

Catalogue de Mesures

Atténuation des risques de
violence basée sur le genre
dans le secteur de l'éducation
en situations d'urgence

Décembre 2025

**Le Catalogue de Mesures a été rédigé par
Le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF)
en partenariat avec Education Cannot Wait (ECW)
et le Réseau Inter-agences pour l'Éducation
en Situations d'Urgence (INEE)**

Publié par:

Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF)
Education Cannot Wait (ECW)
Réseau Inter-agences pour l'Éducation en Situations d'Urgence (INEE)
UNICEF, ECW, INEE © 2025

Suggestion pour la citation de cette ressource:

Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF), Education Cannot Wait (ECW), Réseau Inter-agences pour l'Éducation en Situations d'Urgence (INEE). (2025). *Catalogue de mesures de l'atténuation des risques de violence basée sur le genre dans le secteur de l'Éducation en Situations d'Urgence*. New York, NY.

License:

Ce document est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution-ShareAlike 4.0. Il est attribué au Réseau Inter-agences pour l'Éducation en Situations d'Urgence (INEE), au Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et à Education Cannot Wait (ECW).

Design réalisé par: theblossomweb.com

REMERCIEMENTS

La conception du *Catalogue de mesures de l'atténuation des risques de violence basée sur le genre dans le secteur de l'Éducation en Situations d'Urgence* s'est appuyée sur une analyse documentaire approfondie et un processus de consultation, qui ont permis de définir la portée et l'orientation de l'outil. Au total, 121 ressources¹ relatives aux domaines de la VBG, du genre, de l'éducation en situations d'urgence et de crises prolongées, de l'éducation dans les contextes de développement, de la protection de l'enfance en situations d'urgence, ainsi que du suivi-évaluation ont été examinées, en plus de la consultation de 18 experts² issus des mêmes secteurs.

Le processus a été dirigé et coordonné par Estelle-Emile Dade (UNICEF).

Un Groupe consultatif mondial a été mis en place pour guider le processus d'élaboration, examiner le contenu et participer à la promotion du Catalogue de mesures à l'échelle mondiale. L'UNICEF adresse ses sincères remerciements aux membres du Groupe consultatif mondial pour leurs précieuses contributions et orientations : Christine Heckman (UNICEF), Jihane Latrous (Education Cannot Wait), Lauren Gerken (INEE), Marina Berbier (Cluster Education Mondial – GEC), Emily Siu (Domaine de responsabilité VBG Mondial), Lauren Bienkowski (Domaine de responsabilité PE Mondial), Erin Patrick (CARE International) et Dashakti Reddy (Save the Children).

Merci à Selina Yamout (UNICEF), Alexia Nisen (UNICEF) et Maurits Spoelder (ECW) pour leurs contributions et leurs retours sur le *Catalogue*. Nos remerciements vont également à Wycliffe Ottieno (UNICEF) ainsi qu'à l'équipe VBGMS de l'UNGEI pour leur soutien tout au long du processus.

Un remerciement particulier va aux professionnel·les de l'éducation ainsi qu'aux humanitaires des autres secteurs, au Burkina Faso³ et au Tchad⁴, qui ont consacré leur temps et leur expertise à la validation de l'outil⁵. Les apports de ces acteurs ont enrichi l'outil d'une perspective opérationnelle et de terrain, essentielle à l'adaptation du contenu.

Enfin, l'UNICEF tient à exprimer ses sincères remerciements à ECW pour son soutien financier, qui a rendu possible cette initiative, ainsi qu'à l'INEE pour son appui institutionnel et sa collaboration.

Les retours d'expérience et les enseignements tirés de l'utilisation du Catalogue de mesures peuvent être transmis à Estelle-Emile Dade (edade@unicef.org) et Christine Heckman (checkman@unicef.org).

¹Les ressources consultées peuvent être classées en trois catégories : les ressources à l'échelle mondiale (documents interorganisations : notes d'orientation/directives, stratégies, documents d'orientation, outils, etc.), les ressources propres à chaque organisation (notes d'orientation/directives, documents de recherche, documents d'orientation, rapports, etc.) et les ressources nationales (stratégies nationales du cluster Éducation, 5W/4W, programme pluriannuel de résilience (PPR), aperçus des besoins humanitaires/plans d'intervention humanitaire, cadres de collaboration conjoints protection de l'enfance/éducation, procédures opérationnelles normalisées dans le domaine de l'éducation, rapports JENA, etc.).

² Des experts issus du Cluster Education mondial, de l'INEE, du HCR, du Domaine de responsabilité VBG, du Domaine de responsabilité Protection de l'enfance , du Cluster Education mondial (collaboration ESU – PE), de l'Initiative des Nations Unies pour l'Education des filles (UNGEI), de CARE, d'ECW, de Save the Children, de l'équipe de déploiement d'urgence du secteur de l'ESU de l'UNICEF, de l'Alliance pour la protection de l'enfance dans l'action humanitaire (CPHA) ainsi que de Girl Education Challenge. S'y ajoutent les équipes Éducation et Protection de l'enfance de l'UNICEF, les coordonnateurs du Cluster Éducation ainsi que du domaine de responsabilité VBG au Tchad et au Burkina Faso.

³ Ont participé à la validation sur le terrain au Burkina Faso les organisations suivantes : la Coordination du Cluster Éducation, le Ministère de l'éducation (représenté par la Direction de l'Éducation en situations d'urgence), l'UNICEF et Plan International Burkina Faso (en tant que bénéficiaires du PPR), Save the Children, l'association Culture Paix et Développement (CPD), l'Association pour la promotion et l'intégration de la jeunesse du centre nord, Children Believe, l'association Todiyaba, l'association Yamwekre, CREDO, l'association femmes solidaires, l'association pour le développement communautaire et la promotion des droits de l'enfant, Andal & Pinal, l'association pour le développement des communautés villageoises, Enfants du monde, le Conseil norvégien pour les réfugiés (NRC, en Anglais), Fondation pour le développement communautaire/Burkina Faso, Tin Tua et la Croix-Rouge burkinabé.

⁴ Ont participé à la validation sur le terrain au Tchad les organisations suivantes : la Coordination du cluster Éducation, le Ministère de l'éducation (représenté par la Direction de l'Éducation en situations d'urgence et la Direction de l'éducation des filles), le Ministère de la femme et de la protection de la petite enfance, les équipes de l'UNICEF chargées du secteur de l'Education, Plan International et ADES - Agence de développement économique et social (en tant que bénéficiaires du PPR), les équipes de l'UNICEF chargées du secteur de la PE, le REFADD - Réseau femmes africaines pour le développement durable, Sahkal, Humanité & inclusion (HI), ACRA, Word Vision et Afdi.

⁵ Dans les deux pays, la validation sur le terrain a été menée dans le cadre d'un atelier de quatre jours.

TABLE DES MATIÈRES

6	ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS	
7	CONTEXTE	
7	OBJET ET CIBLE DU PRÉSENT DOCUMENT	
7	STRUCTURE	
»	Clarification de la terminologie	8
»	Qu'est-ce que l'atténuation des risques de VBG?	8
»	Que sont les risques de VBG?	9
»	Que sont les interventions d'atténuation des risques de VBG?	11
13	SECTION 1 : COMMENT MESURER LES INTERVENTIONS D'ATTÉNUATION DES RISQUES DE VBG DANS LES PROGRAMMES D'ÉSUCP : PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE MESURE	
»	Accès aux services d'éducation et obstacles liés à l'accès	13
•	Disponibilité	
•	Accessibilité	
•	Acceptabilité	
•	Qualité	
»	Stratégies d'adaptation individuelles, familiales ou communautaires	15
»	Perception des femmes et des filles de leur sécurité	15
»	Actions visant à atténuer les risques de VBG	16
»	Coordination avec d'autres services	17
»	Effets indirects ou conséquences non anticipées des programmes	16
18	SECTION 2 : SE PRÉPARER À MESURER LES INTERVENTIONS D'ATTÉNUATION DES RISQUES DE VBG DANS LES PROGRAMMES D'ÉSUCP	
»	Déterminer le scénario de mesure adapté à votre contexte	18
»	L'arbre de décision	19
»	Scénario de mesure ÉLÉMENTAIRE	20
»	Récapitulatif du scénario de mesure ÉLÉMENTAIRE	21
»	Scénario de mesure INTERMÉDIAIRE	22
»	Récapitulatif du scénario de mesure INTERMÉDIAIRE	23
»	Scénario de mesure APPROFONDI	24
»	Récapitulatif du scénario de mesure APPROFONDI	25
»	Appliquer les principes directeurs de l'action contre la VBG à l'évaluation des interventions d'atténuation des risques de VBG	27
»	Consulter les bénéficiaires des programmes d'éducation en situations d'urgence, en particulier les femmes et les filles	28
»	Considérations de sécurité supplémentaires applicables à la consultation d'enfants	29
»	Derniers points à examiner avant de commencer	31

33 SECTION 3 : CATALOGUE D'INDICATEURS ET DE QUESTIONS RELATIFS AUX DOMAINES DE MESURE

» Disponibilité	34
» Accessibilité	37
» Acceptabilité	42
» Qualité	45
» Stratégies d'adaptation individuelles, familiales ou communautaires	51
» Perception de sécurité	54
» Actions visant à atténuer les risques de VBG	57
» Coordination avec d'autres services	60
» Effets indirects ou conséquences non anticipées	63

64 RESSOURCES COMPLÉMENTAIRES

ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS

AAAQ	Cadre de disponibilité, d'accessibilité, d'acceptabilité et de qualité (<i>Availability, Accessibility, Acceptability and Quality Framework</i> en anglais)
CPI	Comité permanent interorganisations
EAS	Exploitation et abus sexuels
ECW	Education Cannot Wait
EHA	Eau, hygiène et assainissement
ESU	Education en situations d'urgence
ESUCP	Education en situations d'urgence et crises prolongées
GEC	Cluster Éducation mondial (<i>Global Education Cluster</i> , en anglais)
GHM	Gestion de l'hygiène menstruelle
INEE	Réseau inter-agences pour l'éducation en situations d'urgence (<i>Inter-agency Network for Education in Emergencies</i> , en anglais)
JENA	Évaluation conjointe des besoins en matière d'éducation (<i>Joint Education Needs Assessment</i> en anglais)
LGBTQIA+	Personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres, queers, en questionnement, intersexes, asexuelles ainsi que les personnes d'autres identités de genre ou orientations sexuelles
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONU-Femmes	Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
PE	Protection de l'enfance
PEAS	Protection contre l'exploitation et les abus sexuels
PESU	Protection de l'enfance en situations d'urgence
PPR	Programme pluriannuel de résilience
VBG	Violence basée sur le genre
VBGMS	Violence basée sur le genre en milieu scolaire
VBGSU	Violence basée sur le genre en situations d'urgence

CONTEXTE

Le *Catalogue de mesures de l'atténuation des risques de violence basée sur le genre dans le secteur de l'éducation* et les notes d'orientation qui y sont intégrées sont le fruit d'une collaboration entre l'UNICEF et ECW. Il a été développé sur la base du Catalogue de mesures du secteur de la nutrition⁶ et son contenu a été adapté aux spécificités et aux besoins du secteur de l'éducation.

L'outil présente les principaux éléments que les professionnel·les de l'éducation peuvent prendre en compte pour mesurer l'efficacité des interventions d'atténuation des risques de VBG dans leur secteur. Les éléments de mesure présentés dans ce Catalogue sont complémentaires. Ils ont été élaborés de sorte à être combinés afin d'améliorer la précision et la qualité des données recueillies pour une analyse plus aboutie et plus pertinente.

Des notes d'orientation ont été intégrées au Catalogue afin de guider les professionnel·les, étape par étape, tout au long du processus de mesure, notamment dans la sélection des éléments de mesure (à l'aide d'un arbre de décision), ainsi que dans la manière de les associer afin de permettre une analyse de données pertinentes. Elles offrent également des instructions sur la manière d'adapter les indicateurs de mesure et les questionnaires à des contextes spécifiques.

OBJET ET CIBLE DU PRÉSENT DOCUMENT

Le Catalogue de mesures et les notes d'orientation intégrées ont été développés dans le but d'assister les professionnel·les de l'Éducation en situations d'urgence et de crises prolongées (ESUCP) dans l'intégration de l'évaluation des interventions d'atténuation des risques de VBG dans leurs processus de suivi-évaluation. Ainsi, les éléments de mesure présentés dans ce catalogue sont conçus pour être aisément intégrés dans les systèmes de suivi-évaluation existants du secteur. Ceci dans le but d'améliorer la collecte de données de routine et garantir un programme d'éducation de qualité.

Le présent outil a été élaboré principalement pour répondre aux besoins des contextes d'urgence ou de crises prolongées. Néanmoins, il peut être adapté aux contextes de relèvement ou de développement dans lesquels des interventions humanitaires et/ou de développement sont mises en œuvre.

Les questionnaires et les indicateurs inclus dans ce catalogue ont été validés dans deux contextes humanitaires. Il importe toutefois de souligner que mesurer l'efficacité des interventions d'atténuation des risques de VBG constitue un domaine de recherche en constante évolution. Le contenu de cet outil a donc pour aspiration d'être continuellement amélioré en fonction des enseignements tirés, des retours d'information et des bonnes pratiques à travers divers contextes, afin d'en garantir la pertinence et l'efficacité.

STRUCTURE

Le présent document s'articule autour de trois sections principales.

- La première section présente les principaux éléments de mesure⁷ à prendre en compte pour évaluer l'évolution des risques de VBG liés à un programme donné, lorsque des interventions d'atténuation de risques y ont été intégrées. Il faut noter que l'évolution des risques n'est pas toujours positive ou conforme aux attentes. C'est pourquoi il est recommandé de faire un suivi-évaluation de routine des interventions, afin d'adapter continuellement le programme.

⁶ Le [Catalogue de mesures d'atténuation des risques de VBG dans le secteur de la nutrition](#) a été élaboré en septembre 2022 par l'UNICEF, en collaboration avec la Harvard Humanitarian Initiative.

⁷ Le terme « éléments » peut également être interprété comme synonyme de « domaines », couramment utilisés dans le cadre des activités de suivi et d'évaluation. Le « domaine » désigne l'ensemble des valeurs qui permettent de mesurer les changements au fil du temps.

- La **deuxième section** décrit les principales étapes à suivre avant de mesurer les interventions d'atténuation des risques de VBG, y compris les considérations liées à la sécurité et aux normes éthiques. Cette section oriente également dans le choix des domaines de mesure appropriés – grâce à l'arbre de décision –, en tenant compte de la disponibilité des services spécialisés de la VBG, de la capacité du programme à mener les activités de suivi-évaluation, ainsi que de l'objectif de la collecte de données envisagée.
- Enfin, la **troisième section** est axée sur les indicateurs et les questionnaires à utiliser pour la collecte de données quantitatives et qualitatives.

Certaines ressources mentionnées dans ce Catalogue ainsi que des outils complémentaires pouvant être utiles à la collecte de données ont été annexés à ce document.

CLARIFICATION DE LA TERMINOLOGIE

Selon la définition du Comité permanent interorganisations, **la violence basée sur le genre** (VBG) désigne les « actes préjudiciables commis contre le gré de quelqu'un en se fondant sur les différences établies par la société entre les hommes et les femmes (le genre). Sont concernés tous les actes causant un préjudice ou des souffrances physiques, psychologiques ou sexuelles, la menace de tels actes, la contrainte et d'autres privations de liberté, que ce soit dans la sphère publique ou dans la sphère privée⁸ ».

Le secteur de l'éducation utilise le terme **violence basée sur le genre en milieu scolaire** (VBGMS)⁹ pour désigner « des actes ou des menaces de violence sexuelle, physique ou psychologique au sein et autour des écoles, perpétrés à cause de normes et de stéréotypes de genre, et renforcés par des rapports de force inégaux¹⁰ ». Cette violence se manifeste sous différentes formes de violence physique, sexuelle ou psychologique : insultes, intimidation, harcèlement et abus sexuels, coercition et agression, viol, survenant à l'école, sur le chemin de l'école, à la maison, au sein de la communauté ou sur Internet.

Le refus d'accès à l'éducation aux filles ou l'exclusion des femmes du personnel de l'éducation en raison de leur genre est également considéré comme une forme de violence basée sur le genre.

QU'EST-CE QUE L'ATTÉNUATION DES RISQUES DE VBG?

L'atténuation des risques de VBG vise à garantir la sûreté, l'efficacité et l'adaptation des systèmes et services humanitaires aux besoins et aux droits de toutes les personnes, en particulier des personnes les plus exposées à la VBG. Concrètement, il s'agit de s'assurer que les prestataires de services humanitaires:

- n'augmentent pas la probabilité de VBG ;
- cherchent à déceler et à atténuer les risques de VBG ;
- surveillent en continu l'accès et les obstacles d'accès aux services, en particulier ceux auxquels sont confrontées les femmes et les filles.

L'atténuation des risques de VBG relève de la responsabilité de chacun·e, dans l'ensemble des secteurs de l'action humanitaire. Elle est distincte mais complémentaire de la programmation spécialisée dans la VBG, qui est principalement centrée sur les interventions de services aux personnes survivantes (notamment en matière de soins cliniques et de soutien psychosocial) et sur les interventions de prévention à long terme.

⁸ Comité permanent interorganisations, [Directives pour l'intégration d'interventions ciblant la violence basée sur le genre dans l'action humanitaire](#), 2015.

⁹ Ce terme renvoie principalement aux contextes de développement, de crise prolongée et de relèvement.

¹⁰ Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) et Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, [Lutte contre la violence de genre en milieu scolaire : orientations mondiales](#), 2016.

« Tous les acteurs humanitaires doivent être informés des risques de violence basée sur le genre et intervenir ensemble pour garantir une réponse exhaustive, et ainsi prévenir et atténuer ces risques au plus vite dans leurs domaines d'intervention respectifs. L'inaction face à la violence basée sur le genre ne constitue pas simplement un manquement des acteurs humanitaires à leurs responsabilités les plus élémentaires de promotion et de protection des droits des populations touchées. »

[Directives du CPI sur la VBG \(2015\)](#)

! À RETENIR

Femmes, filles et violence basée sur le genre

Partout dans le monde, les rôles et relations affectés à chaque sexe par la société jouent en défaveur des femmes et des filles en termes de pouvoir social et d'influence, de contrôle des ressources, de contrôle de leur corps et de participation à la vie publique. La violence basée sur le genre commise à leur encontre s'inscrit dans ce contexte de déséquilibre.

Si les acteurs humanitaires doivent analyser les différentes vulnérabilités sexospécifiques pouvant accroître les risques de violence à l'égard des hommes, des femmes, des garçons et des filles et veiller à la prise en charge et à l'accompagnement de tous les survivants, **ils doivent accorder une attention particulière aux personnes de sexe féminin en raison de leur vulnérabilité accrue et avérée à la violence basée sur le genre, de la discrimination générale dont elles font l'objet et de l'absence d'accès sûr et équitable à l'aide humanitaire auxquelles elles sont confrontées.**

Les acteurs humanitaires ont le devoir de favoriser l'égalité entre hommes et femmes dans leurs interventions, conformément à la Déclaration de principe du Comité permanent interorganisations sur l'égalité des sexes (2008). Ils ont également l'obligation de promouvoir la protection, la participation et l'autonomisation des femmes et des filles par des actions ciblées, comme énoncé dans le programme thématique relatif aux femmes, à la paix et à la sécurité défini par les résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies (voir l'annexe 6). Tout en soutenant la nécessité de protéger l'ensemble des populations touchées par les crises humanitaires, les présentes Directives reconnaissent la vulnérabilité accrue des femmes et des filles à la violence basée sur le genre et fournissent des conseils ciblés pour y remédier, notamment par le biais de stratégies encourageant l'égalité des sexes.

Extrait des [Directives du CPI sur la VBG \(2015\)](#)

QUE SONT LES RISQUES DE VBG?

Les risques de VBG sont les facteurs qui augmentent la probabilité des incidents de violence dans les faits. Ils contribuent aux actes ou aux formes de VBG (tels que la violence sexuelle ou le mariage d'enfants), mais s'en distinguent. Les risques de VBG varient en fonction du contexte, de la population et du type de VBG. Les situations d'urgence exacerbent souvent le risque de nombreuses formes de VBG. Néanmoins, il convient de souligner que la violence découle des attitudes, des croyances, des normes et des structures qui encouragent ou cautionnent la discrimination basée sur le genre ainsi que les inégalités de pouvoir, que ce soit en situations d'urgence ou en période de stabilité.

Facteurs de risque de VBG à l'échelle des individus et des familles

- » Méconnaissance des droits individuels et faible pouvoir d'action des filles en raison de normes de genre préexistantes et néfastes
- » Sexe, âge, appartenance ethnique, handicap, situation de déplacement
- » Faible niveau d'éducation
- » Attitude négative des parents à l'égard de l'éducation/scolarisation des filles
- » Répartition inéquitable des ressources familiales entre les hommes et les femmes
- » Faible pouvoir d'achat des familles qui n'arrivent pas à subvenir aux besoins de leurs enfants ou financer leur éducation
- » Parents accordant la priorité à l'éducation des garçons par rapport à celle des filles
- » Normes néfastes concernant l'orientation sexuelle et l'identité de genre

Facteurs de risque de VBG en Milieu Scolaire

- » Longue distance ou itinéraire dangereux vers ou depuis les écoles et les espaces d'apprentissage
- » Stratégies d'enseignement et d'apprentissage et programmes scolaires renforçant la violence
- » Manque d'infrastructures adéquates en matière d'eau, d'hygiène et d'assainissement (EHA) et de gestion de l'hygiène menstruelle (GHM) dans les écoles et les espaces d'apprentissage (sensibles au genre, séparés par sexe, bien éclairées, etc.)
- » Manque de connaissances et de sensibilisation sur la VBG parmi les enseignant·es et le personnel éducatif
- » Règles ou attitudes adoptées par les directions d'écoles faisant obstacle à la scolarisation des filles mariées ou enceintes
- » Manque de moyens dans les écoles pour déceler, prévenir et atténuer les risques de VBG
- » Manque d'enseignantes et de personnel éducatif féminin (enseignantes bénévoles, etc.)
- » Absence de code de conduite ou de dispositifs de sécurité à l'école

Facteurs de risque de VBG au sein des communautés

- » Inégalité de genre et faibles niveaux d'éducation et de capacité d'action des filles
- » Manque d'accès des femmes et des filles à l'éducation, en particulier des adolescentes à l'enseignement secondaire
- » Absence de pédagogies sensibles au genre intégrées au tissu social et aux structures communautaires
- » Normes et pratiques socioculturelles néfastes entraînant des taux élevés de mariages des filles
- » Stigmatisation et/ou autres normes sociales néfastes autour de la menstruation des filles

Facteurs de risque de VBG au sein des sociétés

- » Absence de législation interdisant toutes les formes de violence à l'égard des enfants, y compris la VBG
- » Faible taux d'enseignantes parmi le personnel éducatif
- » Législation nationale contraire au droit international et aux conventions relatives aux droits de l'enfant, y compris l'âge minimum du mariage
- » Manque de formation académique des enseignant·es et de programmes scolaires sensibles au genre
- » Absence de mesures ou de politiques qui encouragent le recrutement et le maintien des femmes dans le système éducatif
- » Lois contre la scolarisation des filles enceintes, mariées ou jeunes mères

QUE SONT LES INTERVENTIONS D'ATTÉNUATION DES RISQUES DE VBG ?

Les interventions d'atténuation des risques de VBG sont les mesures prises pour réduire les risques qui ont été identifiés. Dans certains contextes, les professionnel·les de l'éducation ne qualifient pas systématiquement ces interventions comme des mesures « d'atténuation des risques de VBG ». Par exemple, les interventions qui consistent à établir un code de conduite au sein des écoles sont considérées, dans le cadre de l'approche institutionnelle globale (whole school approach, en anglais), comme des actions de « prévention » de la [violence basée sur le genre en milieu scolaire](#).

Il importe de rappeler que, quelle que soit la terminologie employée pour décrire ces interventions, le Catalogue de mesures peut servir à évaluer leur efficacité dès lors qu'elles contribuent à réduire les risques de VBG dans les services/programmes d'éducation.

Les encadrés ci-dessous présentent des exemples d'interventions d'atténuation des risques de VBG¹¹ liés aux risques en milieu scolaire décrits plus haut.

EXEMPLE 1

Risque de VBG: Longue distance ou itinéraire dangereux vers ou depuis les écoles et les espaces d'apprentissage.

Conséquences: Les filles, les garçons, les enseignant·es et autres membres du personnel éducatif pourraient être exposés à des risques de protection et de VBG (agression sexuelle, harcèlement sexuel) sur le trajet. Les parents pourraient choisir de ne pas envoyer leurs enfants, en particulier leurs filles, à l'école par crainte qu'ils/elles soient victimes de VBG.

Interventions d'atténuation des risques de VBG: Dans certains contextes, les professionnel·les de l'ESUCP organisent le transport vers et depuis l'école concernée. Dans d'autres cas, ils mettent en place des « groupes d'accompagnement » constitués d'adultes ou de membres de groupes de protection communautaire qui accompagnent des groupes d'apprenant·es vers et depuis leur école. Les acteurs de l'ESUCP mènent également des activités de sensibilisation auprès des hommes et des garçons des communautés concernées afin de réduire la prévalence du harcèlement et de la violence sur le chemin de l'école.

© UNICEF/Maxime Le Lijour/2024

¹¹ Les interventions d'atténuation des risques de VBG qui sont présentées ici ont réellement été mises en œuvre par des professionnel·les de l'éducation dans des contextes humanitaires.

EXEMPLE 2

Risque de VBG : Manque d'infrastructures adéquates en matière d'eau, d'hygiène et d'assainissement (EHA) et de gestion de l'hygiène menstruelle (GHM) dans les écoles et les espaces d'apprentissage (sensibles au genre, séparés par sexe, bien éclairées, etc.)

Conséquences : Les filles qui ont leurs règles pourraient ne pas se sentir en sécurité ou mal à l'aise lorsqu'elles utilisent les installations d'EHA ou de GHM en raison de la présence d'apprenants ou d'enseignants de sexe masculin. Elles peuvent notamment craindre de subir des violences ou des harcèlements sexuels au sein et à proximité de ces installations. Cette situation pourrait à son tour entraîner des absences régulières, en particulier pendant les menstruations, et potentiellement conduire à l'abandon scolaire.

Intervention d'atténuation des risques de VBG : Les professionnel·les de l'ESUCP collaborent avec le secteur de l'EHA pour construire ou rénover des installations d'EHA et de GHM au sein des écoles. Ceci dans le but de s'assurer qu'elles soient séparées par sexe, bien éclairées, verrouillables de l'intérieur, faites de matériaux robustes et non transparents et adaptées à la GHM (Par exemple, l'aménagement d'un coin privé pour le lavage et le séchage de serviettes réutilisables, des poubelles et une station de lavage des mains avec de l'eau et du savon, etc.). Par ailleurs, ils organisent avec les spécialistes de VBG des campagnes de sensibilisation qui incitent les hommes et les garçons à devenir acteurs de la lutte contre la violence au sein et à proximité des installations d'EHA.

Vous trouverez des informations supplémentaires dans la [Note d'orientation sur le genre du Réseau inter-agences pour l'éducation en situations d'urgence](#) et la [boîte à outils pour intégrer la gestion de l'hygiène menstruelle dans la réponse humanitaire](#) (en anglais, avec une [version abrégée](#) en français).



Pour plus d'informations sur les risques de VBG et les interventions d'atténuation des risques dans le domaine de l'éducation, veuillez consulter le [guide thématique pour l'éducation](#) des directives du CPI pour l'intégration d'interventions ciblant la violence basée sur le genre dans l'action humanitaire. Le GEC et l'UNICEF ont également élaboré une boîte à outils [sur l'atténuation des risques de VBG](#) pour le secteur de l'éducation. Les orientations d'ECW sur l'intégration d'interventions d'atténuation des risques de VBG dans les programmes subventionnés sont disponibles [ici](#) (en anglais).

SECTION 1

COMMENT MESURER LES INTERVENTIONS D'ATTÉNUATION DES RISQUES DE VBG DANS LES PROGRAMMES D'ESUCP : PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE MESURE

L'atténuation des risques de VBG vise à réduire l'exposition à ces risques. Toutefois, pour diverses raisons – notamment liées aux enjeux de sécurité et aux complexités éthiques entourant ce type de données – il n'est pas approprié d'utiliser les données sur la prévalence ou l'incidence des VBG pour indiquer le "succès" ou l'"échec" des interventions d'atténuation des risques. Outre le fait que ces données soulèvent des problèmes éthiques et de sécurité, l'augmentation ou la diminution de la prévalence des cas de VBG s'explique par de multiples facteurs qui sont hors du contrôle des programmes.

Mesurer l'efficacité des interventions d'atténuation de risques de VBG requiert donc de collecter et d'analyser des données sur:

- l'accès aux services d'éducation et les obstacles liés à l'accès;
- les stratégies d'adaptation adoptées par l'individu, les familles et les communautés pour répondre à leurs besoins essentiels;
- la perception qu'ont les femmes et les filles de leur sécurité;
- d'autres éléments, notamment les conséquences non anticipées des programmes ou les conséquences liées à l'accès aux services ; la coordination avec d'autres services, notamment les services spécialisés de VBG et les retours d'information sur les actions d'atténuation de risques mises en œuvre.

Il convient d'intégrer la collecte de ces données aux cadres de suivi-évaluation existants des programmes d'éducation afin de surveiller les éventuels changements et évolutions au fil du temps, et de rester attentif à toutes nouvelles problématiques ou à tous nouveaux risques pouvant survenir lors de la mise en œuvre des programmes.

1. ACCÈS AUX SERVICES D'ÉDUCATION ET OBSTACLES LIÉS À L'ACCÈS

Les obstacles liés à l'accès à l'éducation varient selon que l'on soit une fille, un garçon, une femme ou un homme. Parmi ces obstacles figurent notamment le faible pouvoir d'achat (y compris pour assumer les coûts directs ou indirects de l'éducation), la mauvaise qualité des infrastructures ou des services d'éducation (notamment des installations d'EHA et de GHM), les normes sociales et pratiques culturelles néfastes qui renforcent les stéréotypes de genre, le faible investissement dans l'éducation des filles. Qu'ils soient aux niveaux individuel, relationnel, communautaire ou institutionnel, ces obstacles sont souvent exacerbés en situations d'urgence. Par conséquent, les identifier et les comprendre permettra non seulement d'améliorer l'accès aux programmes d'éducation, mais aussi de travailler à rendre ces programmes sûrs et de qualité pour les bénéficiaires.

Le [cadre d'analyse de disponibilité, d'accessibilité, d'acceptabilité et de qualité des services](#) (AAAQ en anglais) est un outil facile à utiliser qui permet d'identifier et d'analyser les obstacles liés à l'accès aux services de façon générale, y compris les risques de VBG. L'intégration de cet outil d'analyse à la méthode d'évaluation des interventions d'atténuation des risques de VBG permet de garantir une collecte de données à la fois quantitatives – relatives aux résultats des programmes – et qualitatives intégrant l'expérience et les perceptions des bénéficiaires des programmes.

La combinaison de données quantitatives et qualitatives, notamment sur l'expérience des bénéficiaires lorsqu'ils accèdent aux services éducatifs, est un élément clé dans l'évaluation de l'efficacité des mesures d'atténuation des risques de VBG intégrées aux programmes d'éducation. Pour cela, il est conseillé d'organiser des groupes de discussion, notamment avec les filles, en particulier les adolescentes, afin de recouper et de mieux contextualiser les données quantitatives sur l'accès aux services. Par ailleurs, les professionnel·les de l'éducation sont encouragé·es à consulter les sous-groupes de population identifiés comme étant à risque, tels que – et selon le contexte – les filles déplacées, les filles non scolarisées, les filles en âge d'avoir leurs règles, les filles mariées, les filles enceintes, les jeunes mères mariées, les filles-mères célibataires, les filles en situation de handicap, etc.

» Disponibilité

Évaluer la « disponibilité » consiste à déterminer si des mesures d'atténuation des risques de VBG ont été intégrées aux programmes d'éducation. Au-delà de la collecte de données sur les mesures effectivement mises en œuvre, il est essentiel de recueillir des informations sur le degré de connaissance qu'ont les bénéficiaires, d'une part, de l'existence d'initiatives visant à rendre les programmes d'éducation sûrs, et d'autre part, de la nature de ces initiatives et mesures.

Quand bien même les bénéficiaires auraient été consultés et auraient convenu des mesures d'atténuation des risques de VBG à mettre en œuvre pendant la phase de conception ou d'adaptation du programme, les informations recueillies sur leur degré de connaissance permettraient de déterminer si les interventions menées apportent une solution aux risques de VBG ou aux obstacles identifiés. Par ailleurs, ces informations éclaireront les professionnel·les de l'éducation au sujet d'éventuels risques que la mise en œuvre du programme aurait pu susciter et qui pourraient nécessiter des actions correctives.

» Accessibilité

Dans le cadre de l'évaluation de l'efficacité des mesures d'atténuation des risques de VBG, mesurer l'« accessibilité » consiste à évaluer la capacité d'accéder aux services d'éducation une fois que des interventions d'atténuation des risques de VBG ont été mises en œuvre ou intégrées à un programme. Par exemple, si des installations d'EHA ont été construites ou rénovées dans une école ou dans un établissement d'enseignement en tenant compte des questions de genre, le taux d'utilisation de ces installations par les bénéficiaires ciblés, particulièrement les filles, constitue un moyen d'en évaluer l'efficacité. Les données révélant une faible utilisation de ces installations peuvent indiquer la persistance des risques ou la survenance de risques ou d'obstacles non anticipés.

» Acceptabilité

L'« acceptabilité » représente un aspect crucial de l'évaluation des interventions d'atténuation des risques de VBG. Elle permet de déterminer si les mesures mises en œuvre respectent les normes sociales et culturelles des bénéficiaires des programmes d'éducation. Une stratégie d'atténuation efficace dans un contexte donné pourrait ne pas fonctionner dans un autre contexte si elle n'y est pas culturellement acceptable. Il se peut notamment que les femmes et les filles évitent d'utiliser des toilettes bien éclairées si la lumière attire l'attention sur ce qui devrait être un moment privé. Ces considérations soulignent l'importance de consulter les bénéficiaires — en particulier les femmes et les filles — lors de la conception des interventions d'atténuation des risques, afin de déterminer avec elles ce qui leur convient culturellement.

» Qualité

Intégrer des mesures d'atténuation des risques de VBG à un programme en améliore la sûreté et la qualité. Dans le cadre de cet outil, mesurer la « qualité » ne consiste pas à déterminer la qualité globale des services d'ESUCP mais plutôt à évaluer les interventions d'atténuation des risques de VBG qui renforcent la sûreté et la qualité du programme. Il s'agit également d'évaluer le degré de satisfaction des femmes et des filles quant à la qualité du programme d'éducation. Mener des programmes d'éducation de qualité suppose également de respecter les normes du secteur de l'éducation, notamment les [Normes minimales du Réseau inter-agences pour l'éducation en situations d'urgence \(INEE\)](#) et les normes d'éducation élaborées par les organes de coordination de l'éducation dans un contexte donné.

2. STRATÉGIES D'ADAPTATION INDIVIDUELLES, FAMILIALES OU COMMUNAUTAIRES

Les stratégies d'adaptation ne permettent pas de mesurer directement l'exposition à la VBG ; elles contribuent néanmoins à mettre en évidence l'évolution des comportements et des attitudes des individus, des familles ou des communautés lorsqu'ils ne parviennent plus à satisfaire leurs besoins fondamentaux. L'incapacité d'un individu à répondre à ses besoins vitaux accentue sa vulnérabilité de manière générale et accroît bien souvent le risque d'exposition à la VBG.

Les enseignements tirés de l'analyse des risques de VBG dans le secteur de l'éducation montrent qu'il est parfois très difficile pour les professionnel·les de l'éducation de « décrypter » les stratégies d'adaptation. Ces dernières ne sont pas nécessairement la conséquence directe d'un manque d'accès à l'éducation. Elles peuvent servir à pallier une absence de logement, une situation d'insécurité alimentaire ou une situation de précarité ayant un impact négatif sur l'accès aux services d'éducation. Par ailleurs, il arrive souvent qu'une stratégie d'adaptation devienne un risque de VBG, un obstacle à l'accès aux services d'éducation ou un incident de VBG. Dans certains contextes, le fait de retirer les filles de l'école pour les marier afin d'obtenir une dot peut constituer une stratégie de survie de la part des parents confrontés à la pauvreté. Dans le même temps, le mariage d'enfants constitue une forme de VBG et également un obstacle à l'accès à l'éducation.

Face à cette difficulté à qualifier systématiquement une situation de stratégie d'adaptation, d'incident de VBG ou d'obstacles, il est important de noter que la plupart du temps, les données de ce type indiquent l'existence d'une ou de plusieurs vulnérabilités ou de risques. Il est donc important de recouper ces informations avec des données provenant d'autres secteurs afin d'avoir une vue globale et une meilleure analyse de la situation.

C'est pourquoi la coordination entre les acteurs et actrices de l'éducation et les spécialistes de la VBG – idéalement en collaboration avec d'autres secteurs – est essentielle non seulement pour analyser les informations, mais aussi pour concevoir les interventions d'atténuation des risques.

3. PERCEPTION DES FEMMES ET DES FILLES DE LEUR SÉCURITÉ

Il est à la fois contraire à l'éthique et irréaliste de mesurer l'ampleur de la VBG à travers les données de suivi-évaluation des programmes d'ESUCP. Cependant, apprécier le ressenti des femmes et des filles quant à leur sécurité lorsqu'elles accèdent aux services, notamment les programmes d'éducation - écoles ou aux espaces d'apprentissage - peut donner une indication sur le niveau global de risque.

Dans certains cas, les données sur la perception de la sécurité peuvent se chevaucher avec celles sur l'accessibilité physique ; elles restent néanmoins très distinctes l'une de l'autre. En effet, la perception de la sécurité présentera des informations plus détaillées sur les risques de sécurité spécifiques, - qu'ils soient perçus ou réels – liés à l'accès aux programmes d'éducation, tandis que l'accessibilité physique rendra majoritairement compte d'autres préoccupations liées à la distance, aux infrastructures ou à l'emplacement des installations, ces derniers pouvant présenter ou non des risques de VBG. Par conséquent, l'analyse conjointe des données sur la perception de la sécurité et de l'accessibilité physique donne une image plus complète de l'étendue des préoccupations en matière de sécurité liées à l'accès aux programmes d'éducation.

Lors de l'analyse des perceptions de la sécurité, il est essentiel d'accorder une attention particulière à l'expérience des filles, en tenant compte des préoccupations spécifiques de certains groupes, notamment les adolescentes, les filles enceintes et allaitantes, les filles mariées, les filles déplacées et les filles en situation de handicap, dans la mesure où leurs perceptions peuvent différer de celles des garçons. En effet, certains facteurs de risque affecteront le sentiment de sécurité des filles précisément en raison de leur genre ; alors que d'autres révéleront des préoccupations de sécurité plus générales s'appliquant aussi bien aux filles qu'aux garçons.

Il est également essentiel d'évaluer la perception qu'ont les enseignantes de leur sécurité. Les données montrent qu'en situations de crises ou de conflits, l'un des principaux obstacles au recrutement et à la rétention des enseignantes est l'insécurité qu'elles ressentent au sein et à proximité des espaces d'apprentissage. De plus, la présence d'enseignantes a un impact positif sur l'accès à l'éducation des filles et contribue généralement à créer un environnement dans lequel les filles et les garçons confrontés à des violences se sentent plus à l'aise pour en parler et demander de l'aide.

4. ACTIONS VISANT À ATTÉNUER LES RISQUES DE VBG

Comme mentionné ci-dessus, atténuer les risques de VBG suppose de mener des actions concrètes pour garantir l'intégration de mesures d'atténuation des risques dans un programme, que ce soit lors de sa phase de conception ou en phase de révision dudit programme. Il est recommandé de mener un ensemble d'actions afin d'améliorer l'accès des femmes et des filles aux programmes en toute sécurité, de façon à renforcer l'efficacité des programmes pour de meilleurs résultats sectoriels. Cet ensemble d'actions intègre une double approche qui consiste à combiner **trois volets d'actions fondamentales d'atténuation des risques de VBG** :

- La consultation des femmes et des filles ;
- L'analyse des risques de VBG ; et
- L'adaptation des programmes en fonction des risques identifiés.

À cela s'ajoutent **trois volets d'actions complémentaires**, à savoir :

- L'intégration de l'atténuation des risques de VBG aux politiques sectorielles, aux orientations ou aux documents de référence ;
- La formation du personnel sur l'atténuation des risques de VBG ; et
- La conduite d'audits de sécurité.

La mise en œuvre de ces actions contribue à clairement définir les mesures spécifiques d'atténuation de risques à intégrer dans un programme donné. En mars 2024, le Cluster Éducation mondial et ECW ont conjointement publié une [Note d'information sur les bonnes pratiques en matière d'intégration des questions de genre et d'atténuation des risques de violence basée sur le genre par les clusters d'éducation \(en anglais\)](#). Cette note d'information met en lumière quelques bonnes pratiques mises en œuvre par les Clusters Éducation nationaux en matière de mesures d'atténuation des risques de VBG. Parmi ces bonnes pratiques figurent :

- la formation de tous les partenaires de l'éducation, les enseignants et le personnel scolaire à la sauvegarde de l'enfance, la protection contre l'exploitation et les abus sexuels (PEAS) et la signature d'un code de conduite ;
- la formation du personnel éducatif à la gestion des divulgations d'incidents de VBG, aux systèmes d'orientation des survivant.es de VBG et à l'utilisation du [guide de poche sur la VBG](#) ; et
- la mise en œuvre d'audits de sécurité au sein et aux environs des écoles ou des espaces d'apprentissage.

Par ailleurs, la [Matrice des risques et réponses pour le secteur de l'éducation](#)¹² (en anglais) présente des exemples d'obstacles et de risques de VBG fréquemment recensés dans le secteur, ainsi que des propositions de mesures d'atténuation correspondantes.

¹² La matrice des risques et réponses a été élaborée en 2022 sur la base de l'examen et de l'analyse des aperçus des besoins humanitaires et des plans de réponse humanitaire du secteur de l'éducation. Il s'agit d'un document de travail dynamique et qui est mis à jour régulièrement.

5. COORDINATION AVEC D'AUTRES SERVICES

Il est important que les services éducatifs collaborent avec d'autres services, notamment ceux dédiés à la prise en charge des personnes survivantes de VBG. Cette collaboration se traduira notamment par la mise en place par les professionnel·les de la VBG d'un système d'orientation entre les écoles et les espaces d'apprentissage et ces services spécialisés de la VBG. Ces services spécialisés de la VBG¹³ peuvent également être intégrés aux services de PE, notamment à travers des programmes visant à lutter contre les pratiques sociales culturelles néfastes.

**Une note de synthèse
des systèmes
d'orientation et des
services spécialisés
VBG est disponible à
l'Annexe III**

Outre la coordination avec les services spécialisés de la VBG, la collaboration avec d'autres secteurs est également importante aussi bien à la phase de conception des programmes d'éducation que lors de leur mise en œuvre. Par exemple, les programmes de cantine scolaire peuvent nécessiter une collaboration étroite avec les secteurs de la sécurité alimentaire, de la nutrition ou de l'agriculture afin de garantir que les repas proposés répondent aux apports nutritionnels journaliers recommandés pour les enfants.

6. EFFETS INDIRECTS OU CONSÉQUENCES NON ANTICIPÉES DES PROGRAMMES

La documentation et l'analyse d'information sur les conséquences positives ou négatives ainsi que des effets indirects ou imprévus des programmes d'éducation sont essentielles dans l'évaluation de l'efficacité des mesures d'atténuation des risques de VBG. Elles permettent non seulement de rester attentifs à toutes conséquences – notamment sur le bénéficiaire, la famille et la communauté – que le programme n'aurait pas anticipées, mais aussi d'effectuer les ajustements nécessaires, au cas où les conséquences imprévues seraient négatives. C'est le cas de l'apprentissage à distance ou en ligne qui est de plus en plus utilisé dans divers contextes pour assurer l'accès continu des enfants à l'éducation ou pour atténuer certains risques de VBG dans certains contextes¹⁴. Afin de s'assurer que l'accès aux plateformes numériques et connectées ne génère pas ou n'expose pas les filles et les garçons à d'autres risques, notamment aux risques de violence ou de sécurité¹⁵ il est essentiel d'évaluer de façon continue l'impact de ces programmes sur le bien-être des filles et des garçons, ainsi que les relations avec la famille et la communauté. Il est également nécessaire d'analyser ces risques en tenant compte des inégalités de genre – y compris celles résultant des disparités entre les filles et les garçons quant à l'accès aux nouvelles technologies – afin de répondre à toutes les conséquences négatives non anticipées qui pourraient entraver la réalisation des objectifs de ce genre de programme.

¹³Dans certains contextes, en raison de restrictions relatives à l'utilisation du terme VBG, les "services spécialisés de la VBG" sont désignés par le terme "services d'autonomisation des femmes". Il convient de se reporter à la terminologie appropriée à chaque contexte.

¹⁴ L'étude de cas menée en Afghanistan sur les bonnes pratiques relatives à la prise en compte des questions de genre et de l'atténuation des risques de VBG dans le cycle de programmation humanitaire, 2024 (en anglais), met en lumière l'utilisation stratégique de l'apprentissage communautaire, notamment à distance, par les professionnel·les de l'éducation en réponse aux obstacles liés à l'accès à l'éducation que les filles rencontrent dans le pays.

¹⁵ La multiplication des plateformes numériques éducatives et professionnelles a conduit à une exposition accrue des individus aux risques de VBG en ligne. Ainsi, le harcèlement et les intimidations en ligne sont devenus fréquents, de même que d'autres formes de violence, notamment la divulgation d'informations personnelles et le partage d'images non consenti. Si la collecte de données pertinentes sur le sujet est en cours, il existe d'ores et déjà quelques ressources, dont les suivantes : Fonds des Nations Unies pour la population, [Learning Brief on Technology-Facilitated Gender-Based Violence](#), 2021 (en anglais); et ONU-Femmes, [Online and ICT facilitated violence against women and girls during COVID-19](#), 2020 (en anglais).

SECTION 2

SE PRÉPARER À MESURER LES INTERVENTIONS D'ATTÉNUATION DES RISQUES DE VBG DANS LES PROGRAMMES D'ÉSUCP

DÉTERMINER LE SCÉNARIO DE MESURE ADAPTÉ À VOTRE CONTEXTE

Cette section — y compris l'arbre de décision et les tableaux récapitulatifs des scénarios — aide à déterminer la méthode de mesure la plus appropriée à un programme et un contexte donnés. L'approche méthodologique proposée pour l'évaluation des interventions d'atténuation des risques de VBG est organisée en trois scénarios. Il n'y a pas de scénario préférable à un autre ; la « meilleure » approche étant celle qui répond aux besoins de votre programme.

Retrouvez la synthèse de la méthodologie de mesure de l'atténuation des risques VBG en Annexe II

Les scénarios de mesure **ÉLÉMENTAIRE** et **INTERMÉDIAIRE** sont recommandés dans le cadre du suivi-évaluation de routine des programmes, tandis que le scénario de mesure **APPROFONDI** s'applique aux contextes dans lesquels il est possible d'effectuer des recherches approfondies ou plus solides.

La priorité doit toujours être la sécurité des bénéficiaires du programme d'éducation et l'utilisation des résultats pour renforcer la programmation!

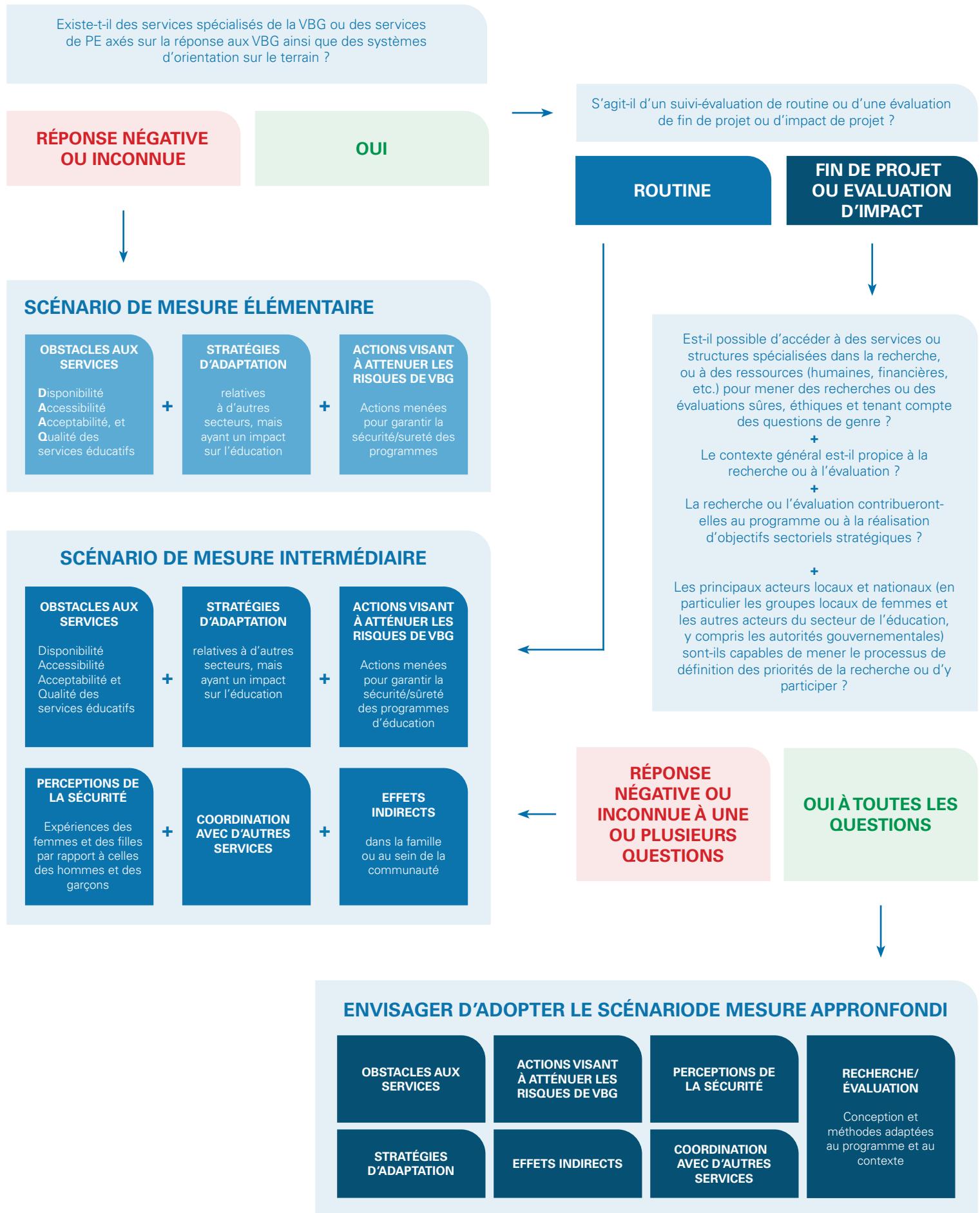


REMARQUE IMPORTANTE

Les trois scénarios proposés sont applicables **INDÉPENDAMMENT** du type d'urgence ou du stade de la crise - début de crise, crise prolongée ou crises successives - . Par exemple, les services spécialisés de la VBG ou les services de PE axés sur la réponse aux VBG peuvent être disponibles en début de crise dans un contexte donné et peuvent ne pas l'être dans un contexte de crise prolongée. Par conséquent, le stade de la situation de crise n'exerce aucune influence sur le processus de sélection d'un scénario.



L'ARBRE DE DÉCISION



Ce scénario est recommandé pour les contextes dans lesquels il n'existe pas de services dédiés à la prise en charge des personnes survivantes de VBG ou de services de PE axés sur la prise en charge des VBG. Afin de respecter le principe « ne pas nuire », il est conseillé de se concentrer sur les éléments suivants pour mesurer l'atténuation des risques de VBG :

- Les obstacles à l'accès aux services d'éducation, en particulier pour les apprenantes et les enseignantes ;
- Les stratégies d'adaptation face à des problématiques liés à d'autres secteurs (protection, sécurité alimentaire, nutrition, etc.), mais ayant un impact sur l'accès à l'éducation ;
- Les actions visant à atténuer les risques de VBG, menées afin de garantir la sûreté du programme d'éducation.

MÉTHODOLOGIE RECOMMANDÉE

Comme mentionné précédemment, la consultation des femmes et des filles est essentielle dans le cadre du processus de mesure. Dans les contextes où il n'existe pas de services spécialisés de la VBG ou de services de PE axés sur la réponse aux VBG, il est recommandé de privilégier, dans un premier temps, les méthodes de collecte de données secondaires¹⁶. La consultation des apprenantes, des enseignantes et des autres membres du personnel éducatif pourra se faire dans un second temps, en se concentrant sur des questions liées à l'identification d'obstacles à l'accès aux services d'éducation, les préoccupations relatives à la sûreté et à la sécurité des programmes ainsi que les stratégies d'adaptation. Les questions de ces sections du Catalogue ont été conçues pour recueillir les informations nécessaires à l'évaluation des risques pour la sécurité, sans pour autant aborder trop en profondeur des thèmes susceptibles de déclencher des divulgations de VBG dans des contextes où les services et les systèmes d'orientation sont limités. Il est primordial de s'assurer que des mesures de sauvegarde complémentaires sont en place et que toute démarche d'engagement soit planifiée avec rigueur afin de prévenir tout risque de préjudice. Cela comprend la formation de l'ensemble des acteurs impliqués dans la mise en œuvre des programmes éducatifs – ainsi que des personnes chargées de la collecte de données – à l'utilisation du [Guide de poche sur la VBG](#).



COLLECTE ET ANALYSE DE DONNÉES SECONDAIRES

1. D'abord, examiner les informations disponibles sur les obstacles liés à l'accès des femmes et des filles aux services éducatifs (apprenantes et enseignantes). Ces données peuvent provenir des enquêtes ou rapports antérieurs de suivi et d'évaluation des programmes et peuvent être analysées grâce à [l'outil d'analyse de risques de VBG AAAQ](#) (en anglais).
2. Ensuite, examiner les données pertinentes sur les stratégies d'adaptation susceptibles d'avoir un impact sur l'accès à l'éducation. Les sources de données peuvent inclure : les évaluations sectorielles, les analyses des questions de genre, le suivi des programmes, le suivi post-distribution, les rapports de situation, le suivi des mouvements de déplacement, la cartographie des services ou les enquêtes en grappes à indicateurs multiples (MICS, en anglais). Collaborer avec les spécialistes VBG et les spécialistes d'autres secteurs afin de déterminer les sources d'information disponibles et les points de données les plus utiles pour votre analyse.
3. Enfin, collecter des données sectorielles sur les actions mises en œuvre lors de la phase de conception du programme (ou en cours de programme) pour améliorer l'accès en toute sécurité des femmes et des filles (apprenantes et enseignantes).

¹⁶ Veuillez consulter la [matrice d'examen des données secondaires des clusters Éducation](#), qui pourrait contenir des informations relatives à la VBG.

RÉCAPITULATIF DU SCÉNARIO DE MESURE ÉLÉMENTAIRE

MÉTHODE DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

Intégrée au suivi-évaluation de routine des programmes

METHODE DE MESURE

L'objectif est de déterminer si des mesures d'atténuation des risques de VBG ont été intégrées aux programmes d'ESUCP, si ces mesures sont acceptables pour les communautés, et quel est leur impact sur l'accessibilité et la qualité globale des services éducatifs. Il s'agit également d'analyser dans quelle mesure les données relatives aux stratégies d'adaptation ont été prises en compte dans l'analyse des risques de VBG, et comment elles ont influencé la conception du programme ainsi que les actions mises en œuvre pour le rendre plus sûr pour les femmes et les filles.

Disponibilité
Accessibilité
Acceptabilité
Qualité des services



Stratégies d'adaptation
(aux problématiques liés à d'autres secteurs, mais ayant un impact sur l'éducation)



Actions visant à atténuer les risques de VBG

Il est recommandé de collecter à la fois des données quantitatives et qualitatives dans le cadre de ce scénario, en privilégiant l'utilisation de données secondaires. Les résultats doivent permettre d'améliorer le programme existant ou d'éclairer la conception de nouveaux programmes.

DISPONIBILITÉ DES SERVICES SPÉCIALISÉS DE LA VBG

Ce scénario est recommandé pour les contextes dans lesquels il **n'existe pas de services spécialisés de la VBG** ou de **services de PE** axés sur la réponse aux VBG

CONSULTATION DES FEMMES ET DES FILLES

Il est recommandé d'accorder la priorité à l'examen de données secondaires dans le cadre de ce scénario. Toute consultation doit se concentrer sur les obstacles liés à l'accès aux programmes d'éducation, ainsi que sur le degré de satisfaction générale.

FORMATION DU PERSONNEL

Le scénario de mesure **ÉLÉMENTAIRE** nécessite de former les travailleurs et travailleuses de première ligne :

- À l'utilisation du [guide de poche sur la VBG](#), qui explique notamment [comment soutenir les personnes survivantes de VBG](#) ;
- Aux principes de base de l'éthique de la recherche, de la [consultation d'enfants](#) (y compris d'[enfants porteurs de handicap](#)) ainsi que de l'obtention du [consentement éclairé et de l'assentiment éclairé](#).

APPUI DE SPÉCIALISTE VBG (RECOMMANDÉ)

L'appui technique des spécialistes de VBG est recommandé dans la planification de la collecte et de l'analyse des données (notamment des données pertinentes provenant de l'examen de sources secondaires). Lorsqu'aucun spécialiste VBG n'est disponible, le [guide de poche sur la VBG](#) est la ressource appropriée pour répertorier les autres types de services qui pourraient être utiles.

SCÉNARIO DE MESURE INTERMÉDIAIRE

CONTEXTES DANS LESQUELS IL EXISTE DES SERVICES SPÉCIALISÉS DE LA VBG OU DES SERVICES DE PE AXÉS SUR LA RÉPONSE AUX VBG AINSI QUE DES SYSTÈMES D'ORIENTATION DES SURVIVANT.ES

Ce scénario reprend les éléments du scénario de mesure **ÉLÉMENTAIRE**, en y ajoutant les éléments liés aux **perceptions de la sécurité**, la **coordination avec d'autres services** et les **conséquences non anticipées des programmes**. Comme mentionné ci-dessus, le respect du principe " ne pas nuire " impose de s'assurer au préalable qu'il existe des services spécialisés de la VBG ou des services de PE axés sur la réponse aux VBG. Dans le cadre de ce scénario la planification de la collecte et de l'analyse de données doit être coordonnées avec un.e spécialiste VBG¹⁷.

MÉTHODOLOGIE RECOMMANDÉE

De même que dans le cadre du scénario de mesure **ÉLÉMENTAIRE**, il est préconisé d'examiner les données secondaires (c'est-à-dire les informations précédemment recueillies au moyen d'évaluations multisectorielles des besoins ou d'évaluations conjointes des besoins en éducation [JENA]). Cet examen permet d'identifier les données déjà disponibles avant d'initier la collecte des données primaires à travers des groupes de discussion ou des entretiens avec des informateurs et des informatrices clés. Il est recommandé de s'adresser au cluster Éducation ou à d'autres mécanismes de coordination du secteur de l'éducation, où qu'il soit établi, pour obtenir des données à jour.

Ce scénario ne peut être mis en œuvre que si des services spécialisés de la VBG existent. Ces services devraient intégrer de manière adéquate une perspective développementale, tenant compte des besoins et des expériences spécifiques des filles. En cas de doute sur la qualité ou le fonctionnement de ces services ainsi que des systèmes d'orientation, il est préférable de recourir au scénario de mesure **ÉLÉMENTAIRE**.

Par ailleurs, il est recommandé de recueillir à la fois des données quantitatives et qualitatives dans le cadre de ce scénario. Les domaines de mesure ajoutés ici sont étroitement liés à l'expérience de différents sous-groupes lorsqu'ils accèdent aux services d'éducation. Il est donc conseillé d'organiser des groupes de discussion distincts avec chaque catégorie de bénéficiaires, y compris les sous-groupes jugés importants. Enfin, les questions ont été conçues pour permettre aux professionnel·les de l'éducation de collecter et d'analyser des données sur les disparités entre les genres ou entre les sous-groupes.

¹⁷ S'il n'existe pas de spécialiste VBG au niveau national, il est possible de solliciter le soutien des spécialistes au niveau mondial ou régional de votre organisation, du Cluster Éducation mondial ou toute autre mécanisme de coordination du secteur de l'éducation.

RÉCAPITULATIF DU SCÉNARIO DE MESURE INTERMÉDIAIRE

MÉTHODE DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

Intégrée au suivi-évaluation de routine des programmes

MÉTHODE DE MESURE

Trois éléments de mesure s'ajoutent au scénario de mesure **ÉLÉMENTAIRE**, afin d'évaluer : comment les adaptations du programme ont amélioré la sécurité des bénéficiaires, en particulier des femmes et des filles ; la manière dont le programme se coordonne avec d'autres services, notamment pour améliorer la réponse à la VBG ; et enfin les effets indirects ou les conséquences non anticipées du programme.

Disponibilité	Stratégies d'adaptation	Actions d'atténuation des risques de VBG	Effets indirects et conséquences non anticipées des programmes
Accessibilité			
Acceptabilité	+		
Qualité des services		+	
	Coordination avec d'autres services	Perceptions de la sécurité	

Il est recommandé de collecter à la fois des données quantitatives et qualitatives dans le cadre de ce scénario. Les résultats doivent servir à améliorer le programme ou à contribuer à la conception de nouveaux programmes.

DISPONIBILITÉ DES SERVICES SPÉCIALISÉS DE LA VBG

Ce scénario est recommandé pour les contextes dans lesquels il **existe** des **services spécialisés dédiés de la VBG** ou des **services de PE axés sur la réponse aux VBG** ainsi que des **systèmes d'orientation des personnes survivantes**.

CONSULTATION DES FEMMES ET DES FILLES

La consultation doit être orientée sur le degré de satisfaction générale à l'égard des programmes d'éducation et des interventions d'atténuation y intégrées ; les obstacles à l'accès aux programmes d'éducation ; les stratégies d'adaptation ; les perceptions de la sécurité ; la coordination avec les services spécialisés de la VBG et les effets indirects du programme.

FORMATION DU PERSONNEL

Le scénario de mesure **INTERMÉDIAIRE** nécessite de former les travailleurs et travailleuses de première ligne :

- À l'utilisation du [guide de poche sur la VBG](#), qui explique notamment [comment soutenir les personnes survivantes de VBG](#) et les orienter en toute sécurité vers les services spécialisés de la VBG existants, à travers les systèmes d'orientation disponibles sur place ;
- Aux principes de base de l'éthique de la recherche, de la [consultation d'enfants](#) (y compris [d'enfants porteurs de handicap](#)) ainsi que de l'obtention du [consentement éclairé et de l'assentiment éclairé](#) ;
- À l'animation de groupes de discussion ou à la conduite d'entretiens sur des sujets liés à la sécurité, notamment au moyen de méthodes participatives adaptées à l'âge et aux besoins des enfants (notamment des [adolescentes](#)).

APPUI DE SPÉCIALISTE VBG (OBLIGATOIRE)

L'appui technique des spécialistes VBG est indispensable à la planification de la collecte de données, à l'adaptation locale des questions portant sur la sécurité, à l'organisation de consultations sûres et éthiques ainsi qu'à l'analyse des données (notamment des données pertinentes provenant de l'examen de sources secondaires).

Il est également essentiel de collaborer avec des spécialistes de la PE pour intégrer les considérations liées à la protection au processus de collecte des données, en particulier dans l'intégration de mesures de sauvegarde supplémentaires concernant les [enfants survivants](#) de VBG.

¹⁸ Quelques exemples de méthodes participatives adaptées aux enfants sont en annexe du Catalogue.

SCÉNARIO DE MESURE APPROFONDI

CONTEXTES DANS LESQUELS IL EXISTE DES SERVICES SPÉCIALISÉS DE LA VBG OU DES SERVICES DE PE AXÉS SUR LA RÉPONSE AUX VBG, DES SYSTÈMES D'ORIENTATION AINSI QUE DES RESSOURCES POUR MENER DES RECHERCHES APPROFONDIES

Le scénario de mesure **APPROFONDI** reprend les mêmes domaines de mesure que le scénario de mesure **INTERMÉDIAIRE**. Il s'en distingue néanmoins en ce qu'il est recommandé dans des contextes disposant de ressources suffisantes pour effectuer des évaluations approfondies ou des recherches sur l'efficacité des programmes d'éducation. Sa mise en œuvre nécessite :

- L'intégration suivie et constante des mesures d'atténuation des risques de VBG dans les programmes d'éducation;
- Le soutien d'un·e spécialiste VBG ;
- Un partenariat avec une structure de recherche ou d'évaluation qualifiée ;
- Un budget et un calendrier flexibles.

En attendant les retours d'information et enseignements tirés de la mise en œuvre de ce scénario par le secteur de l'éducation, des enseignements peuvent être tirées du secteur de la nutrition¹⁹ où des évaluations/recherches similaires sur l'atténuation des risques de VBG ont commencé à émerger.

La recherche exige des ressources et du temps. Il est donc essentiel de rester flexible et d'impliquer le personnel éducatif à chaque étape et tout au long du processus. De plus, une théorie du changement claire et des questions de recherche bien définies sont nécessaires pour clarifier les objectifs de la collecte de données et établir une corrélation entre les résultats du programme et les interventions d'atténuation des risques de VBG. Garder une cohérence dans la mise en œuvre des actions prévues est également important pour la réussite de la recherche.

Il faut noter par ailleurs que tout processus formel de recherche requiert l'approbation d'un Comité d'Éthique reconnu, qui peut parfois inclure les autorités nationales telles que le ministère de l'éducation. L'implication des autorités locales et l'adaptation du projet de recherche au contexte local sont cruciales pour sa réussite.

Enfin, même avec une préparation rigoureuse, des défis imprévus peuvent survenir, tels qu'une mauvaise interprétation ou traduction des questions, des divulgations de VBG, ou des difficultés rencontrées par les enquêteurs et enquêtrices. Il est important d'effectuer des points réguliers avec les équipes de collecte de données, afin d'ajuster les outils, de renforcer les compétences ou de proposer un appui, y compris l'appui psychologique. Le budget et le calendrier devront donc être suffisamment flexibles pour intégrer ces ajustements.

¹⁹ Le secteur de la Nutrition a mené une étude pluriannuelle au Soudan du Sud sur l'efficacité des interventions d'atténuation des risques de VBG dans les programmes de nutrition, grâce au scénario APPROFONDI du Catalogue du secteur. Les enseignements tirés de l'expérience du Soudan du Sud sont accessibles [ici](#). (en anglais)

RÉCAPITULATIF DU SCÉNARIO DE MESURE APPROFONDI

MÉTHODE DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

La collecte et l'analyse des données vont au-delà du cadre du suivi-évaluation de routine des programmes. Elles supposent des efforts soutenus de recherche, de même que l'approbation d'un Comité d'Éthique

MÉTHODE DE MESURE

Outre les objectifs du scénario de mesure **INTERMÉDIAIRE**, l'objectif de ce scénario est de réaliser une évaluation approfondie de l'efficacité et de l'impact des interventions d'atténuation des risques de VBG sur une période donnée. Cela nécessite un modèle et une méthode de recherche ou d'évaluation spécifiques au programme et au contexte.

Disponibilité	Stratégies d'adaptation	Actions visant à atténuer les risques de VBG	Effets indirects et conséquences non anticipées
Accessibilité			
Acceptabilité	Coordination avec d'autres services	Perceptions de la sécurité	
Qualité des services			

Le modèle et les méthodes de recherche sont déterminés en fonction des objectifs de la recherche et du programme, des contraintes opérationnelles ou contextuelles et d'autres facteurs. Il est recommandé de recueillir à la fois des données quantitatives et qualitatives.

DISPONIBILITÉ DES SERVICES SPÉCIALISÉS DE LA VBG

Ce scénario est recommandé pour les contextes dans lesquels **il existe des services spécialisés de la VBG** ou des **services de PE axés sur la réponse aux VBG** ainsi que des **systèmes d'orientation des personnes survivantes** dont l'équipe de recherche a connaissance.

CONSULTATION DES FEMMES ET DES FILLES

La consultation doit être orientée sur le degré de satisfaction générale à l'égard des programmes d'éducation et des interventions d'atténuation y intégrées ; les obstacles à l'accès aux programmes d'éducation ; les stratégies d'adaptation ; les perceptions de la sécurité ; la coordination avec les services spécialisés de la VBG et les effets indirects du programme.

FORMATION DU PERSONNEL

Le scénario de mesure **APPROFONDI** nécessite la formation et le renforcement des capacités sur le long terme, la supervision et l'encadrement des travailleurs et travailleuses de première ligne et l'ensemble du personnel de recherche sur :

- L'utilisation du [guide de poche sur la VBG](#), qui explique notamment [comment soutenir les personnes survivantes de VBG](#) et les orienter en toute sécurité vers les services spécialisés de la VBG existants, à travers les systèmes d'orientation disponibles sur place ;
- Les principes de base en matière d'éthique de la recherche, de la [consultation d'enfants](#) (y compris [d'enfants porteurs de handicap](#)) ainsi que de l'obtention du [consentement éclairé et de l'assentiment éclairé](#) ;
- L'animation de groupes de discussion ou la conduite d'entretiens sur des sujets liés à la sécurité, notamment au moyen de méthodes participatives²⁰ adaptées à l'âge et aux besoins des enfants (notamment des [adolescentes](#)) ;
- L'adoption d'une [approche axée sur les personnes survivantes](#) ;
- Le système d'orientation vers les services spécialisés de la VBG et les services de PE axés sur la réponse aux VBG disponibles sur place.

²⁰ Quelques exemples de méthodes participatives adaptées aux enfants sont en annexe du Catalogue.

APPUI DE SPÉcialiste VBG (OBLIGATOIRE)

Il est nécessaire de collaborer avec des spécialistes de la VBG et de la PE. Dans la mesure du possible, le processus de recherche doit être coordonné avec une organisation qui met en œuvre des programmes spécialisés de la VBG ou de PE axés sur la réponse aux VBG.

PARTENAIRE(S) DE RECHERCHE

Le scénario de mesure **APPROFONDI** requiert de travailler en partenariat avec une ou plusieurs institution(s) de recherche qui possèdent :

- Des compétences techniques en matière de VBG, y compris des connaissances et une expérience dans la recherche, conformes aux bonnes pratiques mondiales de sécurité et d'éthique dans le domaine de la VBG ;
- Des connaissances du secteur de l'ESUCP ;
- Une expérience de la recherche dans des contextes humanitaires.

Il est recommandé de privilégier la collaboration avec une institution de recherche locale ou régionale.

PARTICIPATION DE LA COMMUNAUTÉ, DES AUTORITÉS ET DES AUTRES ACTEURS DU SECTEUR DE L'ÉDUCATION

Les autorités nationales ou régionales et les parties prenantes locales (notamment les organisations de femmes, les comités de gestion des écoles, les enseignant·es et les associations de parents d'élèves) doivent être invitées à participer au processus de recherche pour s'assurer d'une part que la méthodologie utilisée est adaptée au contexte, et d'autre part que la recherche s'inscrit dans le cadre général de leurs priorités et objectifs. Dans certains cas, il est opportun de mener une recherche formative, c'est-à-dire d'organiser des discussions de groupe ou des entretiens avec des informateurs et des informatrices clés parmi les membres des comités de gestion des écoles, les directeurs d'écoles et les autorités chargées de l'éducation, etc. Cette recherche formative a pour but d'identifier les problématiques prioritaires de la recherche/évaluation approfondie et de parvenir à un consensus à propos de la méthodologie, notamment sur les formulations appropriées et les ajustements nécessaires en lien avec le contexte.

BUDGET

Un budget conséquent est nécessaire pour mettre en œuvre le scénario de mesure **APPROFONDI**. Le montant dépendra de la portée et de l'ampleur de la recherche. Néanmoins, il est recommandé de sécuriser au moins 70 % du budget avant le démarrage de la recherche et d'identifier des donateurs potentiels pour couvrir le reste du budget.

APPLIQUER LES PRINCIPES DIRECTEURS DE L'ACTION CONTRE LA VBG À L'ÉVALUATION DES INTERVENTIONS D'ATTÉNUATION DES RISQUES DE VBG

Quel que soit le scénario de mesure choisi, il est essentiel que la collecte de données préserve et favorise la confidentialité, la sécurité, la non-discrimination et le respect des choix, des droits et de la dignité des femmes et des filles, y compris les survivantes.

- **Sécurité :** La sécurité des communautés affectées et des travailleurs et travailleuses de première ligne est la priorité absolue. Les femmes, les filles et les autres groupes marginalisés ciblés par la collecte de données ne doivent jamais subir un préjudice ou être exposés à des risques supplémentaires en raison de leur participation. Concrètement, cela signifie qu'il faut tenir les consultations dans des lieux sûrs, les organiser aux heures et aux endroits que les participant·es préfèrent, informer toutes les

personnes concernées des risques et des bénéfices potentiels de la participation, et former les travailleurs et travailleuses de première ligne à réagir de manière sûre et appropriée aux divulgations d'incidents de VBG.

- **Confidentialité :** Aucune information ne doit être collectée sur des survivant.es, des incidents ou des auteurs de VBG²¹. Ici, le principe de confidentialité renvoie aux précautions éthiques et aux normes de responsabilité à observer, quelles que soient les données collectées. En effet, dans la plupart des cas, les enquêteurs et enquêtrices doivent s'abstenir de recueillir ou d'enregistrer des informations qui permettraient d'identifier les personnes interrogées. Toutefois, faire une évaluation approfondie de l'efficacité des mesures d'atténuation des risques de VBG requiert parfois de recueillir des données à caractère personnel (notamment lorsque le modèle de recherche exige de faire un suivi de l'impact sur les mêmes personnes à plusieurs reprises). Dans ces cas, il est nécessaire d'adopter des garanties supplémentaires (comme attribuer un identifiant numérique à chaque personne) en consultation avec des expert·es de la protection pour assurer la confidentialité de l'information. De plus, la collecte et l'analyse des données doivent être faites de manière à permettre de dégager des tendances et des problématiques générales plutôt que de partager des réponses individuelles et spécifiques.
- **Respect :** Toutes les actions sont menées dans le respect des choix, des souhaits, des droits et de la dignité des femmes, des filles et des autres groupes participant à l'évaluation. Placer les communautés affectées au centre et écouter leurs souhaits et leurs opinions est primordial pour le processus. Les femmes, les filles et tous les autres groupes ciblés doivent être traités avec dignité ; leurs opinions, expériences et contributions doivent être valorisées et validées. Il est important de notifier à l'ensemble des personnes interrogées qu'elles peuvent cesser de participer ou refuser de fournir des informations à certains sujets à n'importe quel stade du processus.
- **Non-discrimination:** Les responsables du suivi-évaluation doivent s'efforcer de faire entendre la voix des personnes les plus marginalisées et les plus vulnérables, car elles sont susceptibles d'être exclues des consultations. Lors de la préparation de la collecte des données, le personnel du programme d'éducation doit évaluer les obstacles qui empêchent ces personnes de participer et trouver des moyens de les surmonter, par exemple, en assurant un transport gratuit et sûr jusqu'au lieu de consultation, en proposant une garde d'enfants pour que les mères de jeunes enfants puissent participer ou en fournissant des services d'interprétation pendant les consultations. Dans la mesure du possible, le mode de consultation doit être adapté et approprié aux caractéristiques (âge, sexe, état civil, origine ethnique, religion, orientation sexuelle, etc.) des personnes interrogées. Dans certains contextes, participer aux consultations peut être préjudiciable à certains individus ou groupes. Consulter des personnes LGBTQIA+²² dans certains contextes notamment, pourrait les exposer à des violences homophobes ou transphobes. Il est donc essentiel de trouver un moyen sûr, approprié et non discriminatoire d'interroger les personnes et les groupes à risque en collaborant avec leur communauté ou avec des organisations qui ont l'habitude de travailler avec eux. Enfin, il importe de former les enquêteurs et enquêtrices à reconnaître leurs propres préjugés avant d'entrer en contact avec les participant·es.

CONSULTER LES BÉNÉFICIAIRES DES PROGRAMMES D'ÉDUCATION EN SITUATIONS D'URGENCE, EN PARTICULIER LES FEMMES ET LES FILLES

La participation des membres de la communauté est l'une des normes fondamentales des [normes minimales de l'INEE](#)²³. Avec la coordination et l'analyse, la participation de la communauté forme la base d'un programme d'éducation inclusif, sûr et efficace.

²¹ Lorsqu'une personne interrogée choisit de divulguer un incident de VBG au cours de la collecte de données, il convient de préserver la confidentialité et de suivre les directives énoncées dans le guide de poche sur la VBG.

²² Ce sigle désigne les personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres, queers, en questionnement, intersexuelles, asexuelles ainsi que les personnes d'autres identités de genre ou orientations sexuelles.

²³ Selon la norme 1.0 sur la participation, les professionnel·les de l'éducation doivent s'assurer que « les membres de la communauté participent activement, de manière transparente et sans discrimination à l'analyse, [à] la planification, [à] la conception, [à] la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation des interventions éducatives ».

La consultation des membres de la communauté, en particulier des femmes et des filles, est également une composante essentielle du suivi-évaluation des interventions d'atténuation des risques de VBG. Elle peut se faire de nombreuses façons, notamment en l'intégrant à différentes méthodes de collecte de données (dont les audits de sécurité), sous forme de groupes de discussion, de cartographie de la communauté ou d'autres méthodes participatives.

Il est possible d'utiliser des [outils d'audit de sécurité](#)²⁴ à toutes les étapes d'une situation d'urgence – que ce soit lors de la phase de préparation, immédiatement après une crise ou pendant les phases de réponse et de relèvement. Ces outils sont particulièrement utiles durant les phases critiques des crises, lorsque le temps est limité ou que les méthodes de collecte de données quantitatives ne sont pas adaptées. Lorsqu'il est utilisé dans le cadre de l'analyse des risques de VBG ou de l'évaluation des mesures d'atténuation, il est essentiel de noter que l'audit de sécurité ne doit pas être perçu comme un moyen de collecter des données spécifiques sur la prévalence, l'ampleur ou les services de réponse de VBG. Au contraire, l'audit de sécurité doit avant tout servir à s'assurer que les femmes et les enfants peuvent accéder aux services de VBG disponibles, et en toute sécurité, sans être exposés à des risques supplémentaires.

Une fiche de conseils sur la consultation des femmes et des fille est disponible à l'Annexe I

L'organisation de consultations sûres et efficaces nécessite la prise en compte de plusieurs facteurs. Dans certains contextes ou cultures, certaines caractéristiques (âge, sexe, statut matrimonial, handicap, etc.) des enquêteurs et enquêtrices peuvent influer sur le sentiment de confort ou de sécurité des participant·es. Ces dynamiques peuvent être manifestes ou plus subtiles. Par exemple, réunir des leaders masculins et de jeunes femmes dans un même groupe de discussion

pourrait créer un rapport de force manifestement déséquilibré. Certaines dynamiques de pouvoir moins perceptibles peuvent également exister. Par exemple, une jeune femme non mariée peut hésiter à s'exprimer devant des femmes mariées ; ou encore, des rapports de force peuvent exister entre coépouses au sein d'un foyer polygame.

C'est pourquoi, collaborer avec des spécialistes VBG ou des [organisations locales de femmes](#)²⁵ dans le contexte d'interventions est un moyen sûr pour adapter les consultations aux particularités de la communauté ciblée. L'implication des organisations de femmes dans le processus de consultation est également un atout majeur, car ces organisations et leurs membres peuvent fournir des orientations sur les méthodes de participation adaptées à leur communauté et contribuer à l'élaboration de questions de recherche plus inclusives et plus efficaces.

Afin d'éviter la stigmatisation ou l'exposition des personnes survivantes de VBG à des risques supplémentaires, il est recommandé de ne pas les consulter en groupes explicitement identifiés comme tels, ni en tant qu'informateurs et informatrices clés, ni en groupe de discussion. Les professionnel·les de l'ESUCP doivent plutôt chercher la participation d'autres groupes dont la vulnérabilité est souvent exacerbée en situation d'urgence, mais dont les besoins ne sont pas toujours bien pris en compte lors de la conception des programmes. Il peut notamment s'agir des [adolescentes](#)²⁶, des [enfants porteurs de handicap](#)²⁷, des enfants chefs de famille ou des enseignantes. À ces catégories de bénéficiaires, peuvent également s'ajouter les dirigeantes d'établissement, les adolescentes plus âgées et les jeunes femmes qui animent les clubs scolaires de filles, les femmes membres des comités de gestion des écoles ou des comités d'éducation communautaire, les femmes membres d'associations de parents d'élèves et les associations de mères éducatrices²⁸, etc.

²⁴ Pour en savoir plus sur les audits de sécurité, se référer aux documents suivants : CARE, [GBV Integration Resource: Safety Audits](#), 2022 (en anglais) ; Helpdesk du domaine de responsabilité de la VBG, [Mapping of Safety Audit tools and Report](#), 2019 (en anglais) ; Helpdesk GBVSU de l'UNICEF, [Safety Audits: A How-to Guide](#), 2018 (en anglais) ; Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, [Violence basée sur le genre : Boîte à outils pour les audits de sécurité](#).

²⁵ ECW a élaboré une [note d'orientation sur la participation significative des organisations locales de femmes et de filles](#) aux programmes subventionnés (en anglais). En collaboration avec ECW, le Cluster Éducation mondial s'est également engagé à mieux faire connaître les opinions et les expériences des organisations dirigées par des femmes ainsi que celles des femmes et des filles qu'elles représentent dans les clusters Éducation et, par conséquent, à améliorer leur représentation, leur participation, leur leadership et la prise de décisions stratégiques concernant la coordination de l'éducation en situation d'urgence et de crise prolongée et les interventions dans ce domaine.

²⁶ Il existe d'autres ressources sur la manière de mener des consultations avec des adolescentes, y compris : Plan International, [Adolescent Girls' Consultation Toolkit](#), 2021 (en anglais) ; UNICEF, [Fiche de conseils : Consulter les femmes et les filles](#), en annexe de ce Catalogue.

²⁷ D'autres ressources sur la manière de consulter les enfants porteurs de handicap sont disponibles dans la [base de données du Cluster Éducation mondial pour la consultation d'enfants](#) (en anglais).

²⁸ Pour obtenir plus d'informations sur les considérations éthiques et de sécurité liées à la consultation de femmes et de filles, vous pouvez consulter le document publié par l'OMS et RTI International intitulé [Ethical and Safety Recommendations for Intervention Research on Violence Against Women. Building on Lessons from the WHO Publication 'Putting Women First: Ethical and Safety Recommendations for Research on Domestic Violence against Women'](#). OMS, Genève, 2016.

CONSIDÉRATIONS DE SÉCURITÉ SUPPLÉMENTAIRES APPLICABLES À LA CONSULTATION D'ENFANTS

Retrouvez quelques exemples de méthodes participatives pour la consultation des enfants en Annexe V

En cas de consultation des [enfants](#)²⁹ (y compris des enfants en situation de handicap) en groupes de discussion ou dans le cadre d'entretiens directs, il est essentiel d'accorder la priorité à leurs droits, à leurs besoins³⁰, à leur sécurité et à leur protection. Le processus de consultation doit suivre un protocole éthique et respecter des lignes directrices strictes en matière de sécurité pour garantir la [sûreté et le bien-être des enfants](#). Il est recommandé de coordonner la collecte de données avec des spécialistes de la PE, afin d'être aiguillés avant, pendant et après les consultations, notamment sur le système d'orientation disponible sur le terrain.

L'Alliance pour la protection de l'enfance dans l'action humanitaire a élaboré un ensemble de cinq actions fondamentales que tous les secteurs devraient intégrer dans leurs programmes afin de protéger les enfants et d'éviter qu'ils et elles ne subissent des préjudices :

1. Donner la priorité à la sécurité et au bien-être des enfants et éviter de créer des préjudices.
2. Adapter les services aux besoins des enfants.
3. Assurer la participation des enfants, la communication et la redevabilité;
4. Faciliter un accès sûr et équitable, pour les enfants et
5. Reconnaître, orienter et prendre en charge en toute sécurité les cas relevant de la PE.

Pour en savoir plus sur les actions fondamentales et les indicateurs prioritaires de suivi de ces actions, veuillez consulter [les indicateurs permettant de mesurer les contributions intersectorielles à la protection et au bien-être des enfants](#).

Avant les consultations :

- Consulter la communauté et obtenir son accord pour la participation des filles et des garçons, y compris des [enfants porteurs de handicap](#).
- Prévoir la collecte et l'analyse d'informations ventilées par sexe, âge et handicap. L'utilisation de ces données permet de mettre en évidence les différences et les inégalités de conditions des différents groupes d'enfants.
- Former les enquêteurs³¹ sur les [attitudes à l'égard des enfants ayant subi des violences sexuelles](#)³² – y compris l'identification et l'orientation en toute sécurité des jeunes enfants et des adolescent.es ayant subi des violences sexuelles – ainsi qu'à l'utilisation du guide de poche sur la VBG et le ou les systèmes d'orientation existants dans le contexte.
- Respecter l'équilibre entre les genres au sein des équipes chargées de la collecte des données. Dans l'idéal, au moins la moitié des membres de l'équipe devraient être des femmes. Il faut également veiller à ce que les consultations de filles et de garçons, y compris ceux porteurs d'un handicap, soient animées par des personnes du même sexe (que le groupe consulté), et formées à cet effet.

²⁹ Pour obtenir des conseils étape par étape sur les mesures à prendre pour consulter des enfants de manière sûre et inclusive, veuillez consulter la [liste de contrôle 2023 du Cluster Éducation mondial sur la participation sûre et inclusive des enfants](#) (en anglais).

³⁰ En fonction de l'objectif de la consultation, il pourrait être utile de consulter à la fois des enfants déscolarisés et scolarisés.

³¹ Y compris les animateurs, les personnes chargées de prendre des notes et les interprètes.

³² Ce lien renvoie à la deuxième édition des [Directives pour la prise en charge des enfants ayant subi des violences sexuelles](#), qui contient des informations plus détaillées sur la manière de prendre en charge les jeunes enfants et les adolescent.es ayant subi des violences sexuelles. Le chapitre 4 des [Directives pour la prise en charge des enfants ayant subi des violences sexuelles](#) porte spécifiquement sur la communication avec les jeunes enfants et adolescent.es ayant subi des violences sexuelles.

Pendant les consultations :

- S'assurer que les enquêteurs et enquêtrices recherchent et obtiennent l'[assentiment éclairé des enfants et le consentement éclairé de leurs parents ou des personnes qui s'occupent d'eux](#)³³ pour permettre leur participation à la consultation. Pour ce faire, ils doivent expliquer : l'objectif de la consultation, le caractère volontaire de la participation, comment les données collectées seront utilisées et les mesures adoptées pour préserver l'anonymat de l'enfant et garantir la confidentialité des données.
- Poser uniquement les questions qui contribueront à répondre aux besoins de la collecte de données.
- Il se peut que les enfants divulguent des violences subies au cours des consultations ; le plus souvent, cela se fera par petits bouts ou de façon discontinue. Un enfant choisira de révéler entièrement ou non les violences subies en fonction des réactions des adultes et de ses pairs. Il est important que les enquêteurs et enquêtrices soient attentifs à tout signe d'anxiété ou à toute forme de communication non verbale qui pourrait indiquer une situation de détresse³⁴ de l'enfant. Par ailleurs, il convient de prévoir un lieu sûr et privé pour recueillir les divulgations de VBG et de s'assurer qu'un enfant ne soit pas isolé contre son gré. Préserver la confidentialité des informations divulguées est crucial. Cela suppose de les collecter de manière sûre et de ne les partager que lorsque cela est nécessaire et après avoir obtenu l'autorisation explicite de l'enfant et de la personne qui s'en occupe.

Il existe des limites éthiques à l'obligation de confidentialité. Celles-ci s'imposent en cas de besoin urgent de protection (de l'enfant ou d'une tierce personne) ou de soins médicaux urgents. Travailler avec les enfants – plus particulièrement les jeunes enfants – nécessite non seulement de connaître ses limites, mais aussi de comprendre comment servir au mieux l'intérêt supérieur des enfants et comment les personnes qui s'occupent d'eux peuvent intervenir dans le processus.

Des limites supplémentaires à l'obligation de confidentialité peuvent s'appliquer lorsqu'il existe des lois sur le signalement obligatoire et des politiques de PEAS.

Pour mieux comprendre les limites à la confidentialité et le signalement obligatoire, veillez, consultez les Problématiques clés n° 3 et n° 4 (pages 100 à 106) des [Directives pour la prise en charge des enfants ayant subi des violences sexuelles](#).

Après les consultations :

- Valider les conclusions avec les filles et les garçons (y compris les enfants en situation de handicap) et clôturer les dispositifs de retour d'information. La consultation est un processus continu qui doit être mis en œuvre en trois grandes étapes des programmes: lors de l'évaluation et de l'analyse des besoins, lors de la revue à mi-parcours et à la fin du programme. Si les consultations lors de ces différentes phases portent sur le même groupe d'enfants, il convient d'adopter des mesures de protection supplémentaires, notamment l'attribution d'un identifiant numérique à chaque enfant, afin de garantir le respect des exigences en matière de confidentialité.
- Si approprié, ne pas hésiter à citer textuellement les propos des filles, y compris des adolescentes et des filles en situation de handicap, au sujet de leurs situations ou expériences afin de faire entendre leurs voix dans les rapports d'évaluation ou d'analyse de situations.

³³ Pour en savoir plus sur la manière d'obtenir le consentement éclairé des parents ou des personnes s'occupant d'enfants et l'assentiment éclairé des enfants en fonction de leur âge et de leur stade de développement, veuillez consulter les pages 96 à 100 des [Directives pour la prise en charge des enfants ayant subi des violences sexuelles](#).

³⁴ Pour en savoir plus sur l'attitude à adopter en cas de divulgation par les enfants de VBG subie, veuillez consulter le chapitre 4 des [Directives pour la prise en charge des enfants ayant subi des violences sexuelles](#).

DERNIERS POINTS À EXAMINER AVANT DE COMMENCER

Avant d'aller plus loin dans la mise en œuvre de l'évaluation, il convient d'examiner quelques points supplémentaires :

1. Quelle est la capacité de suivi-évaluation du programme ?

D'une manière générale, la capacité de suivi-évaluation d'un programme dépend souvent :

- Du contexte d'urgence dans lequel l'on intervient, qu'il s'agisse d'une urgence ou d'une crise prolongée, d'un conflit armé, d'une catastrophe naturelle, d'une urgence de santé publique, etc. Le plus souvent, il existe davantage de structures et de capacités établies en matière de suivi-évaluation dans les situations de crises prolongées. Aussi, lorsqu'une urgence atteint son pic, les possibilités de suivi-évaluation sont parfois plus limitées. C'est la raison pour laquelle, pour deux des trois scénarios proposés, les indicateurs peuvent s'intégrer facilement au cadre de résultat existant des programmes. Le but étant de ne pas augmenter la charge de travail des professionnel·les de l'éducation, ni exacerber les communautés affectées avec des consultations répétitives. Quel que soit le contexte, l'arbre de décision reste le moyen le plus simple pour déterminer le scénario de mesure le plus adapté à l'objectif de l'évaluation.
- De la capacité du personnel des programmes à mener des activités de suivi-évaluation, notamment l'élaboration d'un cadre logique, l'adaptation des indicateurs, si nécessaire, et leur intégration dans les outils existants, la collecte, l'analyse et l'interprétation des données dans le respect des bonnes pratiques, des normes éthiques et des mesures de sauvegarde de l'enfance.

2. Existe-t-il des contraintes d'accès ou des problèmes de sécurité qui pourraient limiter la capacité de suivi-évaluation des interventions ? En d'autres termes, le programme est-il géré ou suivi à distance ? Si oui, quelles informations peuvent être recueillies de manière précise, efficace et éthique ?

3. Comment adapter les questions au contexte spécifique?³⁵

AdAPTER LES QUESTIONS AU CONTEXTE

Les questions³⁶ choisies par domaine de mesure peuvent être adaptées au contexte d'intervention. Le sens des questions relatives notamment à l'accès, à la dignité et à la sécurité peut varier selon les langues et les cultures. Il est donc essentiel de collaborer avec les femmes, les filles et le personnel local pour adapter des questions afin de définir les termes et les formulations qui permettront de recueillir des informations pertinentes auprès des groupes cibles.

Si nécessaire, la collaboration peut également permettre d'adapter les options de réponse aux questions à un contexte, ainsi qu'au programme mis en œuvre.

TRADUIRE LES QUESTIONS

La traduction des questions dans les langues locales est importante. Il est recommandé de solliciter la contribution de plusieurs traducteurs, afin de convenir de la meilleure formulation. En général, procéder à une rétrotraduction³⁷ peut être également utile pour détecter toute confusion ou ambivalence dans le langage.

³⁵ Bien qu'il ait été élaboré principalement pour les contextes humanitaires, le catalogue de mesure peut s'adapter aisément aux contextes de développement.

³⁶ Certaines questions sur les risques de VBG peuvent être similaires à celles qui figurent dans la banque de questions et de réponses de la JENA. Dans ce cas, il est recommandé de choisir la question qui correspond le mieux à l'objectif de la collecte de données. La banque de questions relatives au genre de la JENA peut être accessible [ici](#) (en anglais).

³⁷ La rétrotraduction consiste à demander à des traducteurs ou traductrices de traduire les questions dans la langue souhaitée, puis à un autre groupe de les traduire à nouveau de la langue souhaitée vers la langue d'origine afin de s'assurer que le sens a été correctement saisi.

Former les personnes chargées de mener les entretiens

Une fois l'adaptation et la traduction terminées, il faut prévoir suffisamment de temps pour que les personnes qui mèneront les entretiens s'imprègnent des questions et des différentes options de réponse. Cette étape est cruciale, en particulier pour les questions liées à la protection. En effet, des études récentes montrent que, dans certains cas, les enquêteurs et enquêtrices ne comprennent que 10 % des termes clés utilisés dans les enquêtes qu'ils/elles réalisent³⁸. Former ces derniers est essentiel à la réussite de la collecte des données. Outre les outils de la collecte de données, la formation doit porter sur les prérequis à la [consultation des enfants pendant la collecte des données](#), sur la manière de [réagir aux divulgations de cas de VBG](#) et la manière d'orienter les personnes en toute sécurité.

Enfin, tenir compte des caractéristiques telles que le sexe, l'âge et la langue/dialecte parlé dans la composition des équipes d'enquêteurs ou enquêtrices est essentiel. Si possible, choisir des personnes du même sexe que les personnes interrogées pour mener les entretiens.

Collaborer avec des spécialistes VBG et PE (chaque fois que possible) afin d'adopter des mesures de protection nécessaires

Le Catalogue comprend des questions sur les stratégies d'adaptation des familles, ainsi que les effets indirects et les conséquences non anticipées par le programme. Ces effets peuvent être à la fois positifs et négatifs, notamment des changements dans les relations familiales ou avec la communauté résultant de l'accès aux services éducatifs. Compte tenu de la sensibilité autour de ces questions, il est important de collaborer avec des partenaires locaux afin de déterminer les questions appropriées à poser en toute sécurité. Les professionnel·les de l'éducation doivent collaborer avec des spécialistes de la VBG et de la PE afin d'adopter les mesures nécessaires pour éviter que les personnes chargées de mener les entretiens ainsi que les participant·es ne soient placés dans une situation inconfortable et que toute divulgation d'incident de VBG soit traitée de manière appropriée.

³⁸ Traducteurs sans frontières, « [The words between us](#) », novembre 2018 (en anglais).

SECTION 3

CATALOGUE D'INDICATEURS ET DE QUESTIONS RELATIFS AUX DOMAINES DE MESURE

Les indicateurs et les questions proposés pour les trois scénarios permettent d'évaluer les changements (réels ou perçus) survenus après la mise en œuvre d'interventions d'atténuation des risques de VBG. Ces changements envisagés incluent l'amélioration de l'accès des femmes et des filles aux programmes d'éducation, le renforcement de la sécurité aux abords des infrastructures éducatives, de même qu'une perception de sécurité et de sûreté accrue des bénéficiaires des programmes éducatifs.

**Un exemple d'outil d'audit
de sécurité par l'Observation
est disponible à l'Annexe IV**

Les données collectées peuvent également révéler de nouveaux risques de VBG, qui n'avaient pas été perçus au cours de la phase d'analyse de risques liés au programme. Les professionnel·les de l'éducation sont ainsi encouragé·es à utiliser les ressources disponibles pour continuer à analyser les risques de VBG tout au long des programmes. En particulier, le [cadre AAAQ](#) adapté au secteur de l'éducation, [la boîte à outils pour une évaluation conjointe des besoins d'éducation](#), le [guide du Cluster Éducation mondial pour l'évaluation et l'analyse coordonnées des besoins d'éducation en situation d'urgence](#) (en anglais) ou les outils d'audit de sécurité propres au secteur de l'éducation.

Enfin, certains indicateurs proposés ci-dessous sont similaires aux indicateurs existants dans le secteur de l'éducation, notamment, le cadre de résultat d'ECW pour l'atténuation des risques de VBG³⁹, le [cadre des indicateurs des normes minimales de l'INEE](#) et la [Banque d'indicateurs du Cluster Éducation mondial](#). Chaque fois qu'un indicateur est similaire – utilisé dans sa version originale ou modifié pour les besoins de cet outil – à un indicateur déjà existant, un « tag » y est rajouté afin de préciser l'indicateur source.

³⁹Tiré de la [note d'orientation d'ECW sur l'intégration d'interventions d'atténuation des risques de VBG aux programmes subventionnés par ECW](#) (en anglais).



DISPONIBILITÉ

Il existe des mesures d'atténuation des risques de violence basée sur le genre, c'est-à-dire qu'elles sont intégrées dans l'ensemble des programmes d'éducation en situations d'urgence et crises prolongées.

Indicateur 1 - Produits

Pourcentage⁴⁰ d'écoles ou d'espaces d'apprentissage appuyés par le programme d'ESUCP au sein et à proximité desquels des interventions d'atténuation de risques de VBG sont mises en œuvre ECW

Note d'orientation

Cet indicateur évalue le nombre ou le pourcentage d'écoles ou d'espaces d'apprentissage appuyés par le programme où des interventions d'atténuation des risques de VBG ont été mises en œuvre. Lorsqu'il est exprimé en pourcentage, le dénominateur doit être le nombre total d'écoles ou d'espaces d'apprentissage appuyés par le programme.

Cible	Ventilation	Source(s) des données	Méthode(s) de collecte des données	Scénario(s)	Recommandations Additionnelles
100%	Formel, non formel	Descriptifs de programme, coordination du programme d'éducation, autorités chargées de l'éducation, comités de gestion des écoles, etc.	Examen des données secondaires, enquêtes auprès des écoles, entretiens avec des informateurs/informatrices clés	ÉLÉMENTAIRE, INTERMÉDIAIRE et APPROFONDI	S. O.

Question(s) de mesure quantitative

*Cette question peut être adaptée en fonction de la source d'information. Voir les suggestions d'adaptation ci-dessous.

**Choisir les éléments de réponse parmi ceux proposés pour chaque source d'information interrogée.

[Source d'information] Direction de l'école/membres du comité de gestion des écoles Avez-vous mis en œuvre des mesures d'atténuation des risques de VBG dans CETTE école/espace d'apprentissage ?	1. <input type="checkbox"/> Oui 2. <input type="checkbox"/> Non
[Source d'information] Autorité régionale en charge de l'Education Avez-vous mis en œuvre des mesures d'atténuation des risques de VBG dans l'ENSEMBLE des écoles/espace d'apprentissage de cette RÉGION ?	1. <input type="checkbox"/> Oui, dans l'ensemble des écoles/espace d'apprentissage de la RÉGION 2. <input type="checkbox"/> Oui, mais pas dans l'ensemble des écoles/espace d'apprentissage de la RÉGION 3. <input type="checkbox"/> Non
[Source d'information] Responsable/Chargé-e de programme Education Avez-vous mis en œuvre des mesures d'atténuation des risques de VBG dans l'ENSEMBLE des écoles/espace d'apprentissage appuyés par votre programme d'ESUCP ?	1. <input type="checkbox"/> Oui, dans l'ensemble des écoles/espace d'apprentissage appuyés par notre programme d'ESUCP 2. <input type="checkbox"/> Oui, mais pas dans l'ensemble des écoles/espace d'apprentissage appuyés par notre programme d'ESUCP 3. <input type="checkbox"/> Non

Demander des précisions en posant les questions qualitatives ci-dessous

Question(s) de mesure qualitative

Si la réponse **OUI** est sélectionnée

Quelles sont les mesures d'atténuation des risques de VBG qui ont été mises en œuvre ?

⁴⁰ La version originale de l'indicateur d'ECW utilise un chiffre. Il est ici exprimé en pourcentage pour faciliter la définition des objectifs.

Si la réponse **OUI, MAIS** est sélectionnée

1. Dans combien* d'écoles/d'espaces d'apprentissage avez-vous mis en œuvre des mesures d'atténuation des risques de VBG ?
2. Pourquoi n'avez-vous pas mis en œuvre des mesures d'atténuation des risques de VBG dans l'ENSEMBLE des écoles/des espaces d'apprentissage ?

*Il est également possible de demander une expression en pourcentage

Si la réponse **NON** est sélectionnée

Pourquoi n'avez-vous pas mis en œuvre des mesures d'atténuation des risques de VBG dans les écoles/les espaces d'apprentissage du programme ?

Indicateur 2 - Résultats

Pourcentage de femmes et de filles consultées qui déclarent avoir connaissance des mesures d'atténuation des risques de VBG mises en œuvre au sein et à proximité des écoles et/ou espaces d'apprentissage appuyés par le programme d'ESUCP ECW

Note d'orientation

Cet indicateur évalue la connaissance qu'ont les femmes et les filles, bénéficiaires des programmes d'ESUCP, des mesures d'atténuation des risques de VBG mises en œuvre au sein et à proximité des écoles/espaces d'apprentissage. « Filles » fait référence aux filles scolarisées (apprenantes) dans les écoles/espaces d'apprentissage et « femmes » aux enseignantes ainsi qu'au personnel éducatif féminin.

Il est également possible de consulter les garçons si des mesures spécifiques d'atténuation des risques de VBG ont été mises en œuvre à leur endroit. Dans ce cas, le mot « garçon » devra être intégré dans l'indicateur.

Cible	Ventilation	Source(s) des données	Méthode(s) de collecte des données	Scénario(s)	Recommandations Additionnelles
100%	<ul style="list-style-type: none">• Niveau d'études (le cas échéant)• Handicap• Âge• Statut de personne déplacée (le cas échéant)	Apprenantes*, enseignantes et autre personnel éducatif féminin <i>*dont les sous-groupes considérés à risque, tels que les filles en âge d'avoir leurs règles, les filles mariées, les filles enceintes, les jeunes mères mariées, les filles-mères célibataires, etc.</i>	Groupes de discussion – Monitoring post intervention	ÉLÉMENTAIRE, INTERMÉDIAIRE et APPROFONDI	Il est également possible de faire une collecte de données auprès des filles déscolarisées afin d'établir une analyse comparative.

Question(s) de mesure quantitative

Connaissez-vous les mesures qui ont été prises pour réduire le risque de violence contre les femmes et les filles au sein et à proximité des écoles ou des espaces d'apprentissage ?

1. Oui
2. Non

Demandez des précisions en posant les questions de mesure qualitative ci-dessous

Question(s) de mesure qualitative

Si la réponse 1 est sélectionnée :

Parmi les mesures suivantes*, quelles sont celles dont vous avez connaissance ?

*La liste des mesures d'atténuation des risques de VBG proposées ci-dessous n'est pas exhaustive. Elle peut être adaptée en fonction des mesures mises en œuvre dans votre contexte.

- Formation des partenaires de l'éducation, les enseignant-es et les membres du personnel scolaire aux politiques de sauvegarde de l'enfance et de prévention de l'exploitation et des abus sexuels
- L'existence d'un code de conduite dans l'école/espace d'apprentissage, faisant référence aux VBG et/ou PEAS
- La signature et l'adhésion à ce code de conduite par les enseignant-es et personnels éducatifs
- Formation des partenaires de l'éducation, les enseignant-es et les membres du personnel scolaire à la gestion des divulgations de VBG et aux circuits d'orientation existants
- La réalisation d'audits de sécurité dans les écoles/espace d'apprentissage
- Le recrutement d'un plus grand nombre d'enseignantes
- L'existence au sein de l'école/ l'espace d'apprentissage d'espaces sûrs ou de clubs/groupes de parole qui offrent des possibilités de discuter du genre et des VBG
- L'existence au sein de l'école/ l'espace d'apprentissage d'installations EHA séparées par sexe, inclusives et sûres (installations équipées de serrures)
- L'existence au sein de l'école/espace d'apprentissage d'un mécanisme de gestion de plainte, y compris pour l'EAS
- La fourniture/distribution de kits de GHM
- Autre (à préciser)

Si la réponse 2 est sélectionnée :

Que peut-on faire pour améliorer votre connaissance des mesures mises en œuvre en vue de réduire le risque de violence contre les femmes et les filles au sein et à proximité des écoles/espace d'apprentissage ?



ACCESSIBILITÉ

Les mesures d'atténuation des risques de VBG intégrées aux programmes d'ESUCP ont un impact positif sur l'accès et la rétention des femmes et des filles à l'école, leur environnement d'apprentissage et le système éducatif dans son ensemble. L'accès doit être compris comme l'accès physique, administratif, financier, social, etc.

Indicateur 1 - Résultats

Nombre d'écoles ou d'espaces d'apprentissage dont la direction estime que les mesures d'atténuation des risques de VBG mises en œuvre au sein et à proximité ont contribué à améliorer l'accès des femmes et des filles

Note d'orientation

Cet indicateur évalue la perception des autorités en charge de l'éducation au niveau des écoles/espaces d'apprentissage de l'impact des mesures d'atténuation des risques de VBG sur l'accès des femmes et des filles à l'école, à l'espace d'apprentissage et le système éducatif de façon générale. « Filles » fait référence aux filles scolarisées (apprenantes) et « femmes » aux enseignantes ainsi qu'au personnel éducatif féminin.

Cible	Ventilation	Source(s) des données	Méthode(s) de collecte des données	Scénario(s)	Recommandations Additionnelles
À définir en fonction du programme	Formel, non formel	Descriptifs de programme, coordination du programme d'éducation, fiches de présence, comités de gestion des écoles, partenaires du programme d'éducation, rapport de suivi de supervision, etc.	Examen des données secondaires, entretiens avec des informateurs/informatrices clés, entretiens individuels avec la direction des écoles au niveau national ou régional, etc.	ÉLÉMENTAIRE, INTERMÉDIAIRE et APPROFONDI	Il est recommandé de collecter ces données en début et en fin d'année scolaire ou de cycle de programme afin d'établir une comparaison.

Question(s) de mesure quantitative*

*La question ci-dessous est formulée de deux manières différentes : choisissez celle qui est adaptée à votre contexte et à votre objectif de recherche.

[Première formulation] Avez-vous observé une amélioration de l'accès des femmes et des filles depuis que des mesures d'atténuation des risques de VBG ont été mises en œuvre au sein et à proximité de l'école/espace d'apprentissage*?

*Cette formulation permet de recueillir des informations générales sur l'amélioration de l'accès à l'école (au système éducatif) des femmes et des filles.

[Deuxième formulation] Avez-vous constaté une amélioration du taux d'accès des filles comparé à celui des garçons depuis que des mesures d'atténuation des risques de VBG ont été mises en œuvre au sein et à proximité de l'école/espace d'apprentissage*?

*Cette formulation se concentre sur l'accès des filles comparé à la situation des garçons. Elle permet de faire une analyse comparative des disparités entre filles et garçons.

- Oui
- Non

Demander des précisions en posant les questions de mesure qualitative ci-dessous

Question(s) de mesure qualitative

Si la réponse 1 est sélectionnée pour la **[Première formulation]**

Avez-vous constaté une augmentation parmi les filles [sous-groupe*] et/ou les femmes [sous-groupe**] en particulier ?

*Sélectionner le ou les sous-groupes de filles en fonction du contexte : les filles en âge d'avoir leurs règles, les filles mariées, les filles enceintes, les jeunes mères mariées, les filles mères célibataires, les filles handicapées, etc.

**Sélectionner le ou les sous-groupes de femmes en fonction du contexte : les femmes mariées, femmes célibataires, femmes allaitantes, femmes enceintes, femmes handicapées, etc.

Si la réponse 1 est sélectionnée pour la **[Deuxième formulation]**

1. Selon vous, existe-t-il un lien entre l'amélioration de l'accès des filles comparé à celui des garçons et les mesures d'atténuation des risques de VBG mises en œuvre ?
2. Si oui, en quoi sont-elles liées ?
3. Si non, comment expliquez-vous cette disparité dans l'accès ?

Si la réponse 2 est sélectionnée pour **[l'une ou l'autre des formulations]**

Selon vous, pourquoi n'y a-t-il pas d'amélioration de l'accès des femmes et des filles malgré les mesures d'atténuation des risques de VBG mises en œuvre?

Indicateur 2 - Résultats

Nombre d'écoles ou d'espaces d'apprentissage dont la direction estime que les mesures d'atténuation des risques de VBG mises en œuvre au sein et à proximité ont contribué à améliorer le maintien des filles et femmes dans l'environnement d'apprentissage

Note d'orientation

Cet indicateur évalue la perception des autorités en charge de l'éducation au niveau des écoles/espaces d'apprentissage de l'impact des mesures d'atténuation des risques de VBG sur le maintien des filles à l'école et des femmes à l'école et dans le système éducatif de façon générale. « Filles » fait référence aux filles scolarisées (apprenantes) dans les écoles/espaces d'apprentissage et « femmes » aux enseignantes ainsi qu'au personnel éducatif féminin.

Cible	Ventilation	Source(s) des données	Méthode(s) de collecte des données	Scénario(s)	Recommandations Additionnelles
À définir en fonction du programme	Formel, non formel	Descriptifs de programme, coordination du programme d'éducation, fiches de présence, comités de gestion des écoles, partenaires du programme d'éducation, etc. rapport de suivi supervision	Examen des données secondaires, entretiens avec des informateurs/informatrices clés, entretiens individuels avec directeurs (au niveau national ou sous régional) d'écoles	ÉLÉMENTAIRE, INTERMÉDIAIRE et APPROFONDI	Il est recommandé de collecter ces données soit en fin d'année scolaire ou en fin de cycle de programme

Question(s) de mesure quantitative*

*La question ci-dessous est formulée de deux manières différentes : choisissez celle qui est adaptée à votre contexte et à votre objectif de recherche.

[Première formulation] Avez-vous constaté une amélioration du maintien des femmes et des filles depuis que des mesures d'atténuation des risques de VBG ont été mises en œuvre au sein et à proximité de l'école/espace d'apprentissage* ?

*Cette formulation permet de recueillir des informations générales sur l'amélioration du maintien à l'école (dans le système éducatif) des femmes et des filles

[Deuxième formulation] Avez-vous constaté une amélioration du maintien des filles comparé à celui des garçons depuis que des mesures d'atténuation des risques de VBG ont été mises en œuvre au sein et à proximité de l'école/espace d'apprentissage* ?

*Cette formulation se concentre sur le maintien des filles comparé à la situation des garçons. Elle permet de faire une analyse comparative des disparités entre filles et garçons

1. Oui
2. Non

Quelle que soit la formulation choisie, demandez des précisions en posant les questions de mesure qualitative ci-dessous

Question(s) de mesure qualitative

Si la réponse 1 est sélectionnée pour la **[Première formulation]**

Avez-vous constaté une amélioration du maintien parmi les filles [sous-groupe*] et/ou les femmes [sous-groupe**] en particulier ?

*Sélectionner un sous-groupe ou des sous-groupes de filles en fonction du contexte : les filles en âge d'avoir leurs règles, les filles mariées, les filles enceintes, les jeunes mères mariées, les filles mères célibataires, les filles handicapées, etc.

**Sélectionner un sous-groupe ou des sous-groupes de femmes en fonction du contexte : les femmes mariées, femmes célibataires, femmes allaitantes, femmes enceintes, femmes handicapées, etc.

Si la réponse 1 est sélectionnée pour la **[Deuxième formulation]**

1. Selon vous, existe-t-il un lien entre l'amélioration du maintien des filles comparé à celui des garçons et les mesures d'atténuation des risques de VBG mises en œuvre ?
2. Si oui, en quoi sont-elles liées ?
3. Si non, comment expliquez-vous cette disparité dans le maintien ?

Si la réponse 2 est sélectionnée pour **[I'une ou l'autre des formulations]**

Selon vous, pourquoi n'y a-t-il pas d'amélioration du maintien des femmes et des filles ?

Indicateur 3 - Résultats

Pourcentage de femmes et de filles consultées qui estiment que les mesures d'atténuation des risques de VBG mises en œuvre au sein et à proximité des écoles et des espaces d'apprentissage ont contribué à améliorer leur accès

Note d'orientation

Cet indicateur évalue la perception qu'ont les femmes et les filles de l'impact des mesures d'atténuation des risques de VBG sur leur accès à l'école et dans le système éducatif de façon générale. « Filles » fait référence aux filles scolarisées (apprenantes) dans les écoles/espaces d'apprentissage et « femmes » aux enseignantes ainsi qu'au personnel éducatif féminin. Il est également possible de consulter les garçons si des mesures spécifiques ont été mises en œuvre pour améliorer leur accès à l'école. Dans ce cas, le mot « garçon » devra être intégré dans l'indicateur et les questions adaptées.

Cible	Ventilation	Source(s) des données	Méthode(s) de collecte des données	Scénario(s)	Recommandations Additionnelles
À définir en fonction du programme	<ul style="list-style-type: none">• Handicap• Statut de personne déplacée (le cas échéant)	Apprenantes*, enseignantes et autre personnel éducatif féminin <i>*dont les sous-groupes considérés à risque, tels que les filles en âge d'avoir leurs règles, les filles mariées, les filles enceintes, les jeunes mères mariées, les filles-mères célibataires, etc.</i>	Groupes de discussion	ÉLÉMENTAIRE, INTERMÉDIAIRE et APPROFONDI	Il est recommandé de collecter ces données en début et en fin d'année scolaire ou de cycle de programme afin d'établir une comparaison

Question(s) de mesure quantitative

Pensez-vous que les mesures mises en œuvre au sein et à proximité des écoles/espaces d'apprentissage (cette école) pour atténuer les risques de violence contre les femmes et les filles ont contribué à améliorer l'accès pour ces dernières ?

1. Oui
2. Non

Demandez des précisions en posant les questions de mesure qualitative ci-dessous

Question(s) de mesure qualitative

Si la réponse 1 est sélectionnée :

1. Avez-vous constaté une amélioration de l'accès parmi les filles [sous-groupe*] ou les femmes [sous-groupe**] en particulier ?
2. Comment faites-vous le lien entre les mesures mises en œuvre et l'augmentation de l'accès ?

*Sélectionner un sous-groupe ou des sous-groupes de filles en fonction du contexte : les filles en âge d'avoir leurs règles, les filles mariées, les filles enceintes, les jeunes mères mariées, les filles mères célibataires, les filles handicapées, etc.

**Sélectionner un sous-groupe ou des sous-groupes de femmes en fonction du contexte : les femmes mariées, femmes célibataires, femmes allaitantes, femmes enceintes, femmes handicapées, etc.

Si la réponse 2 est sélectionnée :

1. Selon vous, pourquoi les mesures n'ont-elles pas permis d'améliorer l'accès des filles [sous-groupe*] ou des femmes [sous-groupe*] ?
2. Qu'est-ce qui peut être fait pour améliorer l'accès des femmes et des filles en général**?
3. Qu'est-ce qui peut être fait pour améliorer l'accès des femmes et des filles [sous-groupe*] en particulier ?

*Même sous-groupes que ceux mentionnés plus haut

**Demander des précisions sur différents types d'accès : physique, financier, social, administratif, etc.

Indicateur 4 - Résultats

Pourcentage de femmes et de filles consultées qui estiment que les mesures d'atténuation des risques de VBG mises en œuvre au sein et à proximité des écoles et des espaces d'apprentissage ont contribué à améliorer leur maintien

Note d'orientation

Cet indicateur évalue la perception qu'ont les femmes et les filles de l'impact des mesures d'atténuation des risques de VBG sur leur maintien à l'école et dans le système éducatif de façon générale. « Filles » fait référence aux filles scolarisées (apprenantes) dans les écoles/espaces d'apprentissage et « femmes » aux enseignantes ainsi qu'au personnel éducatif féminin. Il est également possible de consulter les garçons si des mesures spécifiques ont été mises en œuvre pour améliorer leur maintien à l'école. Dans ce cas, le mot « garçon » devra être intégré dans l'indicateur et les questions adaptées.

Cible	Ventilation	Source(s) des données	Méthode(s) de collecte des données	Scénario(s)	Recommendations Additionnelles
À définir en fonction du programme	<ul style="list-style-type: none">• Handicap• Statut de personne déplacée, le cas échéant	Apprenantes*, enseignantes et autre personnel éducatif féminin <i>*dont les sous-groupes considérés à risque, tels que les filles en âge d'avoir leurs règles, les filles mariées, les filles enceintes, les jeunes mères mariées, les filles-mères célibataires, etc.</i>	Groupes de discussion	ÉLÉMENTAIRE, INTERMÉDIAIRE et APPROFONDI	Il est recommandé de collecter ces données en début et en fin d'année scolaire ou de cycle de programme afin d'établir une comparaison

Question(s) de mesure quantitative

Pensez-vous que les mesures mises en œuvre au sein et à proximité des écoles/espaces d'apprentissage pour atténuer les risques de violence contre les femmes et les filles ont contribué à améliorer le maintien de ces dernières ?

1. Oui
2. Non

Demander des précisions en posant les questions de mesure qualitative ci-dessous

Qualitative questions

Si la réponse 1 est sélectionnée :

1. Avez-vous constaté une amélioration du maintien parmi les filles [sous-groupe*] ou les femmes [sous-groupe**] en particulier?
2. Comment faites-vous le lien entre les mesures mises en œuvre et l'amélioration du maintien ?

*Sélectionner un sous-groupe ou des sous-groupes de filles en fonction du contexte : les filles en âge d'avoir leurs règles, les filles mariées, les filles enceintes, les jeunes mères mariées, les filles mères célibataires, les filles handicapées, etc.

**Sélectionner un sous-groupe ou des sous-groupes de femmes en fonction du contexte : les femmes mariées, femmes célibataires, femmes allaitantes, femmes enceintes, femmes handicapées, etc.

Si la réponse 2 est sélectionnée :

1. Selon vous, pourquoi les mesures n'ont-elles pas permis d'améliorer le maintien des filles [sous-groupe*] ou des femmes [sous-groupe*] ?
2. Qu'est-ce qui peut être fait pour améliorer le maintien des femmes et des filles en général ?
3. Qu'est-ce qui peut être fait pour améliorer le maintien des femmes et des filles [sous-groupe*] en particulier ?

*Même sous-groupes que ceux mentionnés plus haut



ACCEPTABILITÉ

Les services éducatifs - y compris les mesures d'atténuation des risques de VBG intégrées - sont conçus et mis en œuvre de manière éthique et respectueuse des normes socioculturelles des communautés et des bénéficiaires.

Indicateur 1 - Produits

Pourcentage de services éducatifs qui ont été conçus, mis en œuvre ou adapté avec la participation des communautés et des bénéficiaires, y compris des femmes et des filles

Note d'orientation

Cet indicateur évalue le pourcentage de programmes - sur le nombre total de programmes d'éducation appuyés - qui ont de façon proactive consulté les membres de la communauté et des bénéficiaires (y compris les femmes et les filles) de manière transparente et sans discrimination dans leur conception et leur mise en œuvre (Voir également les [normes INEE sur la participation de la communauté](#)).

Cible	Ventilation	Source(s) des données	Méthode(s) de collecte des données	Scénario(s)	Recommandations Additionnelles
100%	S. O.	Descriptifs de programme, coordination du programme d'éducation, comités de gestion des écoles, autorités chargées de l'éducation, etc.	Enquête auprès des écoles, entretiens avec des informateurs/informatrices clés	ÉLÉMENTAIRE, INTERMÉDIAIRE et APPROFONDI	S.O.

Question(s) de mesure quantitative

Les services éducatifs ont-ils été conçus et mis en œuvre ou adaptés avec la participation des communautés et des bénéficiaires (y compris les femmes et les filles) ?

- Oui
- Non
- Non, les communautés et bénéficiaires ont été consultés mais n'ont pas donné leur avis

Demander des précisions en posant les questions de mesure qualitative ci-dessous

Question(s) de mesure qualitative

Si la réponse 1 est sélectionnée :

Comment avez-vous pris en compte l'avis des communautés et des bénéficiaires ?

Si la réponse 2 est sélectionnée :

Pourquoi les communautés et bénéficiaires n'ont-ils pas participé à la conception, la mise en œuvre ou l'adaptation des services éducatifs?

Si la réponse 3 est sélectionnée :

Selon vous, pourquoi les communautés et bénéficiaires n'ont-ils pas donné leur avis ?

Suggérer quelques éléments de réponse en demandant notamment : Comment a été organisée la consultation des communautés? Existe-t-il un mécanisme de consultation transparent et sûr pour les participants, etc. ?

Indicateur 2 - Produits

Pourcentage de femmes et de filles qui déclarent que leur avis est pris en compte dans la conception et la mise en œuvre ou l'adaptation des services éducatifs

Note d'orientation

Cet indicateur évalue si les femmes et les filles estiment que leur voix a été prise en compte dans la conception, la mise en œuvre ou l'adaptation du programme. « Fille » fait référence aux apprenantes, mais aussi aux filles déscolarisées dans la communauté, et « femme » aux enseignantes, au personnel éducatif féminin, aux femmes dans la communauté, y compris les organisations féminines locales, etc.

Selon le contexte, il peut être pertinent de collecter des données auprès des garçons (adolescents à risque de recrutement, de travaux forcés, de traite d'enfants, etc.). Dans ce cas, le mot « garçon » devra être intégré à l'indicateur.

Cible	Ventilation	Source(s) des données	Méthode(s) de collecte des données	Scénario(s)	Recommandations Additionnelles
100%	<ul style="list-style-type: none">• Handicap• Statut de personne déplacée• Appartenance ethnique• Langue maternelle• Quintile de richesse <p><i>Selon qu'il convient</i></p>	<p>Femmes et filles* (à l'école et au sein de la communauté), enseignantes et autre personnel éducatif féminin, membres d'organisations locales de femmes</p> <p><i>*Dont les sous-groupes considérés à risque, tels que les filles en âge d'avoir leurs règles, les filles mariées, les filles enceintes, les jeunes mères mariées, les filles-mères célibataires, etc.</i></p>	Entretiens avec des informateurs/informatrices clés, groupes de discussion	ÉLÉMENTAIRE, INTERMÉDIAIRE et APPROFONDI	S.O

Question(s) de mesure quantitative

Avez-vous le sentiment que votre avis a été pris en compte dans la conception et la mise en œuvre ou l'adaptation des services éducatifs ?

1. Oui
2. Non
3. Je n'ai pas donné mon avis

Demander des précisions en posant les questions de mesure qualitative ci-dessous

Question(s) de mesure qualitative

Si la réponse 1 est sélectionnée :

Qu'est-ce que vous appréciez dans la façon dont votre avis a été pris en compte ?

Si la réponse 2 est sélectionnée :

Selon vous, pourquoi notre avis n'a-t-il pas été pris en compte ?

Si la réponse 3 est sélectionnée :

1. Pourquoi n'avez-vous pas donné votre avis ?

Suggérer quelques éléments de réponse en demandant notamment : Est-ce parce que vous n'avez pas été consulté ? Est-ce dû au mode de consultation ? Comment a été organisée la consultation des communautés ? Vous sentiez-vous libre et en confiance pour donner votre avis de façon transparente ?

2. Que faut-il faire pour que vous puissiez donner votre avis à l'avenir ?

Indicateur 3 - Résultats

Pourcentage de femmes et de filles qui déclarent que les services éducatifs sont fournis de manière culturellement acceptable

Note d'orientation

Cet indicateur évalue si les femmes et les filles estiment que les services éducatifs sont « culturellement acceptables ». Le terme « culturellement acceptable » peut être expliqué de différentes manières. Il est recommandé d'utiliser la terminologie qui s'adapte le mieux à votre contexte. Par exemple : les programmes d'éducation sont « approuvés », « appropriés » ou considérés comme « normaux » ou respectueux de la culture de ladite localité, région, etc. Afin de permettre une meilleure collecte et analyse des données relatives aux différents services éducatifs fournis, il est recommandé de préciser le service auquel la collecte de données fait référence. Par exemple : construction/ réhabilitation de toilettes, distribution de kits de dignité, cantine scolaire, etc.

Ici, « fille » fait référence aux apprenantes, mais aussi aux filles déscolarisées dans la communauté et « femme » aux enseignantes, au personnel éducatif féminin, aux femmes dans la communauté, y compris les organisations féminines locales, etc.

Cible	Ventilation	Source(s) des données	Méthode(s) de collecte des données	Scénario(s)	Recommandations Additionnelles
100%	<ul style="list-style-type: none">• Handicap• Statut de personne déplacée, statut de réfugié• Appartenance ethnique• Langue maternelle• Quintile de richesse <i>Selon qu'il convient</i>	Femmes et filles* (à l'école et au sein de la communauté), enseignantes et autre personnel éducatif féminin, membres d'organisations locales de femmes <i>*Dont les sous-groupes considérés à risque, tels que les filles en âge d'avoir leurs règles, les filles mariées, les filles enceintes, les jeunes mères mariées, les filles-mères célibataires, etc.</i>	Entretiens avec des informateurs/informatrices clés, groupes de discussion	ÉLÉMENTAIRE, INTERMÉDIAIRE et APPROFONDI	S.O

Question(s) de mesure quantitative

Pensez-vous que les services éducatifs sont fournis de manière acceptable pour votre communauté ?

1. Oui, les services sont culturellement acceptables
2. Non, les services ne sont pas culturellement acceptables

Demander des précisions en posant les questions de mesure qualitative ci-dessous

Question(s) de mesure qualitative

Si la réponse 1 est sélectionnée :

Qu'est-ce qui rend les services culturellement acceptables ?

Si la réponse 2 est sélectionnée :

1. Selon vous, pourquoi les services ne sont-ils pas culturellement acceptables ?
2. La communauté compte-t-elle des groupes [ou des sous-groupes*] qui n'apprécient pas la manière dont les services éducatifs sont fournis ?

*Indiquer le ou les sous-groupes adaptés au contexte ou à la communauté dont il est question. Il peut notamment s'agir de personnes déplacées à l'intérieur de leur pays, de réfugiés, d'apatrides, de groupes minoritaires, de filles en âge d'avoir leurs règles, de filles mariées, de filles enceintes, de jeunes mères mariées et de filles-mères célibataires, etc.

QUALITÉ

Les services d'éducation en situations d'urgence sont de qualité lorsqu'ils intègrent les sept caractéristiques définies dans les [Normes minimales de l'INEE](#). De plus, il est recommandé de se référer aux [bonnes pratiques](#) en matière d'atténuation des risques de VBG pour améliorer la qualité des programmes d'éducation. La satisfaction ou non de la communauté et des bénéficiaires est également un indicateur clé de la qualité des services.

Indicateur 1* - Produits

*Deux formulations différentes sont proposées. Il est recommandé de choisir celle qui est la mieux adaptée à votre contexte.

[Première formulation] Pourcentage d'écoles ou d'espaces d'apprentissage appuyés par le programme d'ESUCP dans lesquels un code de conduite - traitant notamment de la VBG et de la EAS - existe, est appliqué, et les enseignants et les communautés sont formés /informés sur son application [INEE](#)

[Deuxième formulation] Pourcentage d'écoles ou d'espaces d'apprentissage appuyés par le programme d'ESUCP ayant adopté et appliquent des mesures de sauvegarde de l'enfance et un code de conduite -traitant notamment de la VBG et de la EAS -, et auxquels les enseignants et le personnel scolaire ont été formés

Note d'orientation

Cet indicateur évalue l'existence au sein des écoles/espaces d'apprentissage d'un code de conduite faisant référence à la VBG et à la PEAS. Quelle que soit la version choisie, les éléments clés à mesurer sont notamment : la connaissance du personnel éducatif de l'existence de ce code de conduite, la formation du personnel éducatif et l'application de ce code

Cible	Ventilation	Source(s) des données	Méthode(s) de collecte des données	Scénario(s)	Recommendations Additionnelles
100%	Formel ou Non-formel	Descriptifs de programme, coordination du programme d'éducation, comités de gestion des écoles, autorités chargées de l'éducation, etc.	Examen des données secondaires, enquête auprès des écoles, entretiens avec des informateurs /informatrices clés	ÉLÉMENTAIRE, INTERMÉDIAIRE et APPROFONDI	S.O.

Question(s) de mesure quantitative*

*Les questions proposées ci-dessous correspondent à l'indicateur tagué [INEE](#). Il est recommandé d'adapter le questionnaire à la deuxième formulation si celle-ci a été choisie, afin d'intégrer les mesures de sauvegarde de l'enfance ainsi que les trois éléments clés : l'existence, la formation et l'application

Existe-t-il un code de conduite traitant de la VBG et de l'EAS dans cette école/espace d'apprentissage ?

1. Oui
2. Non

Demander des précisions en posant les questions de mesure qualitative ci-dessous

Question(s) de mesure qualitative

Si la réponse 1 est sélectionnée :

1. Le personnel enseignant et tout autre personnel éducatif ont-ils été formés à ce code de conduite ?
 Oui Non

Si Oui, combien ont été formés sur le nombre total du personnel ?
Si Non, pourquoi?

2. Des mesures disciplinaires sont-elles prévues pour sanctionner le personnel qui enfreint le code de conduite ?

Oui Non

Si Oui, quelles sont ces mesures ?

Si Non, pourquoi n'y a-t-il pas de mesures disciplinaires ?

3. Les communautés sont-elles informées de l'existence de ce code de conduite ?

Oui Non

Si Oui, comment, par quel canal/moyen ?

Si Non, pourquoi ?

Si la réponse 2 est sélectionnée :

Pourquoi n'y a-t-il pas de code de conduite traitant de la VBG et de l'EAS dans cette école/espace d'apprentissage ?

Indicateur 2 - Produits

Pourcentage d'écoles ou d'espaces d'apprentissage appuyés par le programme d'ESUCP où le personnel éducatif féminin bénéficient des mêmes opportunités de formation et de développement professionnel que son homologue masculin

Note d'orientation

Cet indicateur évalue d'une part si des opportunités de formation sont offertes au personnel éducatif et d'autre part s'il existe des disparités quant à l'accès à ces opportunités pour les enseignantes et enseignants.

Cible	Ventilation	Source(s) des données	Méthode(s) de collecte des données	Scénario(s)	Recommendations Additionnelles
100%	Formel ou Non-formel	Descriptifs de programme, coordination du programme d'éducation, comités de gestion des écoles, autorités chargées de l'éducation, etc.	Examen des données secondaires, enquête auprès des écoles, entretiens avec des informateurs /informatrices clés	ÉLÉMENTAIRE, INTERMÉDIAIRE et APPROFONDI	Il est recommandé de collecter ces données auprès de la Direction des écoles, des autorités de l'Éducation au niveau régional, national, etc.

Question(s) de mesure quantitative

Cette école/espace d'apprentissage appuyée par le programme d'ESUCP offre-t-elle des opportunités de formation et de développement professionnel au personnel éducatif (enseignement, administration, etc.) ?

- Oui
- Non

Demander des précisions en posant les questions de mesure qualitative ci-dessous

Question(s) de mesure qualitative

Si la réponse 1 est sélectionnée :

Ces opportunités sont-elles les mêmes pour le personnel féminin que pour le personnel masculin ?

Oui Non

Si Oui, quelles sont-elles ?

Si Non, pourquoi ne sont-elles pas les mêmes ?

Si la réponse 2 est sélectionnée :

Pourquoi n'y a-t-il pas d'opportunités de formation et de développement professionnel dans cette école/espace d'apprentissage ?

Indicateur 3 - Résultats

Pourcentage du personnel éducatif féminin déclarant être satisfaite de bénéficier des mêmes opportunités de formation et de développement professionnel que le personnel masculin

Note d'orientation

Cet indicateur évalue le sentiment de satisfaction ou non du personnel éducatif féminin quant aux opportunités de formation et de développement professionnel qui lui sont offertes, par rapport à ses homologues masculins. Les données de cet indicateur peuvent être triangulées avec celles du précédent afin de permettre une analyse plus complète.

Cible	Ventilation	Source(s) des données	Méthode(s) de collecte des données	Scénario(s)	Recommandations Additionnelles
100%	<ul style="list-style-type: none">• Handicap• Niveau d'études• Statut de personne déplacée• Quintile de richesse• Groupe minoritaire <i>Selon qu'il convient</i>	Personnel éducatif féminin (enseignantes, personnel féminin dans l'administration, personnel d'appui, etc.)	Enquête auprès des écoles, entretiens avec des informateurs/informatrices clés	ÉLÉMENTAIRE, INTERMÉDIAIRE et APPROFONDI	S. O.

Question(s) de mesure quantitative

Êtes-vous satisfaite des opportunités de formation et de développement professionnel offertes par cette école/espace d'apprentissage par rapport à vos collègues masculins ?

1. Oui
2. Non

Demander des précisions en posant les questions de mesure qualitative ci-dessous

Question(s) de mesure qualitative

Si la réponse 1 est sélectionnée :

Quelles opportunités vous satisfont le plus?

Si la réponse 2 est sélectionnée :

1. Pourquoi n'êtes-vous pas satisfaite ?
2. Qu'est-ce qui peut être fait pour que le personnel féminin et masculin bénéficie des mêmes opportunités à l'avenir ?

Indicateur 4 - Produits

Pourcentage d'écoles ou d'espaces d'apprentissage appuyés par le programme d'ESUCP où les enseignant-es et autres personnels scolaires sont formés à recevoir les divulgations de VBG et à orienter les survivant-es ?

Note d'orientation

Cet indicateur permet de collecter des données sur la formation du personnel éducatif à recevoir les divulgations de VBG et à orienter les survivant-es conformément aux systèmes d'orientation existants. Il permet aussi d'évaluer le suivi des acquis de la formation.

Cible	Ventilation	Source(s) des données	Méthode(s) de collecte des données	Scénario(s)	Recommendations Additionnelles
100%	Formel ou Non-formel	Descriptifs de programme, coordination du programme d'éducation, comités de gestion des écoles, autorités chargées de l'éducation, etc.	Examen des données secondaires, enquête auprès des écoles, entretiens avec des informateurs/informatrices clés	ÉLÉMENTAIRE, INTERMÉDIAIRE et APPROFONDI	S. O.

Question(s) de mesure quantitative

Cette école/espace d'apprentissage a-t-elle formé l'ensemble des enseignant-es et autres personnels scolaires à recevoir les divulgations de VBG et à orienter selon les systèmes d'orientation existants?

1. Oui
2. Non

Demandez des précisions en posant les questions de mesure qualitative ci-dessous

Question(s) de mesure qualitative

Si la réponse 1 est sélectionnée :

Existe-t-il un mécanisme de suivi pour évaluer la manière dont les connaissances acquises sont mises en pratique ?

Oui Non

Si Oui, à quelle fréquence ? Quels enseignements ont été tirés ?

Si Non, de quels moyens disposez-vous pour faire le suivi des notions acquises en formation ?

Si la réponse 2 est sélectionnée :

Pourquoi aucune formation n'a-t-elle été dispensée sur la divulgation de VBG et l'orientation ?

Indicateur 5 - Résultats

Pourcentage d'enseignant-es et de dirigeant-es dans les écoles et les espaces d'apprentissage appuyés par le programme d'ESUCP qui déclarent une meilleure connaissance des concepts fondamentaux en matière de VBG et des procédures d'orientation en toute sécurité [ECW](#)

Note d'orientation

Cet indicateur évalue l'appréciation faite par le personnel éducatif de sa connaissance des concepts fondamentaux sur la VBG et de l'orientation en toute sécurité des survivant-es. Les données collectées à travers cet indicateur peuvent être utilisées en complément de celles de l'indicateur précédent. Il est recommandé d'utiliser l'une ou l'autre des méthodologies proposées, notamment l'auto-évaluation de l'apprenant (mesure quantitative) ou l'évaluation directe des acquis (mesure qualitative).

Cible	Ventilation	Source(s) des données	Méthode(s) de collecte des données	Scénario(s)	Recommandations Additionnelles
100%	<ul style="list-style-type: none"> • Genre • Handicap • Niveau d'études • Formel ou informel (apprentissage communautaire, etc.) 	Personnel éducatif (enseignants, directeurs, dirigeants d'établissement, etc.)	Personnel éducatif (enseignants, directeurs, dirigeants d'établissement, etc.)	ÉLÉMENTAIRE, INTERMÉDIAIRE et APPROFONDI	Pour l'une ou l'autre des méthodes il est important de disposer de données avant et après la formation

Question(s) de mesure quantitative et qualitative

[Première méthode] - Auto-évaluation

Avant la formation : « Sur une échelle de 1 à 5, dans quelle mesure connaissez-vous les concepts fondamentaux en matière de VBG et les procédures d'orientation en toute sécurité ? »

Après la formation : « Sur une échelle de 1 à 5, dans quelle mesure estimez-vous connaître les concepts fondamentaux en matière de VBG et les procédures d'orientation en toute sécurité maintenant que vous avez été formé(e) ? »

1. 1
2. 2
3. 3
4. 4
5. 5

[Deuxième méthode] - Evaluation directe des acquis

1. Quels sont les concepts fondamentaux en matière de VBG et les procédures d'orientation que vous avez appris ?
2. Comment allez-vous mettre en pratique les connaissances acquises dans le cadre de votre travail ?

Indicateur 6 - Résultats

Pourcentage de programmes d'ESUCP appuyés qui intègrent des méthodes d'enseignement ou d'apprentissage transformatrices de genre

Note d'orientation

Cet indicateur permet de recenser le nombre de programmes (ou d'écoles/espaces d'apprentissage) appuyés qui font la promotion des méthodes d'enseignement ou d'apprentissage transformatrices de genre. Il s'agit de méthodes qui permettent de rendre le système éducatif plus équitable, plus inclusif et non préjudiciable à chaque enfant. Ces méthodes permettent d'examiner, de remettre en question et de faire évoluer les normes ou pratiques culturelles néfastes.

Cible	Ventilation	Source(s) des données	Méthode(s) de collecte des données	Scénario(s)	Recommandations Additionnelles
À définir en fonction du programme	<ul style="list-style-type: none">• Niveau d'enseignement,• Formel ou non-formel (apprentissage communautaire, etc.)	Données sur le système éducatif, données nationales ou régionales sur l'éducation, comités de gestion des écoles, autorités chargées de l'éducation, Cluster Education, etc.	Examen des données secondaires, enquête auprès des écoles, entretiens avec des informateurs/informatrices clés	ÉLÉMENTAIRE, INTERMÉDIAIRE et APPROFONDI	L'indicateur peut être adapté au niveau régional ou sous-régional, en fonction du contexte et de la portée de la recherche

Question(s) de mesure quantitative

Les programmes d'ESUCP (écoles/espaces d'apprentissage) que vous appuyez intègrent-ils des composantes transformatrices de genre dans les méthodes d'enseignement ou d'apprentissage ?

1. Oui
2. Non

Demander des précisions en posant les questions de mesure qualitative ci-dessous

Question(s) de mesure qualitative

Si la réponse 1 est sélectionnée :

Quelles composantes transformatrices ont été intégrées aux méthodes d'enseignement/d'apprentissage ?

Si la réponse 2 est sélectionnée :

1. Pourquoi des composantes transformatrices de genre n'ont-elles pas été intégrées aux méthodes d'enseignement/d'apprentissage ?
2. Qu'est-ce qui peut être fait pour encourager une éducation transformatrice de genre dans votre contexte?

Indicateur 7 - Résultats

Pourcentage des membres de la communauté consultés qui se disent satisfaits de la qualité des services d'ESUCP

Note d'orientation

Cet indicateur permet d'évaluer le retour des membres de la communauté sur la qualité des services/programmes éducatifs. Afin de recueillir des données utiles pour une éventuelle adaptation du programme, il est important de cibler les bénéficiaires directs du/ des programmes ainsi que les communautés où les programmes sont mis en œuvre. Cet indicateur donne également la possibilité de collecter des données auprès des sous-groupes (voir les recommandations additionnelles ci-dessous) qui sont souvent ignorés dans ce genre d'exercice.

Cible	Ventilation	Source(s) des données	Méthode(s) de collecte des données	Scénario(s)	Recommandations Additionnelles
À définir en fonction du programme	<ul style="list-style-type: none">• Genre• Âge• Handicap• Niveau d'études• Statut de personne déplacée• Quintile de richesse• Groupe minoritaire	Données sur le système éducatif, données nationales ou régionales sur l'éducation, comités de gestion des écoles, autorités chargées de l'éducation, Cluster Education, etc.	Groupe de discussion, entretiens avec des informateurs/informatrices clés au sein de la communauté	ÉLÉMENTAIRE, INTERMÉDIAIRE et APPROFONDI	Il est recommandé d'organiser des groupes de discussion avec des sous-groupes tels que : adolescent-es, parents/tuteurs-rices, personnel éducatif en situation de handicap, etc.

Question(s) de mesure quantitative*

*Deux formulations différentes sont proposées en fonction du scenario de mesure

[Formulation scénario de mesure ÉLÉMENTAIRE]

Êtes-vous satisfait(e) de la qualité générale des services d'éducation ?

1. Très satisfait(e)
2. Satisfait(e)
3. Pas du tout satisfait(e)

[Formulation scénarios de mesure INTERMÉDIAIRE et APPROFONDI]

Êtes-vous satisfait(e) de la qualité générale des services d'éducation disponibles au sein de votre communauté ?

1. Oui
2. Non

Question(s) de mesure qualitative (uniquement pour les scénarios INTERMÉDIAIRE et APPROFONDI)

Si la réponse 1 est sélectionnée :

Pourquoi êtes-vous satisfait(e) de la qualité des services d'éducation proposés* ?

*Pour une collecte de données de qualité, il est suggéré de citer quelques services

Si la réponse 2 est sélectionnée :

1. Qu'est-ce qui ne vous satisfait pas parmi les services éducatifs proposés ? Et pourquoi ?
2. Selon vous, qu'est-ce qu'il peut être mis en place pour améliorer la qualité des services d'éducation ?

STRATÉGIES D'ADAPTATION

Les programmes d'ESUCP sont conçus et mis en œuvre en intégrant l'analyse des stratégies d'adaptation des familles qui affectent l'accès à l'éducation des filles et des garçons

Indicateur 1 – Produits

Pourcentage de programmes d'ESUCP dont le personnel déclare avoir analysé les stratégies d'adaptation des familles affectant l'accès à l'éducation des filles et des garçons

Note d'orientation

Cet indicateur évalue si, lors de la conception des programmes d'ESUCP, les responsables de programme recherchent et analyse de manière systématique et proactive des informations sur les stratégies d'adaptation des familles susceptibles d'avoir un impact sur l'accès à l'éducation des filles et des garçons

Cible	Ventilation	Source(s) des données	Méthode(s) de collecte des données	Scénario(s)	Recommandations Additionnelles
100%	Formal versus non-formal	Descriptifs de programme, coordination du programme d'éducation, comités de gestion des écoles, autorités chargées de l'éducation, etc.	Examen des données secondaires, enquête auprès des chargés de programmes, entretiens avec des informateurs/informatrices clés	ÉLÉMENTAIRE, INTERMÉDIAIRE et APPROFONDI	S. O.

Question(s) de mesure quantitative*

*Deux formulations différentes sont proposées, choisir celle qui convient le mieux à votre contexte

[Première formulation] Connaissez-vous les stratégies que les familles pourraient adopter pour gérer les difficultés susceptibles de compromettre l'accès à l'éducation des enfants (filles ou garçons), y compris les enfants en situation de handicap ?

[Deuxième formulation] Connaissez-vous des méthodes/moyens ou initiatives locales que les familles (ou les communautés) utilisent pour gérer les difficultés d'accès à l'école de leurs enfants ?

- Oui
- Non

- Oui
- Non

Demander des précisions en posant les questions de mesure qualitative ci-dessous

Question(s) de mesure qualitative

Si la réponse 1 est sélectionnée :

- Comment avez-vous eu connaissance de ces stratégies/méthodes ?
- Quelles sont, le cas échéant, les initiatives/mesures couramment prises par les familles lorsqu'elles rencontrent des difficultés pour assurer la scolarisation de leurs enfants (filles et garçons) ?
- Dans la famille, qui est le plus affecté par ces initiatives/mesures ?

Si la réponse 2 est sélectionnée :

Pourquoi n'avez-vous pas connaissance de ces stratégies ?

Aiguiller l'informateur en précisant : est-ce parce que de telles stratégies n'existent pas ? Ou qu'il n'existe pas de données à ce sujet ? Que les communautés/familles ne sont pas disposées à en parler, etc. ?

Indicateur 2 – Produits

Pourcentage de programmes d'ESUCP dont le personnel déclare avoir conçu ou adapté leurs interventions en fonction des stratégies d'adaptation des familles, en collaboration avec les secteurs concernés

Note d'orientation

Cet indicateur évalue comment les informations connues sur les stratégies d'adaptation des familles impactent la conception (l'adaptation) et la mise en œuvre des programmes d'ESUCP. Il permet également d'évaluer la collaboration avec d'autres secteurs concernés, dans la conception/l'adaptation des interventions.

Cible	Ventilation	Source(s) des données	Méthode(s) de collecte des données	Scénario(s)	Recommandations Additionnelles
100%	Formel ou non formel	Descriptifs de programme, coordination du programme d'éducation, comités de gestion des écoles, autorités chargées de l'éducation, etc.	Examen des données secondaires, enquête auprès des écoles, entretiens avec des informateurs/informatrices clés	ÉLÉMENTAIRE, INTERMÉDIAIRE et APPROFONDI	S. O.

Question(s) de mesure quantitative

Avez-vous conçu ou adapté le programme d'ESUCP suite à l'analyse des stratégies d'adaptation des familles en collaborant avec d'autres secteurs concernés ?

- Oui
- Oui, mais sans la collaboration avec d'autres secteurs concernés
- Non

Demandez des précisions en posant les questions de mesure qualitative ci-dessous

Si la réponse 1 est sélectionnée :

Comment avez-vous conçu ou adapté les programmes pour éviter aux familles d'avoir à recourir à ces stratégies ou pour en atténuer les conséquences ?

Si la réponse 2 est sélectionnée :

Pourquoi n'avez-vous pas collaboré avec les autres secteurs concernés pour l'adaptation/conception du programme ?

Si la réponse 3 est sélectionnée :

Pourquoi le programme n'a pas été adapté/conçu pour répondre aux stratégies d'adaptation des familles ou des communautés ?

Indicateur 3 – Résultat

Pourcentage des membres de la communauté consultés qui estiment que les programmes d'ESUCP intègrent des mesures de réponse aux stratégies d'adaptation des familles affectant l'accès à l'éducation des enfants (filles et garçons)

Note d'orientation

Cet indicateur permet de recueillir le point de vue des communautés/familles sur les interventions intégrées aux programmes en réponse ou pour atténuer les effets des stratégies d'adaptation des familles ayant un impact sur l'accès à l'éducation des filles et des garçons.

Cible	Ventilation	Source(s) des données	Méthode(s) de collecte des données	Scénario(s)	Recommandations Additionnelles
A définir en fonction du programme	<ul style="list-style-type: none"> • Genre • Âge • Handicap • Niveau d'études • Statut de personne déplacée • Quintile de richesse • Groupe minoritaire 	Membres de la communauté, y compris filles et garçons, parents ou tuteurs, (femmes et hommes), leaders communautaires, religieux, etc.	Groupes de discussion, entretiens avec des informateurs/informatrices clés	ÉLÉMENTAIRE, INTERMÉDIAIRE et APPROFONDI	S. O.

Question(s) de mesure qualitative

Les familles rencontrent parfois des difficultés susceptibles d'influencer leur décision d'inscrire leur(s) enfant(s) de sexe féminin ou masculin à l'école ou d'entraîner un abandon scolaire

1. Selon vous, les programmes d'éducation intègrent-ils des mesures qui évitent aux familles d'avoir à prendre de telles décisions ? Ou des mesures qui permettent d'atténuer les conséquences de telles décisions ?
2. Dans quelle mesure pensez-vous que ces mesures/interventions sont efficaces ?



LES ACTIONS VISANT À ATTÉNUER LES RISQUES DE VBG

Les responsables ou gestionnaires de programmes d'ESUCP entreprennent et documentent des actions concrètes entreprises en vue d'intégrer l'atténuation des risques de VBG dans leurs interventions. Il est important de distinguer clairement les actions entreprises pour atténuer les risques de VBG des mesures d'atténuation elles-mêmes.

Indicateur 1 - Produits

Nombre d'actions minimales d'atténuation des risques de VBG mises en œuvre dans le cadre des programmes d'ESUCP

Note d'orientation

Cet indicateur permet d'évaluer si les trois actions minimales d'atténuation des risques de VBG ont été prises par le personnel en charge du programme dans la conception et la mise en œuvre

Cible	Ventilation	Source(s) des données	Méthode(s) de collecte des données	Scénario(s)	Recommandations Additionnelles
3	S. O.	Descriptifs de programme, coordination du programme d'éducation, autorités nationales ou régionales chargées de l'éducation, etc.	Examen des données secondaires, entretiens avec des informateurs/informatrices clés	ÉLÉMENTAIRE, INTERMÉDIAIRE et APPROFONDI	S. O.

Question(s) de mesure quantitative

Combien d'actions minimales d'atténuation des risques de VBG avez-vous mises en œuvre pour rendre le programme plus sûr ?

- Consultation des femmes et des filles
- Analyse des risques de VBG
- Adaptation du programme d'éducation
- Aucune des actions ci-dessus n'a été mise en œuvre.

Demander des précisions en posant les questions de mesure qualitative ci-dessous

Question(s) de mesure qualitative

Si la consultation a été faite:

- À quelle (s) étape (s) du cycle du programme — avant, pendant ou à la fin — la consultation a-t-elle eu lieu
- Comment les avis reçus au cours de la consultation ont-ils été intégrés au programme ?

Si l'analyse des risques de VBG a été faite :

Comment l'analyse des risques de VBG a-t-elle contribué à améliorer la conception ou la mise en œuvre du programme ?

Si le programme d'éducation a été adapté :

Comment le programme a-t-il été adapté ?

Si aucune case n'a été cochée :

Pourquoi aucune action minimale n'a été prise pour atténuer les risques de VBG dans le programme ?

Indicateur 2 - Produits

Nombre d'actions supplémentaires d'atténuation des risques de VBG mises en œuvre dans le cadre des programmes d'ESUCP

Note d'orientation

Cet indicateur permet d'évaluer si les trois actions supplémentaires d'atténuation des risques de VBG ont été prises par le personnel en charge du programme dans la conception et la mise en œuvre

Cible	Ventilation	Source(s) des données	Méthode(s) de collecte des données	Scénario(s)	Recommandations Additionnelles
3	S. O.	Descriptifs de programme, coordination du programme d'éducation Autorités nationales ou régionales chargées de l'éducation	Examen des données secondaires, entretiens avec des informateurs/informatrices clés	ÉLÉMENTAIRE, INTERMÉDIAIRE et APPROFONDI	S. O.

Question(s) de mesure quantitative

Combien d'actions supplémentaires d'atténuation des risques de VBG avez-vous mises en œuvre pour rendre le programme plus sûr ?

- Intégration de l'atténuation des risques de VBG aux documents ou aux politiques du programme d'ESUCP
- Formation du personnel chargé du programme d'ESUCP
- Audits de sécurité
- Aucune des actions ci-dessus n'a été mise en œuvre.

Demander des précisions en posant les questions de mesure qualitative ci-dessous

Demander des précisions en posant les questions de mesure qualitative ci-dessous

Si l'atténuation des risques de VBG a été intégrée aux documents ou aux politiques du programme d'éducation en situations d'urgence ou de crises prolongées :

1. Dans quels documents (documents stratégiques, documents de partenariat, cadre de suivi-évaluation, etc.) l'atténuation des risques de VBG a-t-elle été intégrée ?
2. Comment l'atténuation des risques de VBG a-t-elle été intégrée à ces documents concrètement ?

Si le personnel du programme d'ESUCP a été formé :

1. Quel type de formation le personnel a-t-il reçu ?
2. Des mesures de suivi ont-elles été prises ?
3. Des enseignements ont-ils été tirés ?

Si des audits de sécurité ont été menés :

1. Sous quelle forme l'audit de sécurité (observation, groupes de discussion, entretiens avec des informateurs principaux) a été mené ?
2. Quelles en sont les principales conclusions ?
3. Quelles mesures de suivi ont été mises en place ?

Indicateur 3* - Produits

**Deux formulations différentes sont proposées. Il est recommandé de choisir celle qui est la mieux adaptée à votre contexte*

[Première formulation] Pourcentage de programmes d'ESUCP ayant alloué un budget aux interventions ou mesures d'atténuation des risques de VBG **ECW**

[Deuxième formulation] Pourcentage du budget de programme d'ESUCP alloué aux interventions d'atténuation des risques de VBG

Note d'orientation

Cet indicateur évalue l'existence d'un budget spécifiquement alloué aux interventions d'atténuation des risques de VBG dans les programmes d'ESUCP. La cible de 100 % mentionnée ci-dessous s'applique à la première formulation de l'indicateur. Dans le cas de la deuxième formulation, la cible est à déterminer en fonction du programme. Il est recommandé d'allouer entre 5 % et 22 % du budget total à l'atténuation des risques de VBG.

Cible	Ventilation	Source(s) des données	Méthode(s) de collecte des données	Scénario(s)	Recommendations Additionnelles
100%	Formel ou non-formel	Descriptifs de programme, coordination du programme d'éducation Autorités nationales ou régionales chargées de l'éducation	Examen des données secondaires, enquête auprès des écoles, entretiens avec des informateurs/informatrices clés	ÉLÉMENTAIRE, INTERMÉDIAIRE et APPROFONDI	S. O.

Question(s) de mesure quantitative

Comment les interventions ou les mesures d'atténuation des risques de VBG sont-elles financées dans le cadre des programmes d'ESUCP?

- Elles sont inscrites au budget des programmes
- Leur financement est intégré à celui d'autres activités
- Elles ne sont pas financées

Demander des précisions en posant les questions de mesure qualitative ci-dessous

Question(s) de mesure qualitative

Si la réponse 1 est sélectionnée :

Quel pourcentage du budget global du programme est consacré aux interventions d'atténuation des risques de VBG ?

Si la réponse 2 est sélectionnée :

Comment est déterminée la part dédiée aux interventions d'atténuation des risques de VBG par rapport aux autres activités du programme ?

Si la réponse 3 est sélectionnée :

Pourquoi ? Quelles mesures peuvent être prises pour améliorer cette situation ?

LES PERCEPTIONS DE SÉCURITÉ

La perception de sécurité ou de sûreté des apprenant-es, des enseignant-es et autres personnels de l'éducation – particulièrement celle des femmes et des filles – est essentielle pour garantir un environnement d'apprentissage sans danger et sûr contribuant à leur protection et bien-être psychosocial

Indicator 1: * Outcome level

*Deux formulations différentes sont proposées. Il est recommandé de choisir celle qui est la mieux adaptée à votre contexte.

[Première formulation] **Nombre de filles dans les écoles ou les espaces d'apprentissage appuyés par le programme d'ESUCP qui déclarent avoir le sentiment que leur environnement d'apprentissage est sûr, inclusif et adapté à leurs besoins** ECW

Note d'orientation

Cet indicateur permet d'évaluer la perception de sécurité ou de sûreté des filles (apprenantes) de leur environnement d'apprentissage. Il peut également être utilisé pour évaluer la perception des enseignantes et d'autres personnels éducatifs féminins en remplaçant « filles » par « femmes ». Le focus ici est essentiellement sur les filles (et les femmes le cas échéant).

Cible	Ventilation	Source(s) des données	Méthode(s) de collecte des données	Scénario(s)	Recommandations Additionnelles
100%	<ul style="list-style-type: none">• Handicap• Niveau d'études• Appartenance ethnique• Langue maternelle• Quintile de richesse• Statut de personne déplacée <i>Selon qu'il convient</i>	Filles (apprenantes)	Groupes de discussion	INTERMÉDIAIRE et APPROFONDIE	Il est recommandé d'inclure les sous-groupes tels que les filles en âge d'avoir leurs règles, les filles mariées, les filles enceintes, les jeunes mères mariées ou les filles-mères célibataires

[Deuxième formulation] **Pourcentage d'apprenant-es, d'enseignant-es et d'autres membres du personnel qui déclarent se sentir en sécurité à l'école** INEE

Guidance note

Cet indicateur a une portée plus large que le précédent. Il permet d'évaluer la perception de sécurité des apprenants (filles et garçons) ainsi que celle du personnel éducatif, y compris les enseignants (femmes et hommes). L'indicateur peut être également adapté pour évaluer la perception de sécurité sur le chemin de l'école. Dans ce cas « à l'école » devra être remplacé par « sur le chemin aller-retour de l'école »

Cible	Ventilation	Source(s) des données	Méthode(s) de collecte des données	Scénario(s)	Recommandations Additionnelles
100%	<ul style="list-style-type: none">• Age• Niveau d'études• Genre• Appartenance ethnique• Langue maternelle• Handicap• Quintile de richesse• Statut de personne déplacée <i>Selon qu'il convient</i>	Apprenant-es, enseignant-es et autres membres du personnel éducatif	Groupes de discussion	INTERMÉDIAIRE et APPROFONDI	Il est recommandé d'organiser des discussions séparées avec chaque catégorie d'informateurs/informatrices clés et de prêter attention à la dynamique de groupe.

Question(s) de mesure quantitative*

*Les questions doivent être adaptées en fonction de la formulation choisie

Vous sentez-vous en sécurité à l'école/l'espace d'apprentissage ?

1. Oui
2. Non

Demander des précisions en posant les questions de mesure qualitative ci-dessous

Question(s) de mesure qualitative

Si la réponse 1 est sélectionnée :

Qu'est-ce qui fait que vous vous sentez en sécurité à l'école/l'espace d'apprentissage ?

Si la réponse 2 est sélectionnée :

1. Pourquoi ne vous sentez-vous pas en sécurité ?
 2. Quelles mesures pourraient être mises en place pour que vous vous sentiez plus en sécurité à l'école ou dans l'espace d'apprentissage ?
 3. [à poser seulement aux filles ou femmes] Existe-t-il des raisons pour lesquelles vous vous sentez en danger qui pourraient ne pas affecter les garçons (ou les hommes) de la même manière ?

Indicateur 2 - Produits

Pourcentage de parents ou de tuteurs consultés qui déclarent que les écoles ou les espaces d'apprentissage ne sont pas sûrs pour les enfants (filles et garçons)

Note d'orientation

Cet indicateur évalue le sentiment de sécurité des parents ou des tuteurs d'apprenant-es. Les données de cet indicateur pourraient être triangulées avec celles collectées auprès des apprenant-es pour une analyse complète du sentiment de sécurité des bénéficiaires.

Cible	Ventilation	Source(s) des données	Méthode(s) de collecte des données	Scénario(s)	Recommandations Additionnelles
0%	<ul style="list-style-type: none"> • Genre • Appartenance ethnique • Handicap • Quintile de richesse • Statut de personne déplacée 	Parents ou tuteurs d'apprenant-es	Groupes de discussion	INTERMÉDIAIRE et APPROFONDIE	S. O.

Question(s) de mesure quantitative

Vous inquiétez-vous pour la sécurité de votre (vos) fille(s) ou de votre (vos) fils à l'école/espace d'apprentissage ?

1. Oui
 2. Non

Demandez des précisions en posant les questions de mesure qualitative ci-dessous

Question(s) de mesure qualitative

Si la réponse 1 est sélectionnée :

Si Oui, qu'est-ce qui vous inquiète davantage pour votre (vos) fille(s) ?

Si Non, qu'est-ce qui vous inquiète donc pour votre (vos) fille(s) et/ou votre (vos) fils ?

2. Qu'est-ce qui peut être fait pour rendre l'environnement d'apprentissage de votre (vos) enfant(s) plus sûr et vous rassurer

Si la réponse 2 est sélectionnée :

Qu'est-ce qui rend sûr l'environnement d'apprentissage de votre (vos) enfant(s) et vous rassure ?

Indicateur 3 -Résultats

Pourcentage de femmes et de filles qui déclarent que les mesures d'atténuation des risques de VBG intégrées aux programmes leur ont permis de se sentir plus en sécurité dans l'environnement d'apprentissage

Note d'orientation

Cet indicateur permet d'établir un lien direct entre le sentiment de sécurité et les mesures d'atténuation des risques de VBG mises en place dans l'environnement d'apprentissage. Si plusieurs mesures d'atténuation ont été intégrées au programme, il est recommandé d'évaluer chaque mesure de façon indépendante en adaptant les questions. Ici, « fille » fait référence aux filles scolarisées et « femme » aux enseignantes ainsi qu'au personnel éducatif féminin.

Cible	Ventilation	Source(s) des données	Méthode(s) de collecte des données	Scénario(s)	Recommendations Additionnelles
100%	<ul style="list-style-type: none">• Handicap• Niveau d'études• Statut de personne déplacée• Groupe minoritaire <i>Selon qu'il convient</i>	Apprenantes* et enseignantes <small>* Y compris les sous-groupes tels que les filles en âge d'avoir leurs règles, les filles mariées, les filles enceintes, les jeunes mères mariées ou les filles-mères célibataires</small>	Groupes de discussion	INTERMÉDIAIRE et APPROFONDIE	Il est recommandé de mener les discussions avec les femmes et les filles de façon séparée et de porter une attention particulière aux dynamiques de groupe (sous-groupe)

Question(s) de mesure quantitative*

*AdAPTER les questions en remplaçant [mesure d'atténuation des risques de VBG] par la mesure spécifique à évaluer

Pensez-vous que [la mesure d'atténuation des risques de VBG] intégrée au programme vous permet de vous sentir plus en sécurité dans votre environnement d'apprentissage?

1. Oui
2. Non
3. Je ne connais pas la mesure qui a été intégrée pour que je me sente en sécurité
4. Je me sens en sécurité, mais pas grâce à la mesure

Demander des précisions en posant les questions de mesure qualitative ci-dessous

Question(s) de mesure qualitative

Si la réponse 1 est sélectionnée :

Quels changements la mesure a-t-elle apportés à votre expérience dans l'environnement d'apprentissage ?

Si la réponse 2 est sélectionnée :

1. Pourquoi la mesure n'est-elle pas efficace selon vous ?
2. Qu'est-ce qui fait que vous ne vous sentez toujours pas en sécurité dans l'environnement d'apprentissage ?

Si la réponse 3 est sélectionnée :

Qu'est-ce qui peut être fait pour améliorer votre connaissance des mesures intégrées au programme afin que vous vous sentiez plus en sécurité ?

Si la réponse 4 est sélectionnée :

Qu'est-ce qui vous a permis de vous sentir en sécurité en dehors des mesures intégrées au programme ?

COORDINATION AVEC D'AUTRES SERVICES

Les écoles ou espaces d'apprentissage disposent de mécanismes de retour d'information, de réclamation (y compris pour la PEAS) et de coordination vers les services de prise en charge des survivant-es de VBG

Indicateur 1 - Produits

Pourcentage d'environnements d'apprentissage appuyés par le programme d'ESUCP où existe un système d'orientation vers les services de prise en charge des survivant-es ainsi qu'un mécanisme de gestion de plainte de l'EAS

Note d'orientation

Cet indicateur évalue l'existence et fonctionnement dans les écoles ou espaces d'apprentissage d'un système d'orientation des survivant-es vers les services de réponses ainsi qu'un mécanisme de gestion de plainte des cas de EAS

Cible	Ventilation	Source(s) des données	Méthode(s) de collecte des données	Scénario(s)	Recommandations Additionnelles
100%	Formal versus non-formal	Descriptifs de programme, coordination du programme d'éducation Dirigeants d'écoles/espaces d'apprentissage	Examen des données secondaires, enquête auprès des écoles, entretiens avec des informateurs clés	INTERMÉDIAIRE et APPROFONDI	N/A

Question(s) de mesure quantitative

Existe-t-il dans cette école ou cet espace d'apprentissage un système d'orientation des survivant-es de VBG vers les services de réponse ?

1. Oui
2. Non

Demander des précisions en posant les questions de mesure qualitative ci-dessous

Question(s) de mesure qualitative

Si la réponse 1 est sélectionnée

1. Existe-t-il également un mécanisme de gestion des plaintes pour les cas d'exploitation et d'abus sexuels ?
 Oui Non

Si Oui, est-il également lié au système d'orientation des survivant-es de VBG ?

Si Non, comment les plaintes d'EAS sont-elles gérées dans cette école ou cet espace d'apprentissage ?

Si la réponse 2 est sélectionnée

1. Pourquoi n'existe-t-il pas de système d'orientation des survivant-es de VBG vers les services de réponse ?
2. De quels moyens disposent les survivant-es d'EAS pour dénoncer les abus et bénéficier d'un suivi approprié ?

Indicateur 2 - Résultats

Pourcentage des membres du personnel éducatif des écoles/espaces d'apprentissage appuyés par le programme d'ESUCP qui savent comment aider les survivant-es de VBG et les orienter vers d'autres services de prise en charge

Note d'orientation

Cet indicateur évalue la connaissance du personnel éducatif du système d'orientation et de prise en charge des survivant-es de VBG ainsi que leur capacité à y recourir au besoin

Cible	Ventilation	Source(s) des données	Méthode(s) de collecte des données	Scénario(s)	Recommandations Additionnelles
100%	<ul style="list-style-type: none"> • Genre • Niveau d'étude 	Personnel éducatif (enseignant-es, Direction des écoles, personnel masculin et féminin d'appui, etc.)	Groupe de discussion, enquête auprès des écoles, entretiens avec des informateurs principaux	INTERMÉDIAIRE et APPROFONDI	S. O.

Question(s) de mesure qualitative

Avez-vous entendu parler des services disponibles pour la prise en charge des survivant-es de VBG ?

1. Oui
2. Non

Demander des précisions en posant les questions qualitatives ci-dessous

Qualitative questions

Si la réponse 1 est sélectionnée :

Vous sentez-vous en mesure d'orienter les survivant-es de VBG vers ces services de prise en charge ?

- Oui Non

Si Oui, comment ferez-vous?

Si Non,

1. Pourquoi ne vous sentez-vous pas en mesure d'orienter les survivant-es de VBG ?

Aiguiller l'informateur en demandant : est-ce parce que vous n'avez reçu aucune formation sur la manière d'orienter? Est-ce parce que vous ne connaissez pas le circuit d'orientation ?

2. Que faut-il faire pour que vous vous sentiez en mesure d'orienter les survivant-es de VBG à l'avenir ?

Si la réponse 2 est sélectionnée :

Selon vous, pourquoi n'êtes-vous pas au courant des services de prise en charge des survivant-es de VBG disponibles ?

Aiguiller l'informateur en demandant : est-ce parce qu'ils n'existent pas ? Informations inaccessibles ? Moyens de communication non appropriés ? Problèmes de langue, etc. ?

Indicateur 3 - Résultats

Pourcentage d'apprenant-es dans les écoles ou les espaces d'apprentissage appuyés par le programme d'ESUCP qui déclarent être au courant des services disponibles pour les survivants de VBG et savent les utiliser ECW

Note d'orientation

Cet indicateur permet d'évaluer la connaissance des apprenants (filles et garçons) des services disponibles pour les survivants de VBG et de leur aptitude à y recourir si nécessaire.

Cible	Ventilation	Source(s) des données	Méthode(s) de collecte des données	Scénario(s)	Recommandations Additionnelles
100%	<ul style="list-style-type: none"> • Genre • Niveau d'étude 	Filles et garçons scolarisés	Groupe de discussion	INTERMÉDIAIRE et APPROFONDI	S. O.

Question(s) de mesure quantitative

Avez-vous entendu parler des services disponibles pour la prise en charge des survivant-es de VBG ?

1. Oui
2. Non

Demandez des précisions en posant les questions de mesure qualitative ci-dessous

Question(s) de mesure qualitative

Si la réponse 1 est sélectionnée :

Vous sentez-vous en mesure d'orienter les survivant-es de VBG vers ces services de prise en charge ?

- Oui Non

Si Oui, comment ferez-vous ?

Si Non,

1. Pourquoi ne vous sentez-vous pas en mesure d'orienter les survivant-es de VBG ?

Aiguiller l'informateur en demandant : est-ce parce que vous n'avez reçu aucune formation sur la manière d'orienter ? Est-ce parce que vous ne connaissez pas le circuit d'orientation ?

2. Que faut-il faire pour que vous vous sentiez en mesure d'orienter les survivant-es de VBG à l'avenir ?

Si la réponse 2 est sélectionnée :

Selon vous, pourquoi n'êtes-vous pas au courant des services de prise en charge des survivant-es de VBG disponibles ?

Aiguiller l'informateur en demandant : est-ce parce qu'ils n'existent pas, informations inaccessibles, moyens de communication non appropriés, problèmes de langue, etc. ?



EFFETS INDIRECTS ET CONSÉQUENCES NON ANTICIPÉES

Les programmes d'ESUCP ou services éducatifs, notamment ceux mis en œuvre pour les groupes spécifiques à risque, peuvent avoir des effets imprévus, au-delà de leurs objectifs initiaux. Ces effets peuvent être positifs ou négatifs pour les bénéficiaires directs, leur famille et/ou leur communauté.

Compte tenu de la nature de ce domaine, aucun indicateur de mesure n'est proposé. Cependant, il est recommandé d'intégrer les questions qualitatives proposées ci-dessous dans la collecte de données de routine ou à la fin des programmes afin d'évaluer les effets ou conséquences imprévus du programme. Il est également recommandé de capitaliser sur les informations collectées par le biais d'indicateurs des autres domaines de ce catalogue, ainsi que sur des données issues d'histoires d'intérêt humain, afin de tirer les enseignements nécessaires du programme et l'adapter au besoin.

Source(s) des données	Méthode(s) de collecte des données	Scénario(s)	Recommandations Additionnelles
Équipe de direction des écoles, membres de la communauté, personnes s'occupant d'enfants, travailleurs sociaux, enseignants	Entretiens avec des informateurs/informatrices clés	INTERMÉDIAIRE et APPROFONDI	Ventiler les données communiquées par sexe

Questions

Selon vous, la participation des filles ou garçons aux programmes ESUCP (accès aux services éducatifs) a-t-elle eu un impact sur leurs relations avec leurs familles, communautés et pairs ?

1. Si oui, quels impacts ?
2. Existe-t-il des situations dans lesquelles les relations se sont améliorées ?
3. Existe-t-il des situations dans lesquelles les relations se sont dégradées ?

Source(s) des données	Méthode(s) de collecte des données	Scénario(s)	Recommandations Additionnelles
Filles ou garçons bénéficiant de programmes adaptés aux groupes à risque	Groupes de discussion	INTERMÉDIAIRE et APPROFONDI	Organiser des groupes de discussion par genre et par sous-groupe

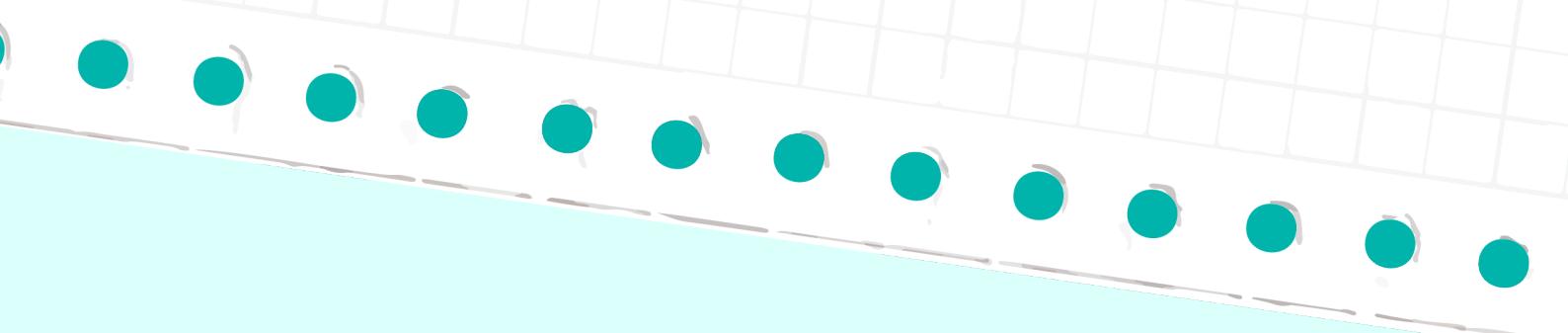
Questions

Votre participation aux programmes d'ESUCP* (accès aux services éducatifs) a-t-elle eu un impact sur vos relations avec leurs familles, communautés et pairs ?

1. Si oui, quels impacts ?
2. Y a-t-il des situations où les relations se sont améliorées ?
3. Y a-t-il des situations où les relations se sont détériorées ?

*Indiquer le programme adapté à votre contexte. Il peut notamment s'agir de programmes d'apprentissage par radio destinés aux adolescentes mariées ou enceintes ou de programmes d'horaires d'études flexibles, etc.

RESSOURCES COMPLÉMENTAIRES



RELATIVES AU GENRE ET L'ATTÉNUATION DES RISQUES DE VBG DANS LE SECTEUR DE L'ESU

DOCUMENTS D'ORIENTATION

- » Education Cannot Wait (ECW), [Note d'orientation : Sur l'intégration des mesures d'atténuation des risques de VBG dans les investissements appuyés par ECW](#), 2021 (en anglais).
- » ECW, [Note d'orientation : Sur l'implication des organisations locales de femmes et de filles dans les investissements appuyés par ECW](#), 2021 (en anglais).
- » Comité permanent interorganisations (CPI), [Guide thématique pour les : Directives pour l'intégration d'interventions ciblant la violence basée sur le genre dans l'action humanitaire : Réduction des risques, promotion de la résilience et aide au relèvement – Éducation](#), 2015.
- » CPI, [Le guide des genres pour les actions humanitaires](#), 2018.
- » Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et Cluster Éducation mondial (GEC), [Matrice des risques et réponses : Secteur Éducation](#), 2021 (en anglais)

OUTILS

- » GEC, [Fiche d'information HNO/HRP sur l'intégration de la dimension de genre et l'atténuation des risques de VBG dans la coordination des clusters éducation](#), 2023 (en anglais).
- » GEC et UNICEF, [Toolkit sur l'atténuation des risques de VBG dans le cycle de programme humanitaire pour les clusters/AoR de l'UNICEF](#), 2021.
- » Réseau inter-agences pour l'éducation en situations d'urgence (INEE), ECW et Initiative des Nations Unies pour l'éducation des filles (UNGEI), [KitGenre - ESU, Ressources de base sur le genre dans l'éducation en situations d'urgence](#), 2021.

FORMATION

- » UNICEF et GEC, [Gender and GBV Risk Mitigation in Education Cluster Coordination and Response](#), 2024. (en anglais)

RELATIVES À LA VIOLENCE BASÉE SUR LE GENRE EN MILIEU SCOLAIRE

- » Coalition "Safe to learn", [Violence basée sur le genre en milieu scolaire : parvenir à un changement systémique et durable avec et pour les jeunes](#) (en anglais), 2023.
- » Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et UNGEI, [Violences scolaires : pourquoi le genre est important et comment mesurer les violences sexistes en milieu scolaire](#), 2023 (en anglais).
- » UNESCO et ONU Femmes, [Lutte contre la violence de genre en milieu scolaire : orientations mondiales](#) 2016
- » UNGEI, [Une approche globale de l'établissement pour prévenir la violence sexiste en milieu scolaire: Normes minimales et cadre de surveillance](#), 2019 (en anglais, synopsis en français).

RELATIVES À LA COLLECTE DE DONNÉES SUR LA VIOLENCE

DOCUMENTS D'ORIENTATION

- » Global Women's Institute (GWI), [Boîte à outils de la recherche à l'action : Violences faites aux femmes et aux filles dans les contextes de conflit et d'aide humanitaire](#), 2019. (en anglais)
- » GWI, [Recherche, suivi et évaluation sur la violence basée sur le genre auprès des populations réfugiées et affectées par les conflits](#), 2021. (en anglais)
- » UNICEF, [Principes éthiques, dilemmes et risques liés à la collecte de données sur la violence à l'égard des enfants](#), 2012. (en anglais)
- » Organisation mondiale de la santé (OMS), [Recherche sur la violence à l'égard des femmes : Guide pratique pour les chercheurs et les militants](#), 2005. (en anglais)
- » OMS, [Principes d'éthique et de sécurité recommandés par l'OMS pour la recherche, la documentation et le suivi de la violence sexuelle dans les situations d'urgence](#), 2007.

SITES INTERNET

- » [Ethical Research Involving Children](#) (ERIC) (Site en anglais)
- » Sexual Violence Research Initiative (SVRI), [Méthodes et outils de recherche](#).

RELATIVES À LA CONSULTATION DES ENFANTS

- » Plan international, [*Guide pratique : pour la consultation des enfants et jeunes en situation de handicap*](#), 2022.
- » Save the Children, [*Consultations d'enfants dans les crises humanitaires*](#), 2023 (en anglais, annexes en français).

À propos de l'UNICEF

L'UNICEF, l'agence des Nations Unies pour l'enfance, œuvre pour protéger les droits de chaque enfant, partout dans le monde, en particulier les enfants les plus défavorisés et dans les contextes les plus difficiles d'accès. Dans plus de 190 pays et territoires, nous faisons tout notre possible pour aider les enfants à survivre, à apprendre, à s'épanouir et à réaliser leur plein potentiel.

Plus d'informations sur : www.unicef.org

À propos de Education Cannot Wait

Education Cannot Wait (ECW) est le fonds mondial dédié à l'éducation dans les situations d'urgence et les crises prolongées au sein des Nations Unies. Nous soutenons des résultats éducatifs de qualité pour les filles et les garçons réfugiés, déplacés internes et autres enfants touchés par les crises, afin que personne ne soit laissée de côté. ECW travaille à travers le système multilatéral pour accélérer les interventions en situation de crise et connecter l'aide immédiate aux actions à long terme grâce à une programmation conjointe pluriannuelle. ECW collabore étroitement avec les gouvernements, les donateurs publics et privés, les agences des Nations Unies, les organisations de la société civile, ainsi qu'avec d'autres acteurs humanitaires et du développement afin d'améliorer l'efficacité et de mettre fin aux interventions non coordonnées. ECW appelle de toute urgence les donateurs des secteurs public et privé à accroître leur soutien afin d'atteindre encore plus d'enfants et d'adolescents vulnérables.

Plus d'informations sur : www.educationcannotwait.org

À propos de l'INEE

Le Réseau inter-agences pour l'éducation en situations d'urgence (INEE) est un réseau mondial et ouvert, rassemblant des représentants d'organisations non gouvernementales, d'agences des Nations Unies, de bailleurs de fonds, de gouvernements et d'institutions académiques, qui travaillent ensemble pour garantir le droit à une éducation de qualité et en sécurité pour toutes les personnes affectées par une crise.

Plus d'informations sur : www.inee.org

Annexes

Catalogue de mesures de
l'atténuation des risques de
violence basée sur le genre
dans le secteur de l'éducation
en situations d'urgence

LISTES DES ANNEXES

I. Fiche de conseils : Consulter les femmes et les filles	3
II. Synthèse de la méthode de mesure de l'atténuation des risques de VBG dans le secteur de l'éducation	5
III. Note de synthèse sur les systèmes d'orientation des personnes survivantes de VBG	6
IV. Audits de sécurité par observation dans le secteur de l'éducation	9
V. Exemples de méthodes participatives pour la consultation et la participation des enfants	11

FICHE DE CONSEILS : CONSULTER LES FEMMES ET LES FILLES

Une évaluation efficace de l'atténuation des risques de VBG doit : a) intégrer des consultations régulières et de routine avec les femmes et les filles ; et b) mesurer, analyser et documenter les changements dans le temps liés à la ou aux mesures d'atténuation des risques de VBG dans le projet. Cette fiche de conseils fournit des conseils supplémentaires sur la manière d'impliquer les femmes et les filles afin d'évaluer si vos mesures d'atténuation des risques de VBG réduisent les obstacles pour accéder aux services ou aident les femmes et les filles à se sentir plus en sécurité.

Informations de base :

En général, la participation des femmes et des filles aux consultations se fait à trois moments critiques :

1. Avant le début d'un projet : les femmes et les filles peuvent elles-mêmes identifier les risques de VBG spécifiques à leur environnement ou les obstacles entravant l'accès aux services, ainsi que leurs priorités concernant les risques ou obstacles les plus urgents à atténuer ;
2. Au cours du projet : les femmes et les filles donnent leur avis sur la manière dont vos efforts d'atténuation des risques de VBG ont influé sur leur accès aux services et/ou leur perception de la sécurité. Ce retour permettent d'évaluer l'efficacité des mesures d'atténuation des risques, d'identifier les conséquences imprévues ou involontaires et, si nécessaire, d'apporter des ajustements aux programmes ;
3. Lorsque le projet approche de sa fin ou qu'il a pris fin, les consultations permettent d'identifier ce qui a fonctionné ou non, afin de tirer des enseignements et de définir les prochaines étapes, ainsi que les risques ou les obstacles à atténuer en priorité.

A retenir!

Les consultations peuvent prendre de multiples formes (par exemple, discussions de groupe, entretiens avec les informateurs et les informatrices clés, exercices de cartographie communautaire, méthodes de classement ou autres approches participatives).

Dans le cadre d'un programme, les consultations peuvent suivre le modèle suivant pour évaluer les perceptions de sécurité et déterminer si la stratégie d'atténuation des risques de VBG adoptée répond aux besoins des femmes et des filles.

Préparation :

- S'il existe un sous-groupe ou un groupe de travail sur la VBG ou une organisation qui met en œuvre des programmes spécialisés de la VBG, contactez-les pour solliciter leur appui dans la planification et la réalisation des consultations.
- Examinez attentivement les restrictions ou les sensibilités culturelles susceptibles d'empêcher une femme ou une fille de participer à une consultation ou de lui nuire davantage. Les spécialistes de la VBG, qu'ils soient présents sur place ou qu'ils interviennent au niveau national, peuvent aider à identifier la manière la plus appropriée de faire participer les femmes et les filles.
- Renseignez-vous sur les services spécialisés de la VBG disponibles dans les localités où se tiendront les consultations. Veillez à ce que le personnel qui animera les consultations soit en mesure de réagir convenablement au cas où une participante divulguerait des violences subies. Les personnes chargées des consultations doivent *a) connaître le [Guide de poche sur la VBG](#)*, qui explique comment assister les personnes survivantes de VBG et *b) savoir orienter les personnes survivantes de manière adéquate et en temps utile en fonction du système d'orientation disponible dans la localité.*
- Selon le contexte, il peut être nécessaire de s'entretenir avec les leaders communautaires avant les consultations. Dans certains cas, les tuteurs, les maris, les parents de sexe masculin ou les belles-mères doivent être consultés en amont ou doivent donner leur autorisation pour que les femmes et les filles puissent participer aux consultations.

- Veillez à définir avec soin l'objectif et la portée des consultations avec les communautés ou les parties prenantes concernées. L'objectif principal étant l'amélioration des programmes et des services destinés à la communauté, pour les rendre plus sûrs et plus accessibles.
- Déterminez les lieux et les moments de la journée les plus sûrs et les plus appropriés pour la participation des femmes et des filles, en fonction des horaires d'école, des tâches ménagères, des déplacements nécessaires, etc.
- Veillez à ce que les consultations se déroulent dans un cadre sûr où l'ensemble des personnes se sentent suffisamment en sécurité pour apporter leur contribution aux discussions.
- N'oubliez pas que les participantes peuvent répondre différemment à la même question en fonction de la personne qui mène les discussions (personnel international ou local par ex.) ; de ce qu'elles pensent que l'équipe de collecte des données veut entendre ; et de la mesure d'atténuation ou du bénéfice qu'elles pensent pouvoir obtenir grâce à une certaine réponse. Il est important de tenir compte de ces facteurs lors de la planification de vos consultations.
- Soyez attentif(ve) à la composition du groupe lors des consultations et veillez à ce que chaque participante se sente suffisamment en sécurité pour exprimer son opinion sans que cela lui cause davantage de préjudices. Par exemple, réunir dans un même groupe des filles non mariées et des filles ou des femmes mariées peut créer un certain rapport de force. De la même manière, les jeunes femmes qui se retrouveraient avec des femmes plus âgées pourraient hésiter à partager leur opinion ou leur expérience. Les groupes qui peuvent être particulièrement difficiles à aborder sont les suivants :
 - » Les filles mariées ;
 - » Les femmes non mariées ;
 - » Les personnes handicapées ;
 - » Les femmes cheffes de ménage ;
 - » Les veuves
- Collaborez avec un·e spécialiste de la VBG pour déterminer quelles questions sont appropriées. Les questions doivent être formulées de manière à établir un lien explicite entre les perceptions à l'égard de la sécurité et une intervention ou une installation particulière, par exemple, et doivent tenir compte de la temporalité.

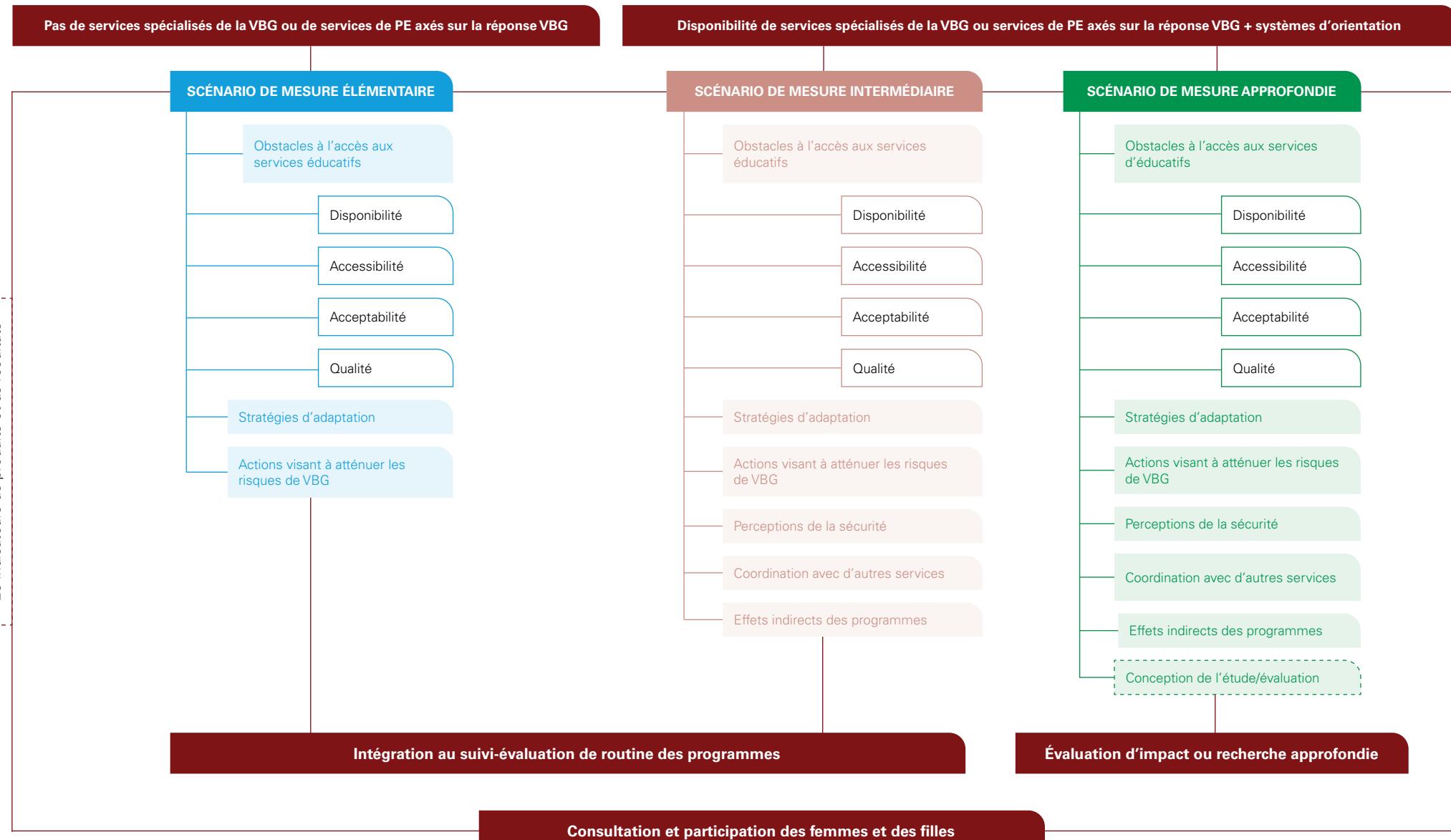
À FAIRE

- Demander au personnel féminin qualifié d'animer les consultations avec les femmes et les filles.
- Être attentif au fait que les femmes les plus visibles ou accessibles lors des consultations ne sont pas toujours représentatives de la population féminine dans son ensemble (s'agissant notamment de l'accès aux services). Déterminer s'il est nécessaire de prendre de nouvelles dispositions pour entrer en contact avec d'autres groupes de femmes et de filles de manière sûre et non stigmatisante.
- Expliquer l'objectif des consultations et la manière dont les informations seront utilisées. Obtenir le consentement éclairé des participantes en amont des consultations.
- Gérer les attentes concernant la participation à la consultation et ce que les participantes peuvent s'attendre à recevoir. Faire preuve d'honnêteté en expliquant qu'il n'y aura aucune compensation.
- Poser des questions simples, directes et pertinentes par rapport aux objectifs du programme.
- Le cas échéant, réfléchir à des moyens de consulter les femmes et les filles qui utilisent les services proposés.

À NE PAS FAIRE

- NE PAS poser des questions sur les expériences personnelles de VBG ou sur celles vécues par des personnes spécifiques.
- NE PAS recueillir ou de tenter de recueillir des informations sur les incidents ou le nombre d'incidents de VBG.
- Ne PAS réunir un groupe composé uniquement de personnes survivantes de VBG ou NE PAS rechercher des personnes survivantes de VBG pour les besoins des consultations.
- NE PAS poser de questions trop générales. Une question comme « Vous sentez-vous en sécurité ? » peut être interprétée de multiples façons et ne permet pas aux participantes de se concentrer sur l'objectif spécifique de votre consultation (à savoir s'il y a eu des améliorations en matière de sécurité/d'accès liées à des mesures particulières d'atténuation des risques)

SYNTHÈSE DE L'APPROCHE POUR MESURER L'ATTÉNUATION DES RISQUES DE VBG DANS LE SECTEUR DE L'ÉDUCATION EN SITUATIONS D'URGENCE



ANNEXE III

NOTE DE SYNTHÈSE SUR LES SYSTÈMES D'ORIENTATION DES PERSONNES SURVIVANTES DE VBG

QU'EST-CE QU'UN SYSTÈME D'ORIENTATION DES PERSONNES SURVIVANTES DE VBG ?

Un système d'orientation des personnes survivantes de VBG est un outil de coordination qui définit comment les personnes survivantes de VBG peuvent accéder rapidement à des services adaptés et confidentiels. Il répertorie les services spécialisés de la VBG existants et disponibles, leurs coordonnées, ainsi que la fonction et les responsabilités des différents prestataires de services. Il décrit également comment ces services se coordonnent pour venir en aide aux personnes survivantes de VBG.

Il est essentiel que les systèmes d'orientation soient régulièrement actualisés afin de fournir des informations exactes aux personnes survivantes de VBG.

Un système d'orientation des personnes survivantes de VBG doit impérativement contenir les éléments suivants :

- Des étapes claires pour orienter les personnes survivantes de manière sûre et éthique ;
- Un répertoire des services disponibles et les points de contact ;
- Les protocoles convenus pour protéger la confidentialité et respecter le principe « ne pas nuire » ; et
- Une approche centrée sur les personnes survivantes, qui respecte leurs choix, leur dignité et leur sécurité.

Les systèmes d'orientation des personnes survivantes de VBG sont souvent disponibles sous la forme d'une cartographie des différents services ou de procédures opérationnelles normalisées. Ces systèmes sont indispensables pour permettre aux personnes survivantes de bénéficier rapidement de services adaptés et confidentiels, de manière coordonnée et efficace.

Les systèmes d'orientation des personnes survivantes de VBG ciblent à la fois les prestataires de services spécialisés et les autres secteurs de l'action humanitaire.

QU'ENTEND-ON PAR « SERVICES SPÉCIALISÉS DE LA VBG » ?

Ce terme désigne divers services¹ disponibles dans un lieu donné pour les personnes survivantes de VBG. Les travailleurs humanitaires de tous les secteurs doivent donc avoir connaissance des services disponibles afin de pouvoir orienter les personnes survivantes en préservant leur sécurité et leur confidentialité. Les services ci-dessous sont ceux généralement proposés pour la prise en charge des survivant-es de VBG :

→ **Gestion des cas de VBG** : Plus qu'un simple service, la gestion des cas de VBG consiste, pour un·e gestionnaire de cas ou un travailleur ou une travailleuse social·e, à procéder à l'évaluation du cas, à l'élaboration d'un plan de soins et à la mise en œuvre des mesures prévues, notamment l'orientation vers les autres services spécialisés ;



AUCUNE MESURE NE DOIT ETRE PRISE SANS LE CONSENTEMENT DE LA PERSONNE SURVIVANTE

¹ Cette liste de services est proposée à titre indicatif. TOUS ces services ne sont pas nécessaires ou obligatoires dans une localité donné. C'est pourquoi il est important collaborer avec les spécialistes de la VBG au niveau local pour connaître les services disponibles ainsi que les systèmes d'orientation mis à jour

- **Services de soutien psychosocial** et de santé mentale ;
- **Services juridiques ou judiciaires** (police, assistance juridique, représentation légale uniquement si la personne survivante le souhaite).
- **Services de sécurité et de protection** (abris sûrs et protection) en cas de risque de protection.
- **Appui socioéconomique ou apport aux moyens de subsistance**, si disponible et si nécessaire.



**LA PERSONNE SURVIVANTE PEUT DÉCIDER D'ARRÊTER DE BÉNÉFICIER
D'UN SERVICE OU D'EN CHANGER À TOUT MOMENT**

QUEL EST VOTRE RÔLE ?

Si un acte de violence basée sur le genre vous est rapporté...

Par un tiers...

Fournissez des informations justes et actualisées sur les services et le réseau de soutien disponible pour le/ la survivant(e). Encouragez la personne à transmettre ces informations en toute sécurité et confidentialité au/à la survivant(e) pour qu'il/elle puisse se confier s'il/elle le souhaite. **N.B.: NE CHERCHEZ PAS à rencontrer des survivants de VBG.**

Par un(e) survivant(e)...

OBSERVER & ÉCOUTER

Présentez-vous. Demandez en quoi vous pouvez apporter une aide.
Appliquez les principes de respect, de sécurité, de confidentialité et de non-discrimination.

Existe-t-il un spécialiste/un système d'orientation VBG disponible ?

Oui.

Ayez recours au système d'orientation VBG pour informer le/la survivant(e) des services VBG disponibles et orientez cette personne si elle y consent.

Non. ORIENTER

Communiquez des informations pertinentes sur les services disponibles.

Le/la survivant(e) a-t-il/elle choisi d'être orienté(e) vers un service ?

Oui.

Transmettez-lui des informations détaillées sur les ressources/services disponibles, notamment sur le moyen d'y accéder, les endroits et les horaires d'accueil, les coordonnateurs de ces services, les moyens de transport sûrs pour s'y rendre, etc.
Ne communiquez aucune information sur un(e) survivant(e) ou sur son expérience à qui que ce soit sans son consentement explicite et éclairé.
Ne conservez aucun détail relatif à l'incident ni aucune donnée personnelle permettant d'identifier le survivant.

Non.

Préservez la confidentialité.
Expliquez que le/la survivant(e) peut changer d'avis et choisir de solliciter les services ultérieurement.
Dans le cadre de services temporaires, mobiles ou disponibles pour une durée limitée, donnez les dates auxquelles l'accès à ces services prend fin.

COMMENT SOUTENIR?



PRÉPARER



OBSERVER



ÉCOUTER



ORIENTER

RESSOURCES ADDITIONNELLES

**Comment soutenir
les survivants de
violences basées
sur le genre
lorsqu'aucun
acteur spécialiste
en la matière n'est
disponible dans
votre secteur**

GUIDE DE POCHE ÉTAPE PAR
ÉTAPE DESTINÉ AUX PRATICIENS
DE L'AIDE HUMANITAIRE



SCAN TO DOWNLOAD THE NEW RELEASE
GBV POCKET GUIDE APP

[GUIDE DE POCHE VBG](#)

ANNEXE IV

FICHE DE CONSEILS : CONSULTER LES FEMMES ET LES FILLES

Remarque : Un audit de sécurité par l'observation est un mode d'audit de sécurité basé sur l'examen des problèmes de sécurité observés au sein et à proximité des écoles ou des espaces d'apprentissage par les professionnel·les de l'éducation. Si nécessaire, les résultats de cette observation doivent être complétés à travers des discussions de groupe ou des entretiens avec les parties prenantes concernées. Le but est d'avoir une compréhension et une analyse globales des problèmes de sécurité rencontrés dans l'environnement d'apprentissage ciblé.

Il est recommandé de prendre des notes durant la conduite de l'observation. Toutefois, si cela n'était pas possible, pour des raisons de sécurité notamment, il est conseillé aux auditeurs/auditrices de prendre des notes mentales qu'ils/elles rapporteront dans le formulaire une fois possible.

Lieu :

Informations sur l'observateur/observatrice :

Ecole/espace d'apprentissage :

Date :

LIEU

Critères	Oui	Non	Commentaires/mesures à prendre
L'école/espace d'apprentissage est-il/elle identifié(e) clairement et de manière visible comme tel ?			
Les chemins ou itinéraires vers l'école/espace d'apprentissage sont-ils facilement accessibles pour les filles et les garçons, y compris les personnes handicapées?			
Existe-t-il des obstacles physiques (postes de contrôle militaires, par exemple) autour de l'école/ espace d'apprentissage ou sur le trajet aller/retour?			
L'école/espace d'apprentissage est-il/elle situé(e) dans le voisinage d'une caserne militaire ?			
L'école/espace d'apprentissage est-il/elle situé(e) à proximité de la communauté (distance à parcourir pour se rendre à l'école) ?			

INFRASTRUCTURES

Critères	Oui	Non	Commentaires/mesures à prendre
L'environnement d'apprentissage est-il adapté au contexte et comporte-t-il suffisamment d'espace pour les classes, l'administration, les activités récréatives et les installations sanitaires ?			

Existe-t-il des clôtures et des murs de sécurité autour de l'école/espace d'apprentissage ?			
Les salles de classe et leur aménagement sont-ils conformes aux ratios d'espace par apprenant et par enseignant approuvés, pour encourager les méthodes participatives et les approches centrées sur les apprenants ?			
Y a-t-il une cour de récréation sécurisée, et les filles comme les garçons sont-ils et elles autorisé·es à y jouer ?			
Existe-t-il au sein de l'école/espace d'apprentissage des installations sanitaires séparées pour les filles et les garçons, ainsi que des infrastructures pour la gestion de l'hygiène menstruelle ?			
Les infrastructures sanitaires et d'hygiène menstruelle sont-elles clairement signalées et verrouillables de l'intérieur ?			

MESURES DE PROTECTION

Critères	Oui	Non	Commentaires/mesures à prendre
L'école/espace d'apprentissage compte-t-il à la fois des hommes et des femmes parmi les enseignants et le personnel scolaire ? enseignantes et des enseignants ?			
Quel est le pourcentage estimé de femmes enseignantes dans l'école/espace d'apprentissage?			
Les filles et les garçons sont-ils traités de manière équitable et bénéficient-ils des mêmes opportunités d'apprentissage ?			
Existe-t-il des mécanismes permettant de signaler les abus ou d'obtenir des informations, y compris des mécanismes d'orientation permettant d'accéder à un appui/des soins appropriés en cas d'abus ? <i>Si oui, indiquer ce qui est disponible</i>			

OBSERVATIONS GÉNÉRALES

Critères	Oui	Non	Commentaires/mesures à prendre
Avez-vous observé d'autres problèmes qui pourraient affecter la sécurité et le bien-être des filles et garçons, au sein ou à proximité de l'école/ espace d'apprentissage ? <i>Si oui, quels sont-ils ?</i>			

EXEMPLES DE MÉTHODES PARTICIPATIVES POUR LA CONSULTATION ET LA PARTICIPATION DES ENFANTS

Ce document propose trois (3) exemples de méthodes participatives recommandées pour la consultation des enfants et des adolescent·es. Ces méthodes peuvent être aussi adaptées à des échanges avec des adultes ou à tous types de contexte, selon les besoins et le public.

I. LA MÉTHODE « D'ACCORD OU PAS D'ACCORD² »

Cette méthode permet de s'intéresser aux opinions ou aux perceptions des participant·es sur des questions ou des affirmations spécifiques. Les étapes ci-dessous s'appliquent à des échanges en personne, mais la méthode peut être adaptée à des rencontres virtuelles ou utilisée comme un outil en ligne.

Matériel : Deux feuilles de papier : l'une sur laquelle il est écrit « **D'ACCORD** », et l'autre « **PAS D'ACCORD** » , du ruban de masquage et des ciseaux.

Consignes : Scotchez les pancartes **D'ACCORD** et **PAS D'ACCORD** aux extrémités opposées d'un mur.

Invitez chaque participant·e à prendre trois à cinq morceaux de ruban de marquage. Énoncez trois à cinq affirmations concernant un point de débat spécifique. Invitez chaque participant·e à coller son morceau de ruban de marquage entre les pancartes **D'ACCORD** et **PAS D'ACCORD** :

- Si le ou la participant·e est plutôt **d'accord**, il ou elle placera le ruban de marquage plus près de la pancarte **D'ACCORD**.
- Si le ou la participant·e est neutre, il le placera au milieu.
- Si le ou la participant·e est plutôt en **désaccord**, il placera le ruban de marquage plus près de la pancarte **PAS D'ACCORD**.

Après chaque question, lancez une discussion en invitant les participant·es qui le souhaitent à expliquer pourquoi ils ont placé leur ruban de marquage à tel ou tel endroit. N'oubliez pas : la discussion est souvent la partie la plus importante !

Vous pouvez modifier cette activité en positionnant les pancartes sur le sol et en utilisant des cailloux ou des objets plutôt que du ruban de marquage.

L'étape suivante consiste à réfléchir ensemble à des mesures concrètes pour remédier aux problèmes identifiés ou améliorer la situation dans les services éducatifs.

Il est recommandé d'effectuer cet exercice avec le même sous-groupe de population, mais avec différents facteurs intersectionnels (p. Ex . : sous-groupe des adolescentes ; intersectorialités : adolescentes déscolarisées, adolescentes handicapées, adolescentes mariées ou enceintes, adolescentes cheffe de ménage, adolescentes réfugiées, déplacés à l'intérieur de leur propre pays ou appartenant à des groupes minoritaires, etc.) L'objectif est de mieux comprendre comment l'intersectionnalité peut influencer les perceptions ou les perspectives au sein d'un même sous-groupe de population.

² Cette version adaptée au secteur de l'éducation est une adaptation de l'outil développé le réseau Care and Protection of Children (CPC). La version originale peut être retrouvée à : CPC Learning Network et al., *Moving Towards Children as Partners in Child Protection in COVID-19 Guide: From Participation to Partnerships*, 2020.

Exemples d'affirmations concernant l'accessibilité des services éducatifs/activités éducatives :

1. Les adolescentes ont accès à l'école/l'éducation/l'activité éducative dans cette communauté.
2. Les adolescentes ont accès à des possibilités d'apprentissage qui répondent à leurs besoins.
3. Les adolescentes ont accès à Internet pour assister aux cours à distance.
4. Les adolescentes ont suffisamment d'informations sur les activités éducatives dont elles peuvent bénéficier.
5. Les adolescentes savent où aller ou qui contacter pour obtenir des informations sur les opportunités d'apprentissage et de formation.

L'étape suivante consiste à réfléchir avec les adolescentes aux moyens d'améliorer leur accès – et leur rétention – aux services d'éducation.

Les professionnel·les de l'éducation peuvent ensuite se demander comment intégrer ces suggestions dans les services et programmes d'éducation, ou comment modifier les programmes de façon à remédier aux obstacles identifiés.

II. LA MÉTHODE « ROSE, EPINE, BOURGEON³ »

Cette méthode peut être utilisée pour inciter les participant·es à identifier les points forts (rose), les difficultés (épine) et les opportunités/nouvelles idées (bourgeon) concernant l'intégration des interventions d'atténuation des risques de VBG dans les programmes d'éducation.

Exemples de questions



Rose : Quels sont les « points forts » des mesures prises par l'école/espace d'apprentissage [ou, de manière générale, le programme d'éducation] pour garantir un accès sûr et améliorer le sentiment de sécurité ?



Épine : Quels sont les « défis » ?



Bourgeon : Comment l'école/l'espace d'apprentissage peut-elle améliorer ses interventions visant à atténuer les risques de VBG pour les femmes et les filles ? Comment peut-elle améliorer la participation des femmes et des filles ? Quel rôle pensez-vous pouvoir jouer ?

Matériel : Feuilles de papier colorées ou peintes, papier pour paperboard, ciseaux et colle.

Consignes : Découpez, dessinez ou peignez des roses, des épines et des bourgeons en grand format, et collez-les sur une grande feuille de paperboard. Donnez à chaque participant·e trois post-it de couleurs différentes (p. ex., rose pour la rose, vert pour l'épine et jaune pour le bourgeon) pour y écrire ses réponses aux questions. Invitez tous les participant·es à prendre deux à trois minutes pour écrire ou dessiner leurs idées. Demandez-leur, chacun·e à son tour, de coller son post-it sur la grande feuille. Lancez une discussion de 5 à 10 minutes sur les points forts, les difficultés et les idées qui commencent à germer.

³ *Idem*

III. LA MÉTHODE « CARTOGRAPHIE COMMUNAUTAIRE »

Une carte de la communauté est un excellent outil pour impliquer les communautés en général, et en particulier les enfants, surtout dans les cultures ayant une forte tradition visuelle. Cet exercice consiste pour les participant·es à élaborer une carte à l'aide d'un guide semi-structuré, leur permettant de recenser les menaces et les vulnérabilités relatives à la sécurité au niveau local. L'exercice permet aussi d'évaluer leur connaissance des services éducatifs dont peuvent bénéficier les femmes et les filles⁴, et de comprendre les difficultés qu'elles peuvent rencontrer pour accéder à ces services (distance, sécurité, non-respect de l'intimité, etc.).

L'objectif de la cartographie est de mettre en évidence non seulement les espaces à risque, mais aussi les espaces de protection, ainsi que leur possible évolution au fil du temps⁵.

Il est préférable de proposer cet exercice à des groupes relativement homogènes, composés d'individus ayant des expériences similaires.

Matériel : Grande feuille de paperboard, stylos, bâtons, cailloux ou autre matériel de dessin.

Déroulement et exemples de questions⁶

Répertoriez les questions qui pourraient être « cartographiées » plutôt qu'abordées dans le cadre d'une discussion, et suivez les étapes ci-dessous :

1. Demandez à un·e participant·e de dessiner une carte générale de la zone, en y indiquant clairement les écoles et/ou les espaces d'apprentissage existants.
2. À mesure que la carte prend forme, il est recommandé que les autres participant·es donnent leur avis ou contribuent à l'élaboration. Laissez-les suffisamment de temps et d'espace pour le faire.
3. Attendez que les participant·es aient terminé avant de commencer à poser les questions. Utilisez les questions ci-dessous pour mieux comprendre les facteurs de risque qui affectent les femmes et les filles ainsi que les services dont elles peuvent bénéficier. Après chaque question, laissez aux participant·es le temps de réfléchir à leurs réponses et de les noter sur la carte. Leurs indications pourront être particulièrement utiles pour appréhender la dimension spatiale de la sécurité.
 - Où vont les habitant·es de la communauté lorsqu'ils ou elles ont besoin de services médicaux ?
 - À l'école, où vont les élèves lorsqu'ils ou elles ont besoin de services médicaux ?
 - Existe-t-il un endroit dans la communauté où les femmes/filles/adolescentes peuvent aller pour discuter ensemble de leurs problèmes ?
 - Y a-t-il sur la carte des endroits par lesquels il n'est pas sécurisant de passer pour les apprenantes et les enseignantes pour se rendre à l'école/espace d'apprentissage ?
 - Y a-t-il sur la carte des endroits par lesquels il n'est pas sécurisant de passer pour les apprenantes et les enseignantes au retour des écoles/espace d'apprentissage ?
 - À quel moment/quelle heure [à adapter selon le contexte] de la journée les femmes et les filles (apprenantes et enseignantes) risquent-elles de se sentir le moins en sécurité ?
 - Où peut se rendre une femme/adolescente/fille (apprenante ou enseignante) pour demander de l'aide si elle est victime de violence ?

Il est recommandé de prendre des notes pendant les exercices de cartographie afin d'orienter le lecteur sur l'approche utilisée ; une légende doit être également incluse pour décrire les symboles figurant sur la carte.

⁴ Enseignantes et apprenantes.

⁵ Dans les contextes de déplacement, les écoles sont souvent représentées comme des espaces de protection. Cela peut aiguiller les professionnels de l'éducation sur la manière d'anticiper l'utilisation des écoles et de prévoir d'autres modalités d'apprentissage, par exemple.

⁶ Les questions peuvent être adaptées au contexte en fonction de l'objectif de l'évaluation, en concertation avec les spécialistes de la VBG. Les questions proposées ici sont adaptées de [Community Mapping: Guidance Note](#), 2012 (en anglais) de l'International Rescue Committee (IRC).

À propos de l'UNICEF

L'UNICEF, l'agence des Nations Unies pour l'enfance, œuvre pour protéger les droits de chaque enfant, partout dans le monde, en particulier les enfants les plus défavorisés et dans les contextes les plus difficiles d'accès. Dans plus de 190 pays et territoires, nous faisons tout notre possible pour aider les enfants à survivre, à apprendre, à s'épanouir et à réaliser leur plein potentiel.

Plus d'informations sur : www.unicef.org

À propos de Education Cannot Wait

Education Cannot Wait (ECW) est le fonds mondial dédié à l'éducation dans les situations d'urgence et les crises prolongées au sein des Nations Unies. Nous soutenons des résultats éducatifs de qualité pour les filles et les garçons réfugiés, déplacés internes et autres enfants touchés par les crises, afin que personne ne soit laissée de côté. ECW travaille à travers le système multilatéral pour accélérer les interventions en situation de crise et connecter l'aide immédiate aux actions à long terme grâce à une programmation conjointe pluriannuelle. ECW collabore étroitement avec les gouvernements, les donateurs publics et privés, les agences des Nations Unies, les organisations de la société civile, ainsi qu'avec d'autres acteurs humanitaires et du développement afin d'améliorer l'efficacité et de mettre fin aux interventions non coordonnées. ECW appelle de toute urgence les donateurs des secteurs public et privé à accroître leur soutien afin d'atteindre encore plus d'enfants et d'adolescents vulnérables.

Plus d'informations sur : www.educationcannotwait.org

À propos de l'INEE

Le Réseau inter-agences pour l'éducation en situations d'urgence (INEE) est un réseau mondial et ouvert, rassemblant des représentants d'organisations non gouvernementales, d'agences des Nations Unies, de bailleurs de fonds, de gouvernements et d'institutions académiques, qui travaillent ensemble pour garantir le droit à une éducation de qualité et en sécurité pour toutes les personnes affectées par une crise.

Plus d'informations sur : www.inee.org